

5888
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES
PREVISIONS ET DES
STATISTIQUES AGRICOLES

DIRECTION DES STATISTIQUES
AGRIQUES

BURKINA FASO
unité - progrès - justice

**ANALYSE DES RESULTATS DE LA
CAMPAGNE MARAICHERE DE 1997 A 1998**

Mars 2003

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	II
LISTE DES GRAPHIQUES.....	IV
INTRODUCTION.....	1
METHODOLOGIE.....	1
PARTIE A : LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE 96/97.....	2
1 CARACTERISTIQUES GENERALES DES SITES.....	3
1.1 LES SITES D'EXPLOITATION.....	3
1.2 LE POTENTIEL.....	3
2 SUPERFICIES RENDEMENTS PRODUCTIONS ET PREVALENCE DES CULTURES.....	6
2.1 SUPERFICIES PAR CULTURE.....	6
2.2 RENDEMENTS PAR CULTURE.....	9
2.3 PRODUCTIONS PAR CULTURE.....	11
2.4 EFFECTIF DES MARAICHERS PAR CULTURE.....	15
2.5 REPARTITION DES CULTURES.....	18
PARTIE B: LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE 97/98.....	22
3 ANALYSE PAR PRODUIT.....	23
3.1 L'OIGNON BULBE.....	23
3.2 L'OIGNON FEUILLE.....	27
3.3 LE CHOU.....	32
3.4 LA TOMATE.....	36
3.5 L'AUBERGINE LOCALE.....	40
3.6 L'AUBERGINE IMPORTEE.....	45
3.7 LE PIMENT.....	48
3.8 LA LAITUE.....	52
3.9 LA CAROTTE.....	55
3.10 LA POMME DE TERRE.....	58
3.11 LE HARICOT VERT.....	61
3.12 LES FRAISES.....	65
3.13 LES CONCOMBRES.....	68
3.14 LE POIVRON.....	71
3.15 L'AIL.....	74
3.16 LE GOMBO.....	77
PARTIE C: LES DIFFICULTES DE LA CULTURE MARAICHERE.....	84
4 LES DIFFICULTES DE LA CULTURE MARAICHERE.....	83
4.1 MANQUE DE TECHNICITE DES PRODUCTEURS.....	83
4.2 LE FAIBLE NIVEAU D'INVESTISSEMENT.....	83
4.3 LA CONCENTRATION DE L'OFFRE.....	83
4.4 LES PROBLEMES DE CONSERVATION.....	83
4.5 INSUFFISANCE DE L'ORGANISATION DES PRODUCTEURS.....	83
CONCLUSION.....	86
RECOMMANDATIONS.....	86

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : EFFECTIF (%) DES NOUVEAUX SITES SELON LA PRINCIPALE SOURCE D'EAU ET LA PERIODE DE MISE EN EXPLOITATION.....	8
TABLEAU 2: EVOLUTION DES EFFECTIFS ET DES SUPERFICIES DES SITES ENTRE 1960 ET 1995.....	9
TABLEAU 3: LES PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION DE L'OIGNON BULBE (1997/98).....	23
TABLEAU 4: TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE D'OIGNON BULBE.....	24
TABLEAU 5 :TAUX DE COMMERCIALISATION DE L'OIGNON BULBE.....	25
TABLEAU 6 :LES ZONES DE COMMERCIALISATION DE L'OIGNON BULBE.....	26
TABLEAU 7 : QUANTITE (EN %) ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	26
TABLEAU 8 : LES PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION DE L'OIGNON FEUILLES (1997/98).....	27
TABLEAU 9 : TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE D'OIGNON FEUILLES.....	28
TABLEAU 10 : TAUX DE COMMERCIALISATION DE L'OIGNON FEUILLES.....	30
TABLEAU 11 : LES ZONES DE COMMERCIALISATION DE L'OIGNON FEUILLES.....	31
TABLEAU 12 : QUANTITE (%) D'OIGNON FEUILLES ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	31
TABLEAU 13 : LES PRINCIPALES PROVINCES DE PRODUCTION DU CHOU.....	32
TABLEAU 14 : TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE DE CHOU.....	33
TABLEAU 15 : TAUX DE COMMERCIALISATION DU CHOU.....	35
TABLEAU 16 : LES ZONES DE COMMERCIALISATION DU CHOU.....	35
TABLEAU 17 : QUANTITE (EN %) DE CHOU ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	36
TABLEAU 18 : LES PRINCIPALES PROVINCES PRODUCTRICES DE LA TOMATE.....	37
TABLEAU 19 : TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE DE TOMATE.....	37
TABLEAU 20 : TAUX DE COMMERCIALISATION DE LA TOMATE.....	39
TABLEAU 21 : LES ZONES DE COMMERCIALISATION DE LA TOMATE.....	39
TABLEAU 22 : QUANTITE (EN %) DE TOMATE ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	40
TABLEAU 23: LES PRINCIPALES PROVINCES DE PRODUCTION DE L'AUBERGINE LOCALE.....	41
TABLEAU 24 : TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE DE L'AUBERGINE LOCALE.....	42
TABLEAU 25: TAUX DE COMMERCIALISATION DE L'AUBERGINE LOCALE.....	43
TABLEAU 26: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DE L'AUBERGINE LOCALE.....	44
TABLEAU 27: QUANTITE (EN %) D'AUBERGINE LOCALE ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	45
TABLEAU 28: LES PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION DE L'AUBERGINE IMPORTEE.....	45
TABLEAU 29: TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE D'AUBERGINE IMPORTEE.....	46
TABLEAU 30: TAUX DE COMMERCIALISATION DE L'AUBERGINE IMPORTEE.....	47
TABLEAU 31: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DE L'AUBERGINE IMPORTEE.....	48
TABLEAU 32: QUANTITE D'AUBERGINE IMPORTEE ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	48
TABLEAU 33: LES PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION DU PIMENT.....	49
TABLEAU 34: TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE DU PIMENT.....	49
TABLEAU 35: TAUX DE COMMERCIALISATION DU PIMENT.....	51
TABLEAU 36: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DU PIMENT.....	51
TABLEAU 37: QUANTITE DE PIMENT (EN %) ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	52
TABLEAU 38: LES PRINCIPALES PROVINCES DE PRODUCTION DE LA LAITUE.....	52
TABLEAU 39: TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE DE LA LAITUE.....	53
TABLEAU 40: TAUX DE COMMERCIALISATION DE LA LAITUE.....	54
TABLEAU 41: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DE LA LAITUE.....	55
TABLEAU 42: QUANTITE (EN %) DE LAITUE ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	55
TABLEAU 43: LES PRINCIPALES PROVINCES PRODUCTRICES DE LA CAROTTE.....	55
TABLEAU 44: TAUX DE COMMERCIALISATION DE LA CAROTTE.....	57
TABLEAU 45: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DE LA CAROTTE.....	57
TABLEAU 46: QUANTITE (EN %) DE CAROTTE ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	58
TABLEAU 47: LES PRINCIPALES PROVINCES DE PRODUCTION DE LA POMME DE TERRE.....	58
TABLEAU 48: TAUX DE COMMERCIALISATION DE LA POMME DE TERRE.....	60
TABLEAU 49: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DE LA POMME DE TERRE.....	61
TABLEAU 50: QUANTITE (EN %) DE LA POMME DE TERRE ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	61
TABLEAU 51: LES PRINCIPALES PROVINCES DE PRODUCTION DU HARICOT VERT.....	62
TABLEAU 52: TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE DE HARICOT VERT.....	62
TABLEAU 53: TAUX DE COMMERCIALISATION DU HARICOT VERT.....	64
TABLEAU 54: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DU HARICOT VERT.....	64
TABLEAU 55: QUANTITE (EN %) DU HARICOT VERT ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	65
TABLEAU 56: LES PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION DES FRAISES.....	65

TABLEAU 57: TAUX DE COMMERCIALISATION DES FRAISES.....	67
TABLEAU 58: LES PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION DES CONCOMBRES	68
TABLEAU 59: TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE DE CONCOMBRE	69
TABLEAU 60: TAUX DE COMMERCIALISATION DES CONCOMBRES	70
TABLEAU 61: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DES CONCOMBRES	70
TABLEAU 62: QUANTITE (EN %) DE CONCOMBRES ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	71
TABLEAU 63 : LES PRINCIPALES PROVINCES DE PRODUCTION DU POIVRON.....	71
TABLEAU 64: TAUX DE COMMERCIALISATION DU POIVRON	73
TABLEAU 65: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DU POIVRON.....	73
TABLEAU 66: LES PRINCIPALES PROVINCES PRODUCTRICES DE L'AIL.....	74
TABLEAU 67: TAUX DE COMMERCIALISATION DE L'AIL.....	76
TABLEAU 68: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DE L'AIL.....	76
TABLEAU 69: QUANTITE (EN %) D'AIL ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR	76
TABLEAU 70: LES PRINCIPALES PROVINCES DE PRODUCTION DU GOMBO.....	77
TABLEAU 71: TAUX D'ECHEC DE LA CULTURE DU GOMBO	78
TABLEAU 72: TAUX DE COMMERCIALISATION DU GOMBO.....	80
TABLEAU 73: LES ZONES DE COMMERCIALISATION DU GOMBO	80
TABLEAU 74: QUANTITE (EN %) DE GOMBO ACHETEE PAR PROFIL D'ACHETEUR.....	81

LISTE DES FIGURES

Graphique 1 : Evolution du nombre et des superficies des sites ouverts par période.....	9
GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DES SITES OUVERTS	5
GRAPHIQUE 3: OFFRE DE L'OIGNON BULBE DURANT LA CAMPAGNE 97/98.....	24
GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DU PRIX DE L'OIGNON BULBE DURANT LA CAMPAGNE 97/98.....	25
GRAPHIQUE 5 : OFFRE DE L'OIGNON FEUILLES DURANT LA CAMPAGNE 97/98	28
GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION DU PRIX DE L'OIGNON FEUILLE DURANT LA CAMPAGNE	29
GRAPHIQUE 7: OFFRE DU CHOU DURANT LA CAMPAGNE 97/98	33
GRAPHIQUE 8 : EVOLUTION DU PRIX DU CHOU DURANT LA CAMPAGNE.....	34
GRAPHIQUE 9 : OFFRE DE LA TOMATE DURANT LA CAMPAGNE 97/98.....	38
GRAPHIQUE 10 : EVOLUTION DES PRIX DE LA TOMATE AU COURS DE LA CAMPAGNE.....	38
GRAPHIQUE 11: OFFRE DE L'AUBERGINE LOCALE DURANT LA CAMPAGNE 97/98	42
GRAPHIQUE 12: EVOLUTION DES PRIX DURANT LA CAMPAGNE 97/98	43
GRAPHIQUE 13: OFFRE DE L'AUBERGINE IMPORTEE DURANT LA CAMPAGNE 97/98	46
GRAPHIQUE 14: EVOLUTION DES PRIX DURANT LA CAMPAGNE	47
GRAPHIQUE 15: OFFRE DU PIMENT DURANT LA CAMPAGNE 97/98	50
GRAPHIQUE 16: EVOLUTION DES PRIX DURANT LA CAMPAGNE	50
GRAPHIQUE 17: OFFRE DE LA LAITUE DURANT LA CAMPAGNE 97/98	53
GRAPHIQUE 18: EVOLUTION DES PRIX DE LA LAITUE AU COURS DE LA CAMPAGNE.....	54
GRAPHIQUE 19: OFFRE DE LA CAROTTE DURANT LA CAMPAGNE 97/98	56
GRAPHIQUE 20: EVOLUTION DES PRIX DE LA CAROTTE	56
GRAPHIQUE 21 : OFFRE DE LA POMME DE TERRE DURANT LA CAMPAGNE 97/98	59
GRAPHIQUE 22: EVOLUTION DES PRIX DE LA POMME DE TERRE AU COURS DE LA CAMPAGNE	60
GRAPHIQUE 23: OFFRE DU HARICOT VERT DURANT LA CAMPAGNE 97/98	63
GRAPHIQUE 24: EVOLUTION DES PRIX DU HARICOT VERT DURANT LA CAMPAGNE	63
GRAPHIQUE 25: OFFRE DES FRAISES DURANT LA CAMPAGNE 97/98	66
GRAPHIQUE 26 : EVOLUTION DES PRIX DES FRAISES AU COURS DE LA CAMPAGNE.....	67
GRAPHIQUE 27: OFFRE DES CONCOMBRES DURANT LA CAMPAGNE 97/98	69
GRAPHIQUE 28: EVOLUTION DES PRIX DE CONCOMBRE AU COURS DE LA CAMPAGNE 97/98.....	69
GRAPHIQUE 29: OFFRE DU POIVRON AU COURS DE LA CAMPAGNE 97/98.....	72
GRAPHIQUE 30: EVOLUTION DES PRIX DE POIVRON DURANT LA CAMPAGNE 97/98.....	73
GRAPHIQUE 31 : OFFRE DE L'AIL AU COURS DE LA CAMPAGNE 97/98	75
GRAPHIQUE 32: EVOLUTION DES PRIX DE L'AIL AU COURS DE LA CAMPAGNE 97/98.....	75
GRAPHIQUE 33: OFFRE DU GOMBO AU COURS DE LA CAMPAGNE 97/98.....	78
GRAPHIQUE 34: EVOLUTION DES PRIX DU GOMBO AU COURS DE LA CAMPAGNE 97/98.....	79

INTRODUCTION

La culture maraîchère est la production d'un ensemble de plantes annuelles ou pérennes, arbustives ou herbacées dans un espace agricole délimité, généralement exploité de façon intensive, dont la récolte est vendue en plus ou moins grande quantité et fournit les ingrédients entrant dans la composition des sauces ou des salades (Autissier, 1994).

Au Burkina Faso, la culture maraîchère est généralement pratiquée en contre saison, c'est-à-dire après la saison pluvieuse. Après cette saison, le paysan est en période d'inactivité et attend la saison hivernale prochaine. Pour pallier à ce désœuvrement, beaucoup de personnes pratiquent la maraîcheculture. Le produit de cette activité est vendu et procure des revenus non négligeables à ces pratiquants. La culture maraîchère peut constituer un tremplin pour freiner l'exode rural.

Avec l'insuffisance des céréales, la culture maraîchère constitue un appoint pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Malheureusement ce secteur est mal connu et la production mal maîtrisée. Il importe donc que la production soit connue, les zones de production identifiées ainsi que les circuits de commercialisation.

La présente étude s'inscrit dans ce cadre et a pour objectif d'analyser la filière maraîchère au Burkina Faso.

Le document est subdivisé en trois parties précédées de la description méthodologique :

- la première partie concerne les résultats de la campagne 96/97 ;
- la deuxième partie celle de la campagne 97/98 ;
- la troisième partie évoque les difficultés de la filière maraîchère ;

Enfin le document s'achève par une conclusion et une note de recommandation

METHODOLOGIE

Le travail a consisté à utiliser les données déjà existantes, notamment celles des campagnes 96/97 et 97/98. Les données conservées sous format SPSS ont permis de faire des tabulations en fonctions des aspects abordés puis transférées sur EXCEL pour le calcul de certains pourcentages et ratios.

En rappel, l'enquête maraîchère concerne 390 villages obtenus par tirage aléatoire systématique à probabilité inégale proportionnellement à l'effectif des maraîchers et avec remise. Après dépouillement 341 villages ont servi à l'estimation des résultats. De ces villages, 6812 maraîchers échantillons ont été tirés selon le tirage aléatoire simple à probabilité égale.

PARTIE A : LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE 96/97

1 CARACTERISTIQUES GENERALES DES SITES

1.1 Les sites d'exploitation

Le maraîchage au Burkina Faso est surtout pratiqué dans des bas-fonds, autour des barrages, des lacs et des cours d'eau (rivière ou fleuve) appelé **site d'exploitation**. Toutefois la province du Sanguié se particularise par la pratique de l'activité de production en grande partie autour des parcelles de case. Le site d'exploitation est défini comme étant le lieu de concentration des exploitants maraîchers.

Un **exploitant maraîcher** est une personne physique ou morale pratiquant l'activité de production des principales cultures maraîchères. Les cultures considérées ici sont: l'Oignon feuille, l'Oignon bulbe, le Chou, la Tomate, l'Aubergine locale, l'Aubergine importée, le Piment, la Laitue, la Carotte , la Pomme de terre, le Haricot vert, les Fraises, le Concombre, le Poivron, l'Ail, le Gombo, le Tabac et les Autres cultures (betterave, taro, navet, courgettes etc).

Les produits comme le melon, la pastèque, les courges, l'oseille, feuille de haricot, feuille de menthe, feuille d'épinard ne sont pas considérées comme des produits de l'activité maraîchère.

1.2 Le Potentiel

Seulement 12% des sites disposent de motopompes et 5% de canalisation dont plus de la moitié ont pour principale source d'eau un barrage ou un forage.

La protection des aires de production est une pratique courante. Plus de 70% des sites sont pourvus de clôture dont environ 20% sont sous forme de grillage.

La disponibilité en eau sur le site est déterminante dans sa mise en exploitation. Plus de 55% des sites ayant pour principale source d'eau un puit traditionnel ou un cours d'eau ont été ouverts avant 1980 ; à l'opposé, la pratique de l'activité autour des barrages n'a connu un réel engouement qu'après cette période. En effet, plus de 75% des sites ayant pour principale source d'eau le barrage ou le forage ont été ouverts après 1980 dont 30% entre 1986 et 1990. Ces sites représentent 13% des sites d'exploitation. Ce que l'on peut également constater, c'est que la proportion de site ayant pour principale source d'eau un barrage ou un forage a été en croissance continue entre 1960 et 1985 avec un maximum de 20% entre 1981 et 1985. De même on constate une plus forte croissance du nombre de sites avec maîtrise d'eau (barrage, forage) bien qu'au niveau national, la principale source d'eau des maraîchers reste le puits traditionnel (62% des maraîchers) suivi des rivières ou fleuves (21%) et des barrages et forages (16%).

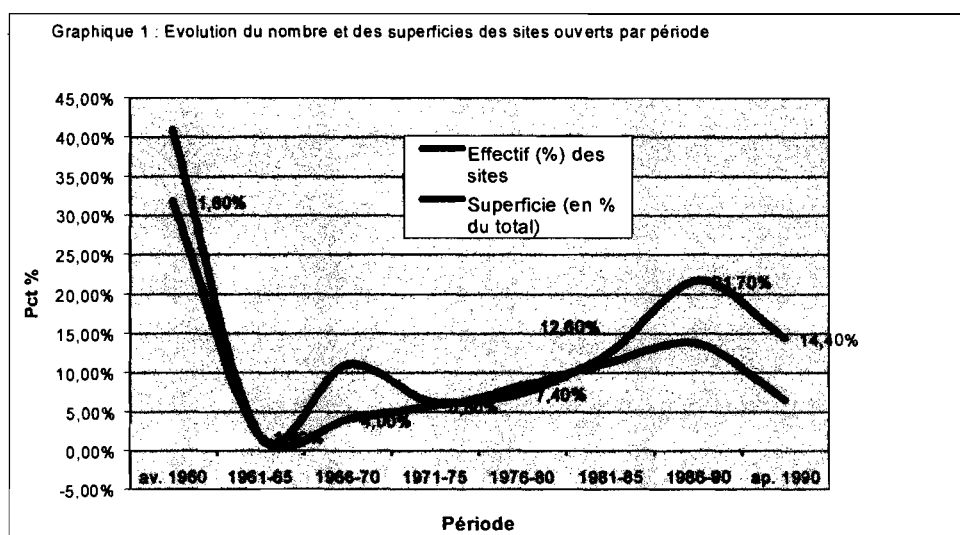
Tableau 01 : Effectif (%) des nouveaux sites selon la principale source d'eau et la période de mise en exploitation

période de mise en exploitation	Principale source d'eau			Total
	Proportion (*) barrage/ forage	Barrage (**) ou forage	Puit (**) traditionnel rivière/fleuve	
nd	13%	1%	0%	1%
av. 1960	2%	6%	36%	32%
1961-65	12%	2%	2%	2%
19-70	16%	5%	4%	4%
1971-75	14%	6%	6%	6%
1976-80	16%	9%	7%	7%
1981-85	20%	19%	12%	13%
1986-90	19%	32%	20%	22%
ap. 1990	17%	19%	14%	14%
Total du tableau	13%	100%	100%	100%

* : il s'agit du rapport entre le nombre de nouveaux sites ayant pour principale source d'eau un barrage rapporté au nombre total de nouveaux sites ouverts au cours de la période. Il indique la proportion de site avec maîtrise d'eau.

(**) : il s'agit de la répartition des sites dans le temps et selon la principale source d'eau.

Le nombre de sites d'exploitation est estimé à 1436 selon le recensement maraîcher de 1995. La superficie brute de ces sites d'exploitation a été estimée à 6600 ha. 64% de ces superficies sont concentrées dans 6 provinces : il s'agit du Houet (17%), du Sanguié (13%), du Boulgou (12%), du Bam (9%) et 6% pour le Bazéga et le Sourou. 31% des sites ont été ouverts avant 1960 représentant 41% des superficies. Entre 1961 et 1980, le taux d'ouverture des sites est passé de 2% entre 1961 et 1965 à 22% entre 1986 et 1990 pour tomber à 14% entre 1990 et 1995. Le fait marquant est la baisse de la superficie moyenne par nouveaux sites ouverts. En effet, celle-ci est passée de 6 ha entre 1961 et 1965 à 2 ha entre 1990 et 1995 (Graphique 1).



En fait, il y a eu deux périodes importantes dans le processus de mise en exploitation des sites. Avant 1960, 32% de sites ouverts et après 1980, 49% de sites ouverts ; ce qui représente 81% de l'effectif total des sites exploités au Burkina Faso. La période de 1960 à 1980 est donc une période de stagnation pour la filière. Ce qui est remarquable, c'est la baisse dans le temps de la superficie brute moyenne par site ouvert dans le temps. En effet, la superficie brute par site est passée de 12,8 ha entre 1966-1970 à 2 ha entre 1990-1995.

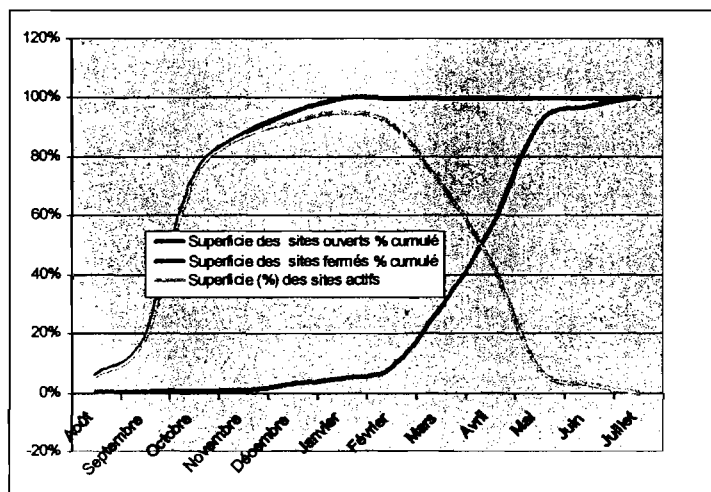
Tableau 02 : Evolution des effectifs et des superficies des sites entre 1960 et 1995

Période	Superficie moyenne par site ouvert	% de superficie	Nombre de site ouvert	% de site ouvert
Nd		0%	8	0
av. 1960	5,9	41%	456	32%
1961-65	5,0	2%	26	2%
1966-70	12,8	11%	57	4%
1971-75	4,9	6%	84	6%
1976-80	5,2	8%	106	7%
1981-85	4,1	11%	181	13%
1986-90	2,9	14%	311	22%
1991-95	2,1	6%	207	14%
Total	4,2	100%	1436	100%

Pendant la campagne maraîchère, un site est dit actif lorsque au moins un exploitant maraîcher se trouve sur le site. L'intensité de l'activité sur les sites est fonction de la disponibilité en eau et de l'étalement de la campagne agricole. L'activité commence plutôt au nord du pays qu'au sud et à l'Ouest.

L'activité connaît son maximum dans les mois d'octobre à mars avec au moins 71% des superficies qui sont exploitées.

Graphique 2 : évolution des sites ouverts



Mois	Superficie des sites ouverts % cumulé	Superficie des sites fermés % cumulé	Superficie (%) des sites actifs
Août	6%	0%	6%
Septembre	18%	0%	18%
Octobre	73%	1%	72%
Novembre	88%	1%	87%
Décembre	95%	3%	92%
Janvier	100%	5%	95%
Février	100%	8%	91%
Mars	100%	29%	71%
Avril	100%	55%	45%
Mai	100%	91%	9%
Juin	100%	97%	3%
Juillet	100%	100%	0%

2 SUPERFICIES RENDEMENTS PRODUCTIONS ET PREVALENCE DES CULTURES

2.1 Superficies par culture

La superficie cultivée totale était de 4.334 Ha en 1996/97.

Les plus grandes superficies en culture maraîchère étaient observées dans les provinces suivantes :

1.	Sanguié	1.347 Ha
2.	Bam	402 Ha
3.	Houet	401 Ha
4.	Boulgou	282 Ha
5.	Oubritenga	255 Ha
7.	Ganzourgou	214 Ha

Il y avait 6 autres provinces avec une superficie emblavée totale qui dépassait le 100 Ha.

Les plus petites superficies sont trouvées dans la partie Nord et l'Est du pays : l'Oudalan, la Tapoa, le Soum, le Séno, le Kouritenga, le Namentenga, la Gnagna et le Gourma avaient des superficies inférieures à 20 Ha.

Au plan national les cultures les plus importantes étaient les suivantes :

1.	Oignon bulbe	1.504 Ha
2.	Tomate	825 Ha
3.	Haricot vert	496 Ha
4.	Chou	483 Ha
5.	Aubergine locale	187 Ha
6.	Oignon feuille	134 Ha
7.	Carotte	119 Ha

Toutes les autres cultures avaient des superficies ne dépassant pas les 100 Ha.

Bien que la plupart des cultures maraîchères était cultivée dans l'ensemble des provinces, à l'exception de quelques cultures rares comme la fraise, on peut quand même enregistrer des concentrations régionales (supérieure à 50 Ha au niveau provincial).

Il s'agit des cultures et des provinces suivantes : l'oignon bulbe au Sanguié (955 Ha), au Boulgou (235 Ha) et à l'Oubritenga (62 Ha) ; le chou au Sanguié (134 Ha) et au Houet (77 Ha) ; la tomate au Ganzourgou (127 Ha), au Houet (117 Ha), à la Comoé (99 Ha), au Kéné Dougou (89 Ha), à l'Oubritenga (86 Ha), au Sanguié (64 Ha) et au Mouhoun (58 Ha) ; la carotte au Houet (63 Ha) ; l'haricot vert au Bam (343 Ha).

OIGNON BULBE

La culture est fortement concentrée dans 2 provinces : le Sanguié et le Boulgou qui à eux deux ont 80 % de la superficie emblavée de l'oignon bulbe. L'oignon bulbe n'est pas beaucoup pratiqué dans les provinces de l'Ouest et du Sud-Ouest et pas non plus dans celles de l'Est.

OIGNON FEUILLE

Comme l'oignon bulbe, l'oignon feuille est cultivé dans la quasi totalité des provinces, avec des concentration régionales au Bazèga et au Sanguié.

CHOU

Dans toutes les provinces on enregistre des superficies en chou. Néanmoins, c'est le Sanguié qui est bien en tête, suivi par le Houet. Le chou est beaucoup cultivé au Centre du pays, et moins répandu à l'Ouest et au Sud et à l'Est.

TOMATE

La tomate est une des cultures les moins concentrées : presque toutes les provinces ont des superficies assez importantes en tomate. On constate pourtant une concentration de cette culture à l'Ouest et au Sud du pays : à peu près la moitié des superficies en tomate se trouvent dans cette région. D'autres superficies importantes sont enregistrées au Centre, notamment dans les provinces du Ganzourgou, de l'Oubritenga et du Sanguié.

AUBERGINE LOCALE

L'aubergine locale est, comme la tomate, pratiquée dans toutes les provinces. 5 provinces au Centre prennent en compte 50 % de la superficie totale : le Sanguié, le Sanmatenga, le Bazèga, le Boulkiemde et l'Oubritenga. A l'Ouest des superficies importantes sont localisées à la Comoé.

AUBERGINE IMPORTEE

L'aubergine importée est beaucoup moins important que l'aubergine locale en termes de superficie emblavée. Il y a trois provinces qui dominent la production de cette culture : l'Oubritenga, le Houet et le Bazèga.

PIMENT

Les zones de production du piment ne sont pas concentrées. Cette culture est surtout pratiquée dans les provinces du Sanguié, de l'Oubritenga et dans un moindre mesure dans celles du Bazèga, du Boulgou, de la Comoé et du Nahouri.

LAITUE

La culture de laitue est fortement concentrée dans la province du Kadiogo (avec la ville de Ouagadougou) et - moins important - dans la province du Houet (avec Bobo-Dioulasso). Presque 60 % des superficies sous laitue sont localisées dans ces deux provinces. Au Kadiogo la laitue est la plus importante culture maraîchère de la province du point de vue superficie.

Un troisième lieu de production se trouve dans la province du Yatenga (avec la ville de Ouahigouya).

CAROTTE

53 % des superficies emblavées en carotte se trouvent dans la province du Houet. Trois autres zones de production d'une certaine importance ont été localisées dans le pays, à savoir le Sanguié, le Kadiogo et le Yatenga.

POMME DE TERRE

Les plus grandes superficies de la pomme de terre sont au Houet (avec 46 % du total) et au Yatenga (avec 25 % du total). Deux autres provinces méritent d'être mentionnées comme zones de production : le Sourou et le Bazéga.

HARICOT VERT

L'haricot vert est probablement la culture la plus concentrée parmi toutes les cultures maraîchères, à l'exception de l'ail et de la fraise. La zone de production par excellence est la province du Bam avec une superficie totale en haricot vert de 343 Ha, soit 69 % de la superficie nationale sous cette culture. D'autres zones de production sont le Yatenga, l'Oubritenga, le Sanmatenga, le Sourou et le Zoundwéogo.

FRAISE

Du point de vue superficie la culture de la fraise est presque négligeable au plan national. C'est la province du Kadiogo qui domine largement cette culture maraîchère.

CONCOMBRE

Bien que la culture du concombre soit plus répandue que celle de la fraise, ses superficies totales sont petites. Deux zones de production méritent d'être mentionnées, à savoir le Houet et l'Oubritenga.

POIVRON

On distingue deux zones de production pour la culture du poivron, l'une est le Bazéga, l'autre le Houet ; 70 % des superficies emblavées en poivron sont localisées dans ces deux provinces.

AIL

La production de la culture de l'ail est fortement dominée par la province du Sanguié (74 % de la superficie nationale). Ailleurs, seul dans la province du Bam cette culture couvre des superficies relativement importantes.

GOMBO

Le gombo est surtout cultivé dans la province du Sanguié, où on trouve 38 % de la superficie nationale en gombo. Trois autres zones de production peuvent être mentionnées : le Houet, le Bazéga et le Ganzourgou.

TABAC

La province du Sanguié domine la culture du tabac : 67 % des superficies emblavées en tabac sont localisées dans cette province. En deuxième lieu se trouve la province du Sourou avec 15 % de la superficie nationale.

AUTRES CULTURES

Il y a de cultures autres que ceux déjà saisies qui couvrent des petites superficies dans certaines zones. Il s'agit de cultures comme le basilique, le courge, le persil, le sellerie, l'oseille, l'alcafouni, le petit pois vert, l'épinard, le radis, le lissambo et le loudo..

2.2 Rendements par culture

OIGNON BULBE

Des rendements bien au-dessus de la moyenne nationale (25,3 t/ha) sont enregistrés dans les provinces suivantes (en ignorant les provinces ayant des très petites superficies) : le Yatenga (34,3 t/ha), la Kossi (31,5 t/ha) et le Bazéga (31,0 t/ha). Le Ganzourgou (27,2 t/ha), l'Oubritenga (25,5 t/ha), le Boulgou (25,4 t/ha), le Sourou (25,4 t/ha) et dans un moindre mesure aussi le Sanmatenga (21,6 t/ha) et le Boulkiemdé (21,2 t/ha) ont des rendements autour de la moyenne nationale. Les rendements mesurés au Houet (18,7 t/ha), au Bam (13,7 t/ha) et au Sanguié (11,7 t/ha) sont pourtant bien en-dessous de cette moyenne nationale.

OIGNON FEUILLE

Les 4 provinces ayant des superficies en oignon feuille dépassant 10 hectares enregistrent des rendements très variables : le Yatenga (36,8 t/ha), le Bazéga (27,2 t/ha), le Houet (17,9 t/ha) et le Sanguié (14,7 t/ha). La moyenne nationale est de 25,8 t/ha.

CHOU

Les provinces dans lesquelles on a enregistré des rendements supérieurs à 30 tonnes à l'hectare sont au nombre de sept : le Passoré (39,1 t/ha), le Yatenga (39,0 t/ha), le Ganzourgou (36,9 t/ha), le Bazéga (36,2 t/ha), le Mouhoun (33,3 t/ha), le Sourou (32,1 t/ha) et le Kadiogo (30,2 t/ha).

Cinq provinces ayant aussi des superficies dépassant 10 ha enregistrent des rendements inférieurs à 30 t/ha et en-dessous de la moyenne nationale, qui est de 32,4 t/ha. Ce sont le Boulgou (28,6 t/ha), le Sanguié (28,4 t/ha), la Comoé (27,1 t/ha), le Houet (26,7 t/ha) et le Sanmatenga (24,6 t/ha).

TOMATE

Pour les provinces avec des superficies importantes en tomate les rendements enregistrés tournent entre 14 et 28 tonnes à l'hectare, la moyenne nationale étant de 21,5 t/ha.

Les rendements les plus élevés sont enregistrés dans les provinces suivantes : le Nahouri (28,3 t/ha), la Sissili (27,6 t/ha), le Mouhoun (24,6 t/ha), le Boulgou (24,6 t/ha) et le Passoré (24,1 t/ha).

Les rendements les plus bas sont enregistrés dans les provinces du Sanguié (14,1 t/ha), du Houet (16,0 t/ha), de la Comoé (16,8 t/ha), du Kéné Dougou (19,7 t/ha) et du Poni (19,9 t/ha).

AUBERGINE LOCALE

Le rendement moyen au niveau national est de 20,6 tonnes à l'hectare. Dans les provinces ayant des superficies dépassant 10 ha les rendements enregistrés sont tous inférieurs à 20 t/ha, à l'exception du Bazèga, où on constate un rendement moyen de 25,6 t/ha. Les autres provinces enregistrent les rendements suivants : le Houet (19,3 t/ha), la Comoé (19,3 t/ha), l'Oubritenga (19,1 t/ha), le Sanmatenga (19,0 t/ha), le Boulkiemdé (14,8 t/ha) et le Sanguié (12,0 t/ha).

AUBERGINE IMPORTEE

Le rendement moyen national de l'aubergine importée est de 27,3 t/ha, bien supérieur à celui de l'aubergine locale. Moins répandue que l'autre, il n'y a que 3 provinces avec une superficie en aubergine importée qui dépasse les 10 hectares.

Les rendements de ces 3 provinces sont les suivants : au Bazèga 32,3 t/ha, à l'Oubritenga 31,1 t/ha et au Houet 23,6 t/ha.

PIMENT

Pour le piment on enregistre un rendement moyen national de 9,0 tonnes à l'hectare. Dans les provinces avec des superficies importantes on note les rendements suivantes : à la Comoé 12,1 t/ha, au Bazèga 10,0 t/ha, au Boulgou 7,9 t/ha, au Nahouri (7,4 t/ha), au Sanguié (6,2 t/ha) et à l'Oubritenga (4,7 t/ha).

LAITUE

Les rendements de la laitue sont très peu variables. La moyenne nationale étant 13,3 t/ha, 21 sur 30 provinces enregistrent des rendements moyens entre 12 et 15 t/ha.

Pour les 3 provinces leader en termes de superficie, on note les rendements suivants : le Kadiogo 13,6 t/ha, le Houet 14,6 t/ha et le Yatenga 14,4 t/ha.

CAROTTE

Ce sont les mêmes 3 provinces qui, avec le Sanguié, dominent la culture de carotte. Les rendements se trouvent dans la proximité de la moyenne nationale qui est de 13,6 t/ha : le Yatenga enregistre des rendements moyens de 14,8 t/ha, suivie par le Houet avec 13,9 t/ha et le Kadiogo avec 12,7 t/ha. Les rendements moyens du Sanguié sont avec 9,9 t/ha au-dessous de la moyenne nationale.

POMME DE TERRE

Les provinces productrices les plus importantes de pomme de terre, le Houet et le Yatenga enregistrent des rendements très différents. Avec un rendement moyen de 34,9 t/ha le Yatenga se trouve au-dessus de la moyenne nationale de 28,9 t/ha. Le Houet au contraire note des rendements moyens de 12,0 t/ha, qui est bien en dessous de cette moyenne.

HARICOT VERT

Le rendement moyen au niveau national est de 6,0 t/ha. Les plus grandes productrices enregistrent des rendements moyens suivants : le Yatenga 7,8 t/ha, le Sourou 6,7 t/ha, l'Oubritenga 6,1 t/ha, le Bam 6,1 t/ha, le Sanmatenga 5,8 t/ha et le Zoundweogo 4,2 t/ha.

FRAISE

Le rendement moyen de la seule grande productrice de fraises, le Kadiogo, est avec 3,0 t/ha un peu au-dessous de la moyenne nationale de 3,9 t/ha.

CONCOMBRE

Le concombre qui à l'extérieur de Houet et de Sanguié est rarement cultivé, connaît un rendement moyen national de 22,0 t/ha. La province du Houet enregistre 21,9 t/ha et la province du Sanguié 18,6 t/ha.

POIVRON

La culture de poivron, largement concentrée dans 2 provinces - le Bazèga et le Houet -, enregistre un rendement moyen national de 6,7 t/ha. Les rendements moyens au Bazéga sont de 7,0 t/ha, tandis que le Sanguié note des rendements moyens de 6,3 t/ha.

AIL

La province du Sanguié qui domine largement la culture de l'ail, enregistre des rendements moyens de 10,0 t/ha, légèrement au-dessus de la moyenne nationale de 9,4 t/ha. Au Bazéga, deuxième province productrice on note des rendements bien au-dessous de la moyenne nationale : 5,8 t/ha.

GOMBO

Les rendements moyens provinciaux varient beaucoup entre les provinces productrices. Le Bazèga enregistre le rendement moyen le plus élevé de 13,1 t/ha, suivi par le Ganzourgou avec 9,0 t/ha, le Houet avec 7,4 t/ha et le Sanguié avec 6,9 t/ha.

TABAC

Aussi pour le tabac la province du Sanguié comme la plus grande productrice enregistre un rendement moyen assez faible de 3,7 t/ha, contre 6,2 t/ha comme moyenne nationale. Le Sourou note des rendements moyens de 8,9 t/ha.

2.3 Productions par culture

OIGNON BULBE

La production totale de l'oignon bulbe était de 25.138 tonnes en 1996/97. La production de l'oignon bulbe est dominée par deux provinces, le Sanguié avec 44 % de la production nationale et le Boulgou avec 24 %. Deux autres provinces méritent d'être mentionnées, c'est-à-dire l'Oubritenga qui contribue pour 6 % à la production nationale et le Yatenga avec 5 %.

OIGNON FEUILLE

La production de l'oignon feuille est beaucoup moins volumineuse que celle de l'oignon bulbe : 3.181 tonnes en 1996/97. A peu près un quart de la production nationale est réalisée dans la province du Bazèga. Un autre quart est produite dans les provinces de la DRA du Nord : le Yatenga et le Passoré. La province du Sanguié réalise 13 % de la production nationale, la province du Houet 8 %.

CHOU

Pendant la campagne 1996/97 14.895 tonnes de chou ont été produites au Burkina. C'est la province du Sanguié qui est à l'origine d'un quart de la production nationale en chou. D'autres provinces productrices importantes sont : le Houet (avec 14 %), le Yatenga (11 %), le Bazèga (9 %) et le Ganzourgou (9 %).

TOMATE

La production de la tomate remontait à 16.670 tonnes pendant la campagne 1996/97. Toutes les provinces produisent de tomates, mais la production est quand même concentrée dans deux régions : le Centre et l'Ouest. Le Ganzourgou est la productrice la plus importante avec une part de 18 % dans la production nationale. Suivent le Houet (11 %), l'Oubritenga (11 %), le Kéné Dougou (11 %), la Comoé (10 %), le Mouhoun (9 %) et le Sanguié (5 %).

AUBERGINE LOCALE

3.636 tonnes de l'aubergine locale ont été produites en 1996/97 dans l'ensemble des provinces.

Pour l'aubergine locale c'est la province du Bazèga qui va en tête avec 14 % de la production nationale. Autres provinces productrices sont la Comoé (12 %), le Sanmatenga (11 %), l'Oubritenga (8 %), le Sanguié (7 %), le Boulkiemdé (7 %), le Houet (7 %) et le Ganzourgou (6 %).

AUBERGINE IMPORTEE

La production de l'aubergine importée est moins importante (2.043 tonnes au niveau national) et plus concentrée que celle de l'aubergine locale. La province de l'Oubritenga seule prend en charge 28 % de la production nationale. Autres province productrices importantes sont le Houet (20 %) et le Bazèga (18 %), suivies de loin par la Comoé (6 %), le Sanmatenga (6 %) et le Sanguié (5 %).

PIMENT

Le piment est produite un peu partout, bien que dans des petites quantités ; la production nationale ne dépassait pas 624 tonnes en 1996/97. Trois provinces prennent la tête : la Comoé (15 %), le Sanguié (15 %) et le Bazèga (14 %). Autres provinces productrices sont : le Boulgou (10 %), le Nahouri (9 %), l'Oubritenga (8 %), le Houet (6 %) et la Bougouriba (6 %).

LAITUE

La production de la laitue, qui remontait à 1.286 tonnes en 1996/97, est dominée par la province du Kadiogo, qui elle seule réalise 41 % de la production nationale de laitue. En deuxième lieu on trouve le Houet avec 19 % de la production nationale. Autres zones de production d'une certaine importance sont : le Yatenga (9 %), le Mouhoun (6 %) et le Boulgou (5 %).

CAROTTE

1.601 tonnes sont produites pendant la campagne 1996/97. Plus de la moitié de cette production est réalisée dans une seule province : le Houet (55 % de la production nationale). Le reste de la production est originaire d'un nombre limité de provinces, dont les plus importantes sont le Yatenga (10 %), le Kadiogo (9 %), le Sanguié (8 %), le Ganzourgou (7 %) et le Passoré (5 %).

POMME DE TERRE

La production nationale de pomme de terre en 1996/97 était de 1.229 tonnes, dont 43 % est réalisée dans la province de Yatenga. Le Houet est une zone de production très importante avec sa part de 28 % dans la production nationale. Deux autres provinces méritent d'être mentionnées : le Sourou (avec 11 % de la production nationale) et le Bazéga (avec 8 %).

HARICOT VERT

La production de l'haricot vert est une affaire des maraîchers du Bam ; eux seuls ils réalisent 68 % de la production nationale, qui était de 3.080 tonnes en 1996/97. Autres zones de production sont le Yatenga (11 %), l'Oubritenga (7 %), le Sourou (5 %) et le Sanmatenga (5 %).

FRAISE

La production nationale de la fraise (27 tonnes en 1996/97), qui n'est enregistrée que dans 5 provinces, est dominée par la province du Kadiogo (49 %). D'autres productions sont réalisées dans les provinces du Bam (38 %) et du Sanguié (11 %).

CONCOMBRE

418 tonnes de concombre sont enregistrées comme production nationale en 1996/97. La quasi totalité est réalisée dans les 4 provinces suivantes : le Houet (38 %), l'Oubritenga (25 %), le Bazéga (22 %), le Sanguié (11 %).

POIVRON

Bien que le poivron soit cultivé dans un nombre considérable de provinces, sa production totale ne dépassait pas les 241 tonnes en 1996/97. Deux provinces sont largement dominantes dans cette culture, c'est à dire le Bazéga (avec une part de 38 %) et le Houet (34 %). Le Sanguié contribue pour 9 % à la production nationale.

AIL

La production de l'ail 396 tonnes pour l'ensemble du pays en 1996/97 - est une affaire du Sanguié ; les maraîchers de cette province réalisent 80 % de la production nationale. Seule la province du Bam peut être considérée comme une deuxième zone de production, avec sa part de 10 % dans la production nationale.

GOMBO

728 tonnes de gombo sont réalisées en 1996/97. Presque toutes les provinces en produisent. Les plus importantes productrices sont les provinces suivantes : le Sanguié (29 % de la production nationale), le Houet (12 %), le Bazéga (11 %), la Bougouriba (7 %) et le Ganzourgou (7 %).

TABAC

La production du tabac - 289 tonnes pour l'ensemble du pays en 1996/97 - est concentrée dans deux provinces : le Sanguié (avec 53 % de la production nationale) et le Sourou (29 %). En troisième lieu se trouve le Yatenga avec une part de 6 %.

2.4 Effectif des maraîchers par culture

Dans cette partie est abordé l'importance relative des cultures en nombre de maraîchers les pratiquant.

L'effectif des maraîchers au niveau national est estimé à 84.221 personnes responsables de planches. Chacun de ces maraîchers cultive au moins une des cultures citées. Dans la plupart des cas les maraîchers ne se limitent pas à la pratique d'une seule culture (monoculture), mais cultivent plusieurs cultures pendant une campagne maraîchère (soit en même temps, soit de façon consécutive).

Au niveau national l'oignon bulbe est la culture la plus cultivée parmi celles suivies ; 40.920 maraîchers , soit 48,6 % de l'effectif total. En deuxième place on trouve la tomate, qui est pratiquée par 30.636 maraîchers (soit 36,4 % de l'ensemble). En troisième lieu on trouve le chou, pratiqué par 18.301 maraîchers, soit 21,7 %.

Ensuite il y a l'aubergine locale (15,9 %), l'oignon feuille (12,9 %), le piment (8,6 %), la laitue (7,9 %), l'aubergine importée (7,7 %), le gombo (6,9 %) et l'haricot vert (6,5 %).

Enfin il y a des cultures qui sont pratiquées par moins de 5 % des maraîchers : le tabac (4,9 %), la carotte (4,5 %), l'ail (2,8 %), la pomme de terre (2,4 %), le poivron (1,8 %), le concombre (1,0 %) et la fraise (0,3 %).

OIGNON BULBE

Bien que l'oignon bulbe est la culture primordiale au niveau nationale en termes de maraîchers qui la pratiquent, il n'y a que 7 provinces où cette culture est la culture la plus pratiquée. Il s'agit des provinces suivantes : le Sanguié (83 %), le Boulgou (83 %), l'Oudalan (79 %), le Namentenga (63 %), le Sourou (60 %), le Séno (52 %) et le Yatenga (39 %).

En termes absolues les grands nombres de maraîchers pratiquant l'oignon bulbe se trouvent dans le Sanguié (15.735 personnes), le Boulgou (9.946), le Yatenga (2.684), l'Oubritenga (1.708) et le Sourou (1.627). On note encore 6 autres provinces dans lesquelles l'effectif dépasse les 500 maraîchers.

OIGNON FEUILLE

L'oignon feuille est la culture la plus pratiquée dans les provinces suivantes : la Gnagna (58 %), la Tapoa (53 %), le Zoundwéogo (38 %), le Gourma (37 %) et le Bazéga (35 %).

En termes absolues on trouve les grands nombres de maraîchers qui pratiquent l'oignon feuille dans d'autres provinces : le Sanguié (1.788), le Yatenga (1.301) et le Bazéga (1.243). Dans 5 autres provinces le nombre de maraîchers pratiquant cette culture est supérieure à 500.

CHOU

En nombre de maraîchers le chou est dominante seulement dans la province du Passoré, avec 594 pratiquants. Mais les plus grands nombres de cultivateurs de chou se trouvent dans d'autres provinces : au Sanguié il y en a 3.306, au Yatenga 1.921, au Boulgou 1.593 et au Kadiogo 1.131. Il y a 8 autres provinces ayant un effectif en cultivateurs de chou supérieur à 500 personnes.

TOMATE

La tomate est la culture primordiale en termes de pratiquants dans 13 provinces. Dans toutes les provinces des DRA du Sud-Ouest, de la Comoé, des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun, sauf le Sourou, la tomate est la culture la plus cultivée. L'importance varie énormément entre ces provinces et va de 28 % au Houet jusqu'à 94 % au Mouhoun. D'autres provinces où la tomate est la culture la plus cultivée se trouvent surtout au centre du pays : le Boulkiemdé, l'Oubritenga et le Ganzourgou.

En effectif c'est encore une fois le Sanguié qui se trouve en tête avec 4.581 pratiquants, suivi par l'Oubritenga (3.118) et le Mouhoun (2.706). Il y a 9 autres provinces ayant un nombre de cultivateurs de tomate qui est entre 1.000 et 2.000 personnes. Il y a enfin 6 provinces avec un effectif entre 500 et 1.000 maraîchers.

AUBERGINE LOCALE

Il n'y a que deux provinces dans lesquelles l'aubergine locale figure comme culture principale, à savoir le Kouritenga où 901 maraîchers ou 41 % du total le cultivent et le Sanmatenga avec 903 cultivateurs, soit 39 % de l'ensemble de maraîchers.

En termes absolus on trouve les plus grands nombres de cultivateurs de l'aubergine locale dans les provinces suivantes : le Sanguié (1.702 maraîchers), le Boulkiemdé (1.303), la Bougouriba (1.265) et la Comoé (1.077). Dans 3 autres provinces on trouvera entre 500 et 1000 cultivateurs de l'aubergine locale.

AUBERGINE IMPORTEE

Dans aucune province il y a plus de 30 % des maraîchers pratiquant l'aubergine importée. Cette culture est nulle part la culture la plus importante en termes de nombre de cultivateurs. Elle est relativement importante dans la plupart des provinces au Sud et à l'Ouest, et d'une très faible importance à l'Est et au Nord du pays.

On compte 4 provinces ayant un nombre de cultivateurs dépassant 500 : l'Oubritenga (982), le Sanguié (785), le Mouhoun (538) et la Comoé (531).

PIMENT

Comme l'aubergine importée le piment ne figure nulle part comme culture dominante. C'est le Nahouri, où elle vient en deuxième position après la tomate, qui enregistre un taux très élevé : 3 sur 4 maraîchers le pratiquent. Dans toutes les autres provinces la part du piment est 25 % ou moins.

On trouve 4 provinces ayant un nombre de cultivateurs de piment qui dépasse 500 : le Sanguié avec 1.634, le Bazéga avec 840, le Nahouri avec 823, le Boulgou avec 712 et la Comoé avec 507.

LAITUE

La laitue est la culture primordiale dans la province du Kadiogo. Ici plus de 72 % des maraîchers cultivent la laitue. Bien que la laitue est pratiquée dans toutes provinces, sa part ne dépasse guère les 30 %.

On enregistre 5 provinces ayant un nombre de cultivateurs supérieur à 500 maraîchers. Il s'agit du Kadiogo avec 1.238 maraîchers, le Yatenga avec 652, le Boulgou avec 641, le Mouhoun avec 615 et le Houet avec 511.

CAROTTE

Cette culture est relativement importante dans les provinces du Passoré (45 %), de l'Oudalan (39 %), du Kadiogo (29 %) et du Houet (25 %), mais ne figure nulle part comme culture primordiale.

En termes absolus il y a 3 provinces qui dominant, à savoir : le Houet avec 811 cultivateurs de carotte, le Yatenga avec 556 et le Kadiogo avec 506.

POMME DE TERRE

Bien que la pomme ne figure nulle part comme culture principale, elle est d'une certaine importance dans les provinces de l'Oudalan (avec 32 % des maraîchers la pratiquant), au Namentenga (avec 23 %), au Yatenga (12 %) et au Houet (11 %).

C'est uniquement au Yatenga (avec 829 cultivateurs de pomme de terre) que le nombre de cultivateurs dépasse le seuil de 500.

HARICOT VERT

L'haricot vert est la culture dominante dans la province du Bam : 76 % des maraîchers sont impliqués dans sa pratique. L'haricot joue également un rôle important dans les provinces du Zoundwéogo (29 %), du Sanmatenga (21 %), du Yatenga (15 %) et de l'Oubritenga (13 %).

En nombre de maraîchers il y a 3 provinces dans lesquelles on trouve plus de 500 maraîchers de haricot. Ce sont : le Bam (2.256), le Yatenga (1.040) et l'Oubritenga (602).

FRAISE

C'est seulement dans la province du Kadiogo que la fraise figure parmi les cultures les plus importantes : 222 maraîchers, soit 13 % de l'ensemble la pratiquent. Dans toutes les autres provinces cette culture est négligeable soit inexistante.

CONCOMBRE

Le concombre est une culture marginale. Il n'y a que 14 provinces où on a trouvé de maraîchers de concombre et nulle part le pourcentage des maraîchers le pratiquant ne dépasse les 6 %. Les plus grands nombres sont trouvés dans les provinces de l'Oubritenga, du Houet et du Sanguié.

POIVRON

Plus pratiqué que le concombre, mais comme celui avec des faibles nombres de cultivateurs, le poivron figure comme culture importante uniquement dans la province du Bazéga (pratiqué par 10 % des maraîchers).

AIL

L'ail est une culture importante dans la province du Kouritenga (26 % la pratiquent), bien que en termes absolues le nombre de cultivateurs n'est pas important. Aussi au Bam et dans un moindre mesure au Sanguié cette culture figure parmi les cultures les plus importantes.

En termes absolus la plupart de ses cultivateurs se trouvent au Sanguié : 1.117. Dans les autres provinces le nombre est inférieur à 500.

GOMBO

Le gombo est pratiqué dans presque toutes les provinces. Bien qu'il ne figure nulle part comme culture primordiale, il joue un rôle important dans les provinces suivantes : la Bougouriba (pratiqué par 26 % des maraîchers), le Passoré (22 %), le Kouritenga (21 %), le Nahouri (19 %), le Zoundwéogo (19 %), la Gnagna (17 %), la Kossi (15 %), la Sissili (15 %), le Namentenga (14 %), le Poni (13 %) et l'Oubritenga (11 %).

En nombre absolu il n'y a que 3 provinces avec plus de 500 maraîchers pratiquant le gombo. Il s'agit du Sanguié avec 1.599 maraîchers, de la Bougouriba avec 625 cultivateurs et de l'Oubritenga avec 514 cultivateurs.

TABAC

La culture du tabac est fortement concentrée dans 3 provinces : le Sourou (32 % des maraîchers y cultivent le tabac), le Sanguié (12 %) et le Yatenga (10 %).

Plus de 90 % des cultivateurs de tabac du Burkina se trouvent dans ces 3 provinces, avec en tête le sanguié (2.222) maraîchers, suivi par le Sourou (858) et Yatenga (690).

2.5 Répartition des cultures

Les cultures maraîchères ne sont pas réparties d'une façon égale sur le territoire national; il y a des zones où on trouve des concentrations de certaines cultures, des zones où certaines cultures ne sont pas du tout cultivées. Il existe des provinces où toutes ou presque toutes les cultures sont cultivées ; il y a d'autres où la culture maraîchère est limitée à un nombre réduit de spéculations.

L'index de Amemiya est un instrument qui sert à mesurer la répartition de plusieurs phénomènes dans une seule région. L'index indique si les phénomènes sont présentes d'une façon équilibrée. Par exemple la répartition d'un nombre de cultures maraîchères dans une province.

L'index peut également servir à mesurer la répartition d'un seul phénomène dans plusieurs régions. Ainsi, l'index enregistre dans quelle mesure les régions ont leur part dans l'existence du phénomène. Par exemple, la distribution d'une culture maraîchère dans plusieurs provinces.

L'index affecte des valeurs de 0 à 1 à une structure. La valeur 0 indique que la structure est parfaitement équilibrée, la valeur 1 indique que la structure est complètement déséquilibrée.

Sur la base de l'index de Amemiya on peut distinguer 5 groupes de provinces :

GROUPE	VALEUR DE L'INDEX	PROVINCE
I	< 0,100	BAZEGA
II	0,100 - 0,200	BOULKIEMDE, GNAGNA, GOURMA, HOUET, KOSSI, KOURITENGA, OUBRITENGA, PASSORE, SANMATENGA, SENO, SOUM, SOUROU, TAPOA, YATENGA, ZOUNDWEOGO
III	0,200 - 0,400	BOUGOURIBA, COMOE, GANZOURGOU, KADIOGO, MOUHOUN, NAHOURI, NAMENTENGA, OUDALAN, PONI, SISSILI
IV	0,400 - 0,600	SANGUIE
V	> 0,600	BAM, BOULGOU, KENEDOUGOU

Dans le groupe I on ne trouve qu'une seule province. Il s'avère que le Bazèga (avec un index de 0,073) dispose de la structure la plus équilibrée ; un grand nombre de cultures y sont présentes et aucune parmi d'elles est dominante.

Le deuxième groupe est composé de provinces qui ont un index entre 0,100 et 0,200, ce qui indique toujours une structure bien équilibrée. Elles sont au nombre de 15 et on les trouve surtout dans les parties centrale, nord et l'est du pays. Les trois cultures qui dominent la culture maraîchère au Burkina, l'oignon bulbe, la tomate et le chou, y sont cultivées d'une façon équilibrée.

Dix provinces se trouvent dans le groupe III, ayant un index qui va de 0,200 à 0,400. Cet index indique une structure moins équilibrée que celle du groupe précédent. Dans la plupart des provinces de ce groupe on constate la présence d'une culture qui domine le maraîchage de sorte que jusqu'à 50 % des superficies sont emblavées de cette culture. Il s'agit de tomate pour les provinces au Sud, de l'oignon bulbe pour les provinces au Nord et de laitue pour le Kadiogo.

Dans le groupe IV, défini par un index entre 0,400 et 0,600, est classée une seule province, le Sanguié, ayant un index de 0,490. C'est l'oignon bulbe qui est la culture maraîchère dominante dans cette province, occupant 71 % de la superficie totale en cultures maraîchères. Mais au Sanguié on trouve d'autres cultures dont la superficie n'est pas négligeable, comme le chou, la tomate, le tabac, l'ail, le gombo et l'oignon feuille, qui fait la structure est plus équilibrée que dans les provinces du groupe V.

Le groupe V est composé de trois provinces où l'index dépasse la valeur de 0,600 : le Bam, le Boulgou et le Kéné Dougou. Dans toutes les trois provinces on trouve une seule culture qui occupe plus de 80 % des superficies totales des sites maraîchères.

Le Bam enregistre la valeur la plus élevée de toutes les provinces : 0,722. C'est essentiellement du au fait que la culture maraîchère au Bam est fortement dominée par l'haricot vert : cette culture seule occupe 85 % des superficies des sites maraîchères.

Le Kéné Dougou ayant un index de 0,697 dispose également d'une structure non-équilibrée : 84 % des superficies totales en cultures maraîchères sont occupées par la tomate. En plus 5 cultures parmi les 18 suivies dans l'ensemble du pays n'y sont pas cultivées.

Dans le Boulgou (index de 0,682) la maraîcheculture est fortement dominée par l'oignon bulbe : on le trouve sur 83 % des superficies emblavées des sites maraîchères.

Sur la base de l'index de Amemiya on distingue 5 groupes de cultures :

GROUPE	VALEUR DE L'INDEX	CULTURE
I	< 0,100	Aubergine locale, Tomate, Piment, Oignon feuille, Chou
II	0,100 - 0,200	Aubergine importée, Gombo, Laitue
III	0,200 - 0,300	Poivron, Concombre, Pomme de terre, Carotte
IV	0,300 - 0,500	Oignon bulbe, Tabac
V	> 0,500	Haricot vert, Fraise, Ail

Le groupe I ayant des valeurs de l'index inférieurs à 0,100 compte 4 cultures.

Parmi toutes les cultures maraîchères l'aubergine locale est la culture la plus dispersée, ayant un index de 0,045. Cette culture est enregistrée dans toutes les provinces et figure dans deux provinces comme culture dominante : le Kouritenga et le Soum.

En deuxième lieu se trouve la tomate (index de 0,064), qui est également cultivée dans toutes les provinces. Contrairement à l'aubergine locale, la tomate figure comme culture principale dans 13 provinces, surtout à l'Ouest du pays.

Le piment, ayant un index de 0,067, a été enregistré dans 28 provinces occupant en général des petites superficies.

L'oignon feuille (index de 0,085) a été également enregistré dans 28 provinces. Le chou, ayant un index de 0,099, est cultivé partout, parfois sur des superficies importantes (le Sanguié, le Houet, le Yatenga, le Bazéga et le Ganzourgou). Elle est la culture dominante en termes de superficie emblavée dans les provinces de Bazéga et de Passoré.

Le groupe II (index de 0,100 à 0,200) est composé de trois cultures, qui au plan national ne sont pas très importantes : l'aubergine importée (0,124), le gombo (0,152) et la laitue (0,193),

chacune ayant des superficies emblavées inférieures à 100 Ha. Pourtant elles sont bien dispersées sur le territoire national et cultivées chacune dans au moins 28 provinces, leurs index de diversification sont donc bas.

Les cultures du groupe III - le poivron (0,235), le concombre (0,246), la pomme de terre (0,268) et la carotte (0,295) - n'occupent pas non plus des superficies importantes, à l'exception de la carotte au Houet, mais elles sont manquantes dans beaucoup de provinces. Cette absence provoque des index plus élevés que ceux du groupe II.

Dans le groupe IV on trouve l'oignon bulbe (index de 0,413), le tabac (0,461) et l'haricot vert (0,479).

L'oignon bulbe est la culture la plus importante en termes de superficies emblavées. Elle est cultivée dans toutes les provinces et dans 7 provinces elle est la culture primordiale. Mais elle est mal dispersée sur le territoire national, avec 79 % de la superficie nationale concentrée dans 2 provinces : le Sanguié et le Boulgou.

Le tabac, enregistré dans 19 sur 30 provinces, est une culture très concentrée : 67 % de la superficie nationale se trouve dans la province du Sanguié.

L'haricot vert, cultivée dans 16 provinces, figure comme culture primordiale dans 4 provinces. Pourtant 69 % des superficies en haricot vert sont situées dans la seule province du Bam.

Pour les cultures du groupe V ces pourcentages sont encore plus élevés : 70 % pour la fraise (au Kadiogo) et 74 % pour l'ail (au Sanguié). La culture de la fraise est limitée à 5 provinces, celle de l'ail est plus dispersée, ayant des superficies, bien que souvent très petites, dans 17 provinces.

PARTIE B : LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE 97/98

3 ANALYSE PAR PRODUIT

3.1 L'oignon bulbe

La production nationale de l'oignon bulbe se situe à 17 126 tonnes pour la campagne 97/98. elle a été réalisée sur une superficie de 1 200 hectares avec un rendement de 19,1 tonnes par hectare.

3.1.1 Les zones de production de l'oignon bulbe

L'oignon bulbe est une culture fortement pratiquée dans les provinces du Boulgou (34% de la production nationale) et du Sanguié (31%). Ces deux provinces avec l'Oubritenga, le Sourou, le Bam et le Bazèga produisent plus de 80% de la production nationale d'oignon bulbe (cf. tableau 1). Les rendements sont néanmoins en deçà de ce qui est attendu dans la zone soudano-sahélienne (30 à 70 t/ha) ; seules les provinces du Sourou et du Bazèga approchent les 30 tonnes à l'hectare. Ces faibles rendements peuvent être dus aux variétés utilisées, à l'insuffisance de l'irrigation et de l'apport en engrais chimiques car l'oignon est une plante exigeante en soufre.

Tableau 3: Les principales zones de production de l'oignon bulbe (1997/98)

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Boulgou	310	19,0	5 881	34
Sanguié	551	9,7	5 341	31
Oubritenga	58	15,4	889	5
Sourou	29	29,4	862	5
Bam	58	8,7	502	3
Bazèga	19	25,6	491	3
Total	1 024	18,0	13 967	82

3.1.2 Technicité des producteurs de l'oignon bulbe

Le taux d'échec est un coefficient qui permet de mesurer la technicité des maraîchers sur une spéculation donnée. Pour les six provinces de culture de l'oignon bulbe, il est compris entre 0,3 et 8,6 % (cf. tableau 2); ce taux indique que moins de 9 % des parcelles emblavées ne sont pas récoltées suite à des problèmes d'entretien des plants ou à des attaques de parasites. Cela traduit également la relative maîtrise des techniques de production de l'oignon bulbe par les maraîchers.

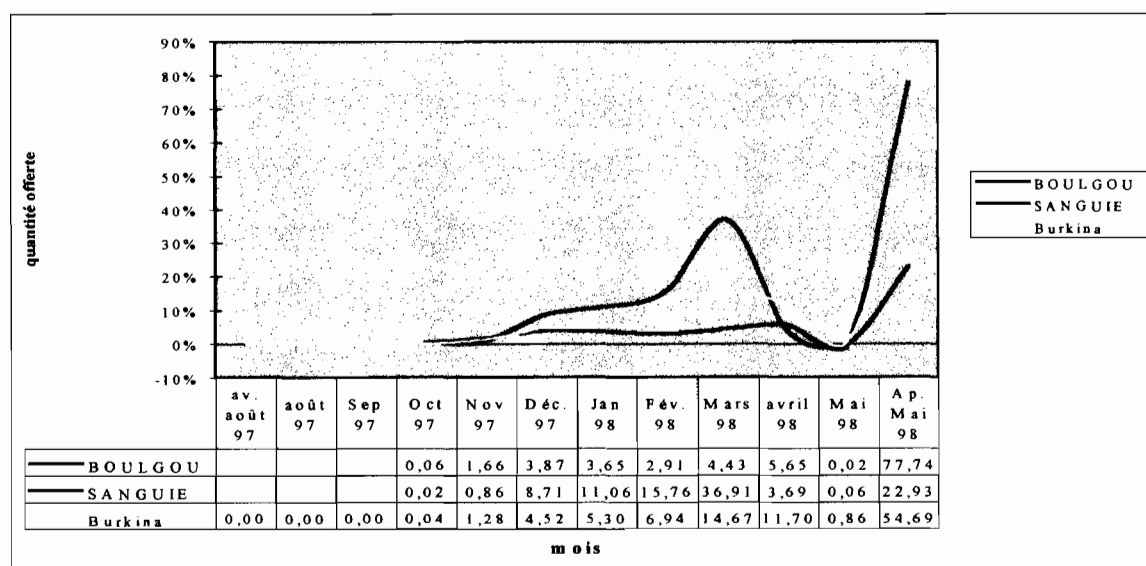
Au delà de ces six grandes provinces productrices où le taux d'échec est inférieur à 10 %, d'autres provinces se dégagent avec un taux supérieur à 10 % allant jusqu'à 25 %. Il s'agit de la Bougouriba (10,6 %), Oudalan (11 %), Kéné Dougou (11,9 %), Comoé (14,7 %) et du Poni (25 %). La non maîtrise des techniques culturales est à l'origine de ces taux très élevés ; des actions d'encadrement pourraient être entreprises dans ces provinces en vue d'améliorer la production nationale en oignon bulbe.

Tableau 4: Taux d'échec de la culture d'oignon bulbe

Province	Taux d'échec
Boulgou	8,6
Sanguié	3,6
Oubritenga	2,4
Sourou	0,3
Bam	7,5
Bazèga	7,7

3.1.3 L'offre de l'oignon bulbe

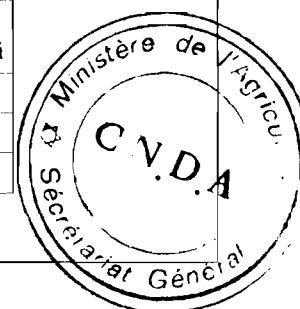
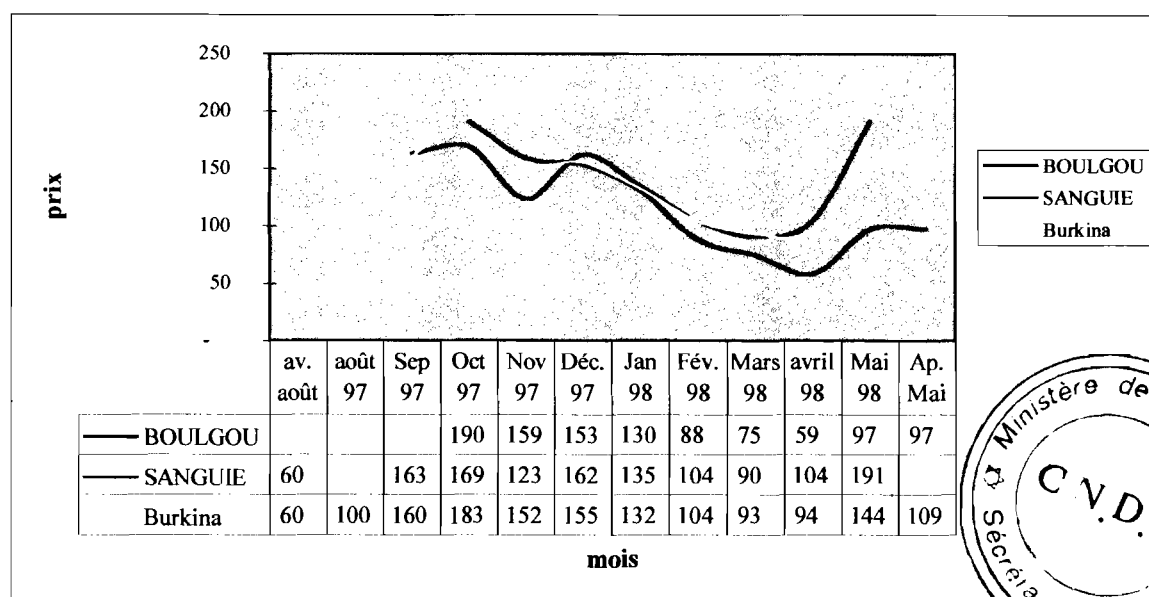
L'offre de l'oignon bulbe se concentre entre le mois de novembre et le mois de mai avec un pic au mois de mars (cf. graphique 1). Ce pic s'explique par l'apparition des nouvelles productions qui ont été repiquées dès le mois de novembre. L'offre commence à décroître après le mois de mars et remonte dès le mois de mai. En période d'abondance, les maraîchers adoptent des pratiques de conservation pour attendre des prix rémunérateurs vers le début de la saison hivernale. L'arrêt de l'enquête au mois de mai explique la limite des courbes au mois de mai.

Graphique 3: Offre de l'oignon bulbe durant la campagne 97/98

3.1.4 Les prix de l'oignon bulbe

Les prix de l'oignon bulbe connaissent des fluctuations tout au long de la campagne et d'une province à l'autre (cf. graphique 2). Au niveau des deux grandes provinces productrices d'oignon bulbe, le prix le plus bas est observé au Boulgou (59 F le kg en avril) avec un prix moyen à cette même période de 94 F au plan national, en revanche le prix le plus élevé est de 191 F dans le Sanguie au mois de mai contre 144 F sur le plan national. Les prix les plus bas sont observés en période d'abondance (c'est à dire entre novembre et avril).

Graphique 4 : Evolution du prix de l'oignon bulbe durant la campagne 97/98



3.1.5 Les quantités d'oignon bulbe vendues

Les quantités vendues (dans les six provinces) au cours de la campagne 97/98 sont estimées à plus de 12 000 tonnes (cf. tableau 3), ce qui représente un taux de commercialisation de 90 % pour l'ensemble de ces provinces. Le reste de la production non vendue est généralement constitué des dons, de l'autoconsommation et de pertes (problèmes de conservation), etc. Ce fort taux de commercialisation explique qu'en outre les besoins de consommation, la spéculation est pratiquée avec pour objectif premier de contribuer à relever le niveau de revenus des maraîchers.

Tableau 5 : Taux de commercialisation de l'oignon bulbe

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Boulgou	5 881	5 474	93
Sanguié	5 341	4 680	88
Oubritenga	889	799	90
Sourou	862	770	89
Bam	502	440	88
Bazèga	491	330	67
TOTAL	13 967	12 493	90

3.1.6 Les zones de commercialisation de l'oignon bulbe

Deux catégories de provinces se dégagent du tableau ci-dessous :

- les provinces où les $\frac{3}{4}$ de la production sont vendus au sein de la province (Boulgou, Sourou et Bam) : ce groupe est constitué des provinces où des filières existent pour la

commercialisation, ou se situant près d'autres pays frontaliers du Burkina (cas du Boulgou) facilitant l'entrée des ressortissants de ces pays pour l'achat des produits.

- le Sanguié, l'Oubritenga et le Bazèga sont les provinces où plus de la moitié de la production est vendue hors de la province: pour ce groupe les productions sont vendues à Ouagadougou et au Boulkiemde qui sont de grands centres urbains très proches avec des prix plus rémunérateurs.

Tableau 6 : Les zones de commercialisation de l'oignon bulbe

Province de production	Province de vente	Proportion vendue (en %)
Boulgou	Boulgou	94,4
	Ganzourgou	2,8
	Etranger	1,6
Sanguié	Boulkiemde	49
	Sanguié	47,5
	Mouhoun	1,4
Oubritenga	Kadiogo	68,9
	Oubritenga	31,1
Sourou	Sourou	91,7
	Houet	4,5
	Mouhoun	2,5
Bam	Bam	96,2
	Kadiogo	3,8
Bazèga	Kadiogo	57,6
	Bazèga	42,4

3.1.7 Profil des acheteurs de l'oignon bulbe

Le tableau ci-dessous indique que la majorité des acheteurs sont des particuliers c'est à dire des acheteurs pour la consommation directe ou des intermédiaires achetant la production pour la revendre sur place ou dans d'autres provinces. Le Bam et le Bazèga constituent les provinces où l'intervention des coopératives est la plus accentuée. Les sociétés, les restaurants et les cantines interviennent également dans l'achat de l'oignon bulbe en faible proportion.

Tableau 7 : Quantité (en %) achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier	Coopérative	Société	Restaurant	Cantine
Boulgou	78,5	-	0,1	1,2	-
Sanguié	94,4	-	0,8	0,1	-
Oubritenga	79,1	-	-	-	-
Sourou	87,8	-	-	1	-
Bam	41,5	2,6	-	-	-
Bazèga	84,8	1,3	-	-	1,3

3.2 L'oignon feuille

Au cours de la campagne 97/98, la production nationale d'oignon feuilles était de 3410 tonnes. Une superficie de 138 hectares a été emblavée avec un rendement de 27,4 t/ha.

3.2.1 Les zones de production de l'oignon feuilles

L'oignon feuilles se distingue de l'oignon bulbe par la maturation des bulbes. Au niveau de l'oignon feuilles, ce sont les feuilles qui sont exploitées. Les zones de production de l'oignon feuilles sont réparties sur l'ensemble du territoire. Cependant les provinces du Bazèga, du Passoré et du Yatenga constituent les principales productrices. Les rendements sont très élevés comparativement aux rendements de l'oignon bulbe : plus de 60 tonnes à l'hectare dans le Boulgou. En termes de superficies, la culture de l'oignon feuilles est beaucoup pratiquée dans le Bazèga (cf. tableau 6).

Tableau 8 : Les principales zones de production de l'oignon feuilles (1997/98)

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Bazèga	26	28,3	742	22
Passoré	9	52,0	458	13
Yatenga	9	49,2	439	13
Kossi	7	33,5	225	7
Boulkiemdé	13	14,4	193	6
Bougouriba	7	18,1	122	4
Boulgou	2	60,3	130	4
Mouhoun	3	53,8	147	4
Sanguié	13	7,4	94	3
Sanmatenga	5	22,0	115	3
Gourma	2	37,3	70	2
Total	96	34,2	2 734	80

3.2.2 Technicité des producteurs de l'oignon feuilles

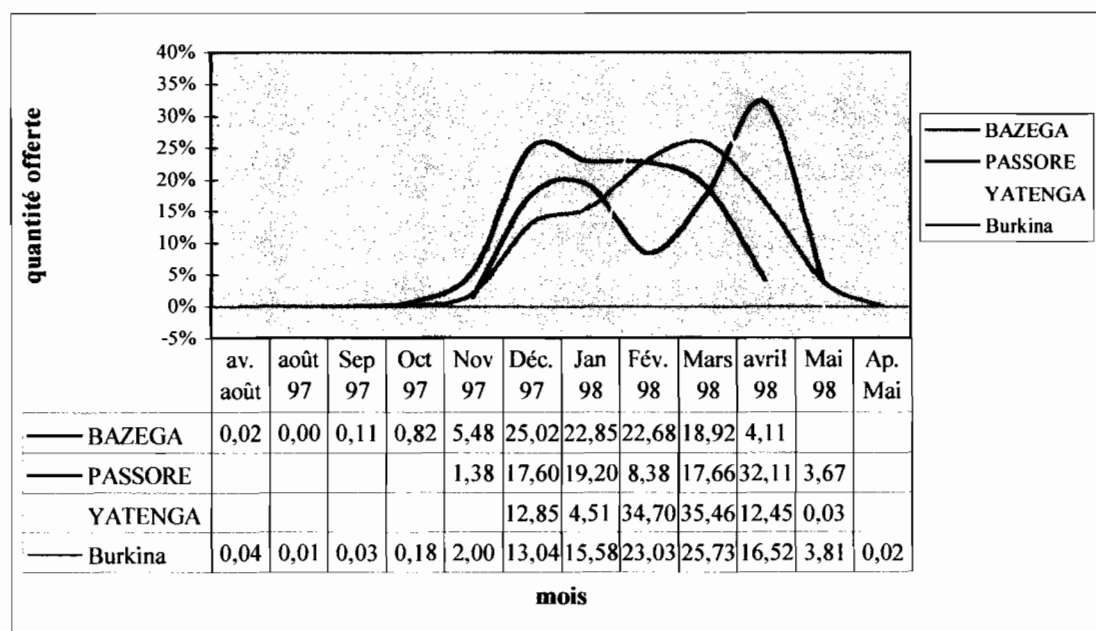
A l'exception des provinces du Passoré et du Sanmatenga où le taux d'échec est supérieur ou égale à 10%, toutes les autres provinces ont un taux inférieur à 10% et proches des taux d'échec de l'oignon bulbe (cf. tableaux 2 et 7). Ces taux permettent de dire que les maraîchers suivent plus ou moins les techniques culturales préconisées pour cette spéculacion ou que la faible technicité que requiert cette culture permet aux maraîchers d'avoir de meilleures productions.

Tableau 9 : Taux d'échec de la culture d'oignon feuilles

Province	Taux d'échec (en %)
Bazèga	7,2
Passoré	13,4
Yatenga	-
Kossi	8,7
Boulkiemde	2,9
Bougouriba	5,2
Boulgou	6,5
Mouhoun	-
Sanguié	-
Sanmatenga	10
Gourma	1,9

3.2.3 L'offre de l'oignon feuilles

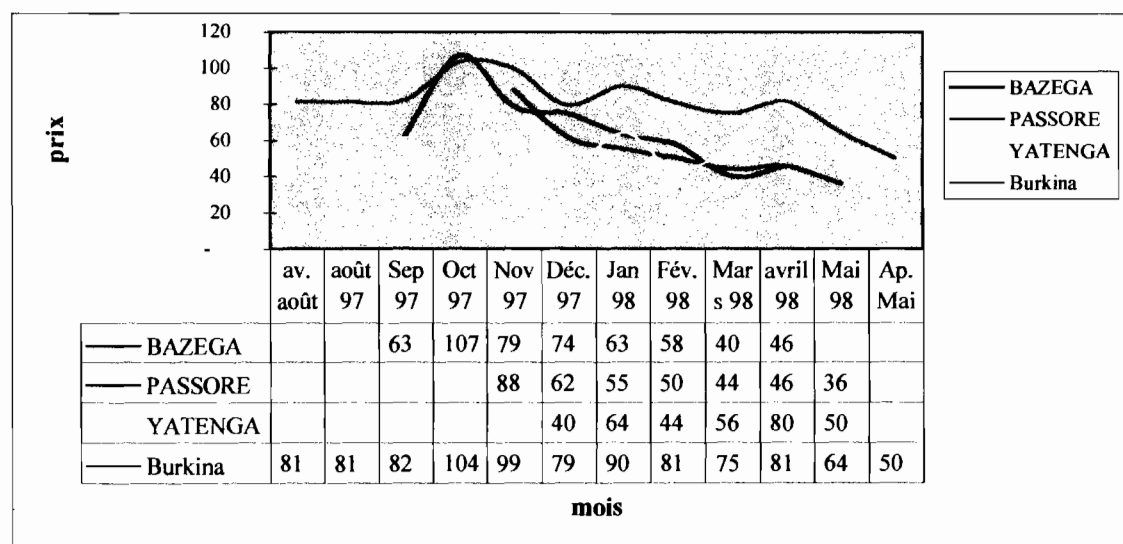
L'offre de l'oignon feuilles est également concentrée entre les mois de novembre et de mars, après cette période l'offre décroît pour s'annuler à la fin de la campagne maraîchère (cf. graphique 3). L'oignon feuilles, contrairement à l'oignon bulbe est une denrée de conservation difficile, ce qui explique l'absence de son offre dès la fin de la campagne. Par ailleurs, les feuilles sont généralement recherchées fraîches pour leur parfum qui relève les goûts des sauces. La province du Bazèga se distingue des autres provinces par une offre presque constante après le mois de décembre jusqu'au mois de mars.

Graphique 5 : Offre de l'oignon feuilles durant la campagne 97/98

3.2.4 Les prix de l'oignon feuilles

Les prix de l'oignon bulbe sont compris entre 40 et 100 F CFA le kg tout au long de la campagne (cf. graphique 4) , sur le plan national le prix moyen est 73 F le kg. Le prix le plus élevé (107 F CFA le kg) est observé au Bazèga en octobre et le plus bas (36 F CFA) au Passoré en mai. Dans ces deux les prix décroissent après avoir atteint leur maximum en novembre. Ceci s'explique dans un premier temps par la supériorité de l'offre par rapport à la demande et dans un second temps par la baisse de la qualité du produit offert vers la fin de la campagne.

Graphique 6 : Evolution du prix de l'oignon feuille durant la campagne



3.2.5 Les quantités de l'oignon feuilles vendues

La production totale vendue de l'ensemble de ces provinces est estimée à 2 588 tonnes représentant un taux de commercialisation de 95 % ; il est proche du taux de l'oignon bulbe. Le reste de la production est utilisée pour l'autoconsommation, les dons et les pertes suite à des méventes. Les provinces du Bazèga et du Passoré se distinguent avec la presque totalité (99%) de leur production vendue (cf. tableau 8).

Tableau 10 : Taux de commercialisation de l'oignon feuilles

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Bazèga	742	732	99
Passoré	458	454	99
Yatenga	439	419	95
Kossi	225	204	91
Boulkiemdé	193	178	92
Bougouriba	122	112	91
Boulgou	130	110	85
Mouhoun	147	136	92
Sanguié	94	84	89
Sanmatenga	115	102	89
Gourma	70	58	82
TOTAL	2 734	2 588	95

3.2.6 Les zones de commercialisation de l'oignon feuilles

A l'exception de la province du Sanguié, toutes les producteurs des autres provinces du tableau ci-dessous commercialisent plus de la moitié ou la totalité de leur production à l'intérieur de leur province respective. L'analyse du tableau montre que ceux qui se déplacent pour la vente vont dans les provinces à proximité de leur province d'origine. Cette stratégie traduit non seulement la recherche d'un prix rémunérateur mais aussi le souci de préserver la qualité du produit à l'arrivée en évitant les longues distances.

Tableau 11 : Les zones de commercialisation de l'oignon feuilles

Province de production	Province de vente	Proportion vendue (en %)
Bazèga	Bazèga	55
	Kadiogo	44,1
Passoré	Passoré	93,4
	Boulkiemdé	6,6
Yatenga	Yatenga	87,6
	Bam	10,3
	Passoré	2,1
Kossi	Kossi	97,2
	Mouhoun	2,8
Boulkiemdé	Boulkiemdé	100
Bougouriba	Bougouriba	90
	Sissili	10
Boulgou	Boulgou	86,6
	Etranger	13,4
	Mouhoun	100
Sanguié	Boulkiemdé	70,7
	Sanguié	25,6
	Poni	3,7
	Sanmatenga	96,6
Sanmatenga	Sanmatenga	96,6
	Namentenga	3,4

3.2.7 Profil des acheteurs de l'oignon feuilles

Les acheteurs demeurent en très grande partie les particuliers qui sont constitués des acheteurs individuels et les intermédiaires qui revendent sur les différents marchés. Les coopératives interviennent dans l'achat de l'oignon feuilles seulement dans la province du Sanmatenga. Les restaurants sont également des acheteurs privilégiés dans la province du Sanmatenga et dans une moindre mesure dans les provinces de la Bougouriba, de la Kossi et du Bazèga. Dans cette dernière province, 2,3% de la production est achetée par des cantines (cf. tableau 10).

Tableau 12 : Quantité (%) d'oignon feuilles achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier	Coopérative	Restaurant	Cantine
Bazèga	63,9	-	0,2	2,3
Passoré	80,3	-	-	-
Yatenga	79,9	-	-	-
Kossi	96,1	-	2,2	-
Boulkiemdé	53,1	-	-	-
Bougouriba	75,4	-	3,8	-
Boulgou	79,8	-	-	-
Mouhoun	100	-	-	-
Sanguié	93,6	-	-	-
Sanmatenga	65,2	3,4	11,8	-
Gourma	58,1	-	-	-

3.3 Le chou

La production nationale du chou est de 23 693 tonnes, avec un rendement de 39,6 t/ha réalisé sur une superficie de 614 ha.

3.3.1 Les zones de production du chou

Parmi les principales zones de production du chou, les provinces du Houet et du Ganzourgou devancent de loin les autres provinces avec respectivement une contribution de 19 % et 14 % à la production nationale. Les rendements sont situés entre 19 et 75 tonnes à l'hectare. La province du Yatenga avec 74,54 t/ha possède le rendement le plus élevé (cf. tableau 11) ; Cette performance serait due à une spécialisation de plus en plus poussée des maraîchers de cette zone dans certaines cultures comme c'est le cas du chou ici.

Tableau 13 : Les principales provinces de production du chou

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Houet	141	31,9	4 502	19
Ganzourgou	68	50,3	3 398	14
Boulgou	51	55,6	2 834	12
Bazèga	42	49,3	2 093	9
Sanguié	97	19,3	1 871	8
Yatenga	26	74,5	1 871	8
Passoré	13	69,7	872	4
Sanmatenga	24	40,0	972	4
Kadiogo	15	41,8	642	3
Total	477	48,0	19 056	80

3.3.2 Technicité des producteurs du chou

Deux groupes de provinces se distinguent de l'analyse du tableau ci-dessous : celles dont le taux d'échec est supérieur à 10% (Houet, Sanguié et Passoré) et celles dont le taux est inférieur à 10% (Ganzourgou, Boulgou, Bazèga, Yatenga, Sanmatenga et Kadiogo) (cf. tableau 12). Le Houet avec un taux d'échec très élevé demeure le premier producteur du chou du Burkina, ceci serait certainement dû aux larges superficies emblavées en chou dans cette province. Une meilleure maîtrise des techniques de production à travers des encadrements techniques pourrait propulser davantage la production et procurer plus de revenus aux producteurs.

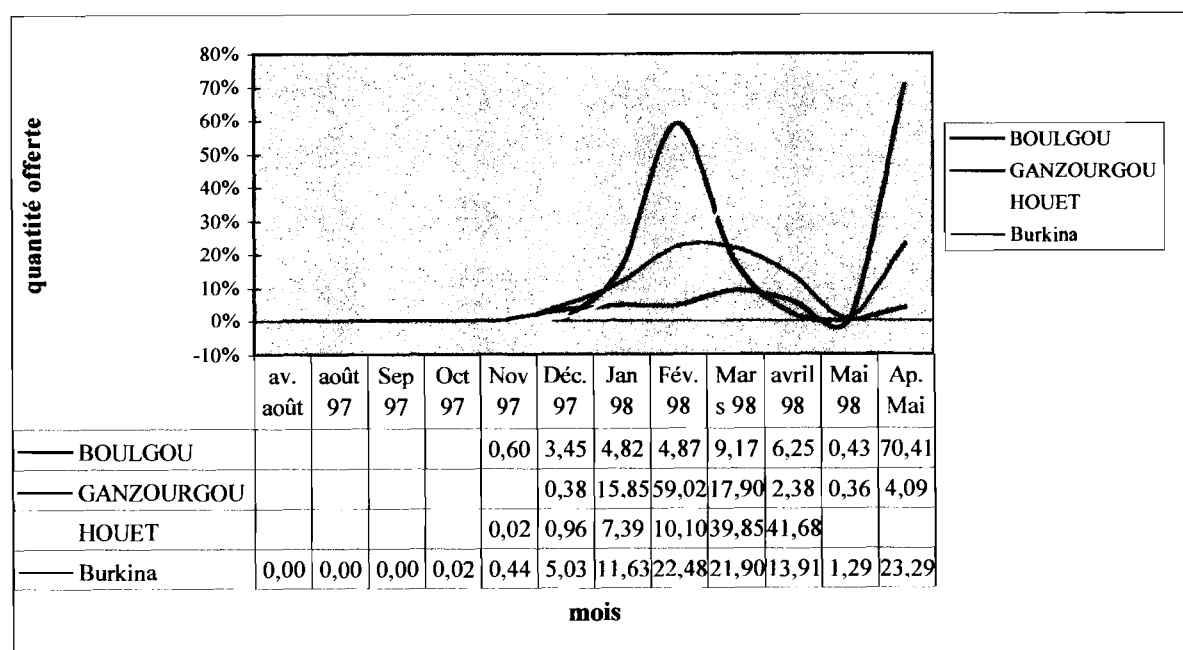
Tableau 14 : taux d'échec de la culture de chou

Province	Taux d'échec (en %)
Houet	11,6
Ganzourgou	0,6
Boulgou	3,2
Bazèga	9,7
Sanguié	11,7
Yatenga	5,6
Passoré	12,3
Sanmatenga	2,6
Kadiogo	4,8

3.3.3 L'offre du chou

Les courbes de l'offre du chou ne sont pas de même forme pour les trois grandes provinces productrices (cf. graphique 5). Au Ganzourgou, dès les récoltes l'offre croît jusqu'en février puis décroît tout le reste de la campagne. Dans le Houet, l'offre croît jusqu'au mois de mars avant de se stagner à 40%, bien qu'elle soit la province la plus grande productrice, l'offre au point Max. n'atteint pas celle du Ganzourgou et du Boulgou. Au niveau de cette dernière province, l'offre est en dessous de 20% jusqu'au mois de mai, cependant une augmentation fulgurante est constatée après le mois de mai. Cela pourrait s'expliquer par des semis tardifs à cause de l'occupation de l'espace par d'autres cultures comme l'oignon bulbe, dont la province est la première productrice.

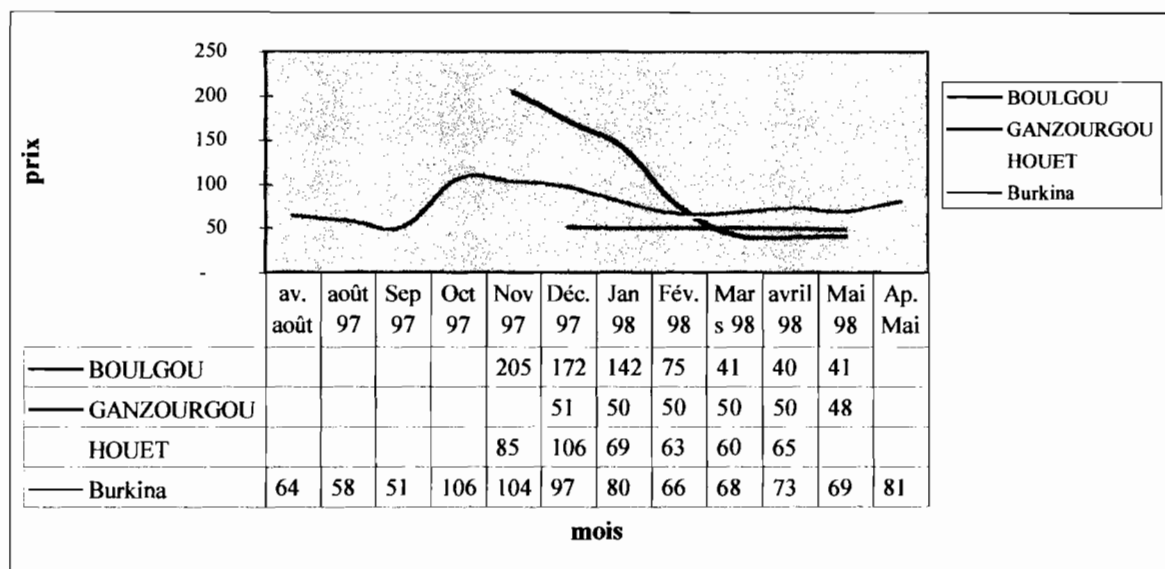
Graphique 7: Offre du chou durant la campagne 97/98



3.3.4 Les prix du chou

Au plan national, le prix du chou est situé entre 50 et 100 F CFA le kg tout au long de la campagne avec un prix moyen de 64 F. La province du Ganzourgou se particularise avec un prix constant de 50 F CFA le kg au cours de la campagne. Le prix le plus élevé (200 F CFA le kg) est observé au Boulgou lorsque l'offre est à son point le plus faible, ce prix baisse progressivement lorsque l'offre augmente (cf. graphique 6).

Graphique 8 : Evolution du prix du chou durant la campagne



3.3.5 Les quantités de chou vendues

La quantité totale de chou vendue pour l'ensemble de ces provinces est estimée à plus de 17000 tonnes (cf. tableau 13) pour une production de près de plus de 19 000 tonnes ; ce qui représente un taux de commercialisation de 90 %. Le Ganzourgou et le Yatenga ont des taux inférieurs à cette moyenne de 90%, dans ces provinces une partie non négligeable (plus de 20%) de la production n'est pas commercialisée.

Tableau 15 : Taux de commercialisation du chou

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Houet	4 502	4 171	93
Ganzourgou	3 398	2 512	74
Boulgou	2 834	2 717	96
Bazèga	2 093	2 049	98
Sanguié	1 871	1 767	94
Yatenga	1 871	1 650	88
Passoré	872	848	97
Sanmatenga	972	886	91
Kadiogo	642	621	97
TOTAL	19 056	17 221	90

3.3.6 Les zones de commercialisation du chou

Pour chaque province, les zones de commercialisation sont diversifiées. Ces zones de vente sont généralement les provinces limitrophes. Le Houet (0,3% de sa production) et le Boulgou (7,5% de sa production) vendent leur production à l'étranger (Côte-d'Ivoire et Ghana). La diversification de ces zones de vente est due aux caractéristiques de ce produit qui peut être conservé pendant un certain temps sans une technique sophistiquée. Cette caractéristique du chou permet son transport sur de longues distances à la recherche de prix de vente plus rémunérateurs.

Tableau 16 : Les zones de commercialisation du chou

Province de production	Province de vente	Proportion vendue (en %)
Houet	Houet	99,7
	Etranger	0,3
	Kouritenga	87,6
Ganzourgou	Ganzourgou	7,1
	Namentenga	4,8
	Boulgou	0,3
Boulgou	Boulgou	92,5
	Etranger	7,5
Bazèga	Bazèga	49,7
	Kadiogo	49,5
	Boulgou	0,7

Sanguié	Boulkiemdé	61
	Sanguié	27,2
	Passoré	5,1
	Mouhoun	4,5
	Sourou	0,9
	Boulgou	0,7
	Kadiogo	0,5
Yatenga	Yatenga	94,8
	Passoré	2
	Bam	1,7
	Kadiogo	1,5
Passoré	Passoré	93,3
	Boulkiemdé	5,6
	Kadiogo	1,1
Sanmatenga	Sanmatenga	92,1
	Kadiogo	6,4
	Namentenga	1,6
Kadiogo	Kadiogo	100

3.3.7 Profil des acheteurs du chou

Si les zones de vente sont diversifiées, on constate cependant que les acheteurs sont moins diversifiés. Ils sont constitués principalement des particuliers comme dans les cas précédents. Pour le chou, l'intervention des coopératives est limitée dans la seule province du Passoré. Les restaurants constituent le deuxième type de client après les particuliers. Les hôpitaux et les cantines interviennent dans l'achat du chou des provinces du Bazèga, du Sanguié et du Kadiogo.

Tableau 17 : Quantité (en %) de chou achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier	Coopérative	Restaurant	Hôpital	Cantine
Houet	100	-	-	-	-
Ganzourgou	100	-	-	-	-
Boulgou	90,9	-	1,1	-	-
Bazèga	74,3	-	-	-	4,3
Sanguié	74,2	-	-	0,7	-
Yatenga	73,3	-	-	-	-
Passoré	34,6	3,2	1,1	-	-
Sanmatenga	79,5	-	10,7	-	-
Kadiogo	93,3	-	2,7	4	-

3.4 La tomate

3.4.1 Les zones de production de la tomate

La culture de la tomate est un peu répartie sur l'ensemble du pays, cependant les principales provinces productrices sont le Houet, l'Oubritenga et la Comoé. Ces trois provinces donnent 36 % de la production nationale dont le total est estimé à 8 102 tonnes. Le rendement le plus élevé (53,50 t/ha) est observé au Yatenga, suivi du Boulgou (43,20 t/ha) et du Sanmatenga

(38,60 t/ha) ; ces rendements sont performants quand on sait qu'en fonction des variétés et des saisons les rendements sont compris entre 5 et 30 tonnes à l'hectare.

Tableau 18 : Les principales provinces productrices de la tomate

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Houet	113	12,6	1 423	14
Oubritenga	71	16,5	1 177	12
Comoé	71	14,7	1 043	10
KénéDougou	53	16,3	868	9
Ganzourgou	42	17,8	755	8
Mouhoun	33	21,3	698	7
Sanmatenga	19	38,6	747	7
Yatenga	13	53,5	677	7
Bougouriba	27	14,0	380	4
Boulgou	8	43,2	334	3
Total	451	24,9	8 102	81

3.4.2 Technicité des producteurs de la tomate

Les taux d'échec des cultures sont très élevés, atteignant même quelquefois la moitié des superficies emblavées (cas du KénéDougou) ; les nombreux ennemis et maladies de la tomate seraient à l'origine de ces forts taux d'échec. Les trois grandes provinces productrices (Houet, Oubritenga et Comoé) à l'exception de l'Oubritenga ont des taux supérieurs à 10 %.

Tableau 19 : Taux d'échec de la culture de tomate

Province	Taux d'échec (en %)
Houet	17,4
Oubritenga	1,9
Comoé	12,6
KénéDougou	50,9
Ganzourgou	28,60
Mouhoun	6,4
Sanmatenga	ND
Yatenga	7,7
Bougouriba	14,9
Boulgou	ND

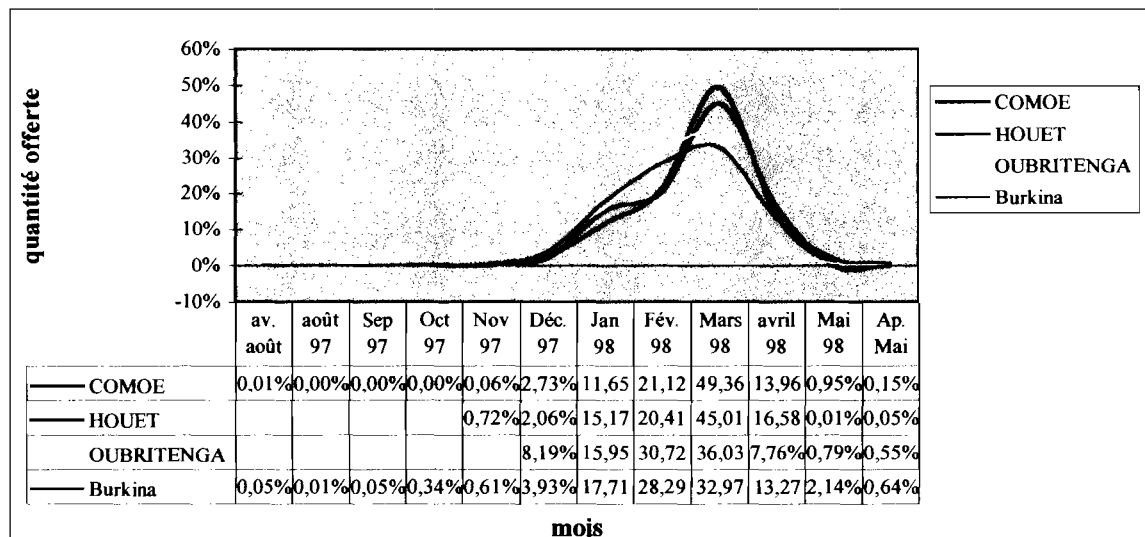
* ND= Non Déterminé

3.4.3 L'offre de la tomate

La période allant de août à décembre constitue la période creuse ; l'offre de la tomate est presque nulle. Ceci s'explique généralement par les périodes de repiquage de cette culture qui se fait généralement entre novembre et décembre. A partir du mois de janvier, l'offre croît progressivement pour atteindre son point culminant en mars avant de décroître pour être nulle

progressivement pour atteindre son point culminant en mars avant de décroître pour être nulle à la fin de la campagne. Les provinces du Houet et de la Comoé ont l'offre la plus importante au cours du mois de mars (cf. graphique 7).

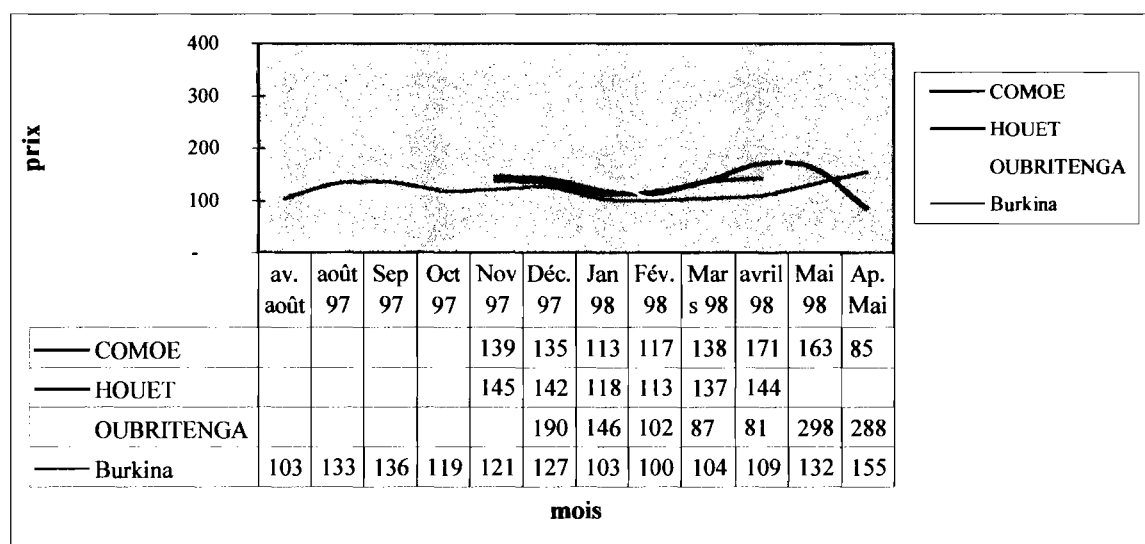
Graphique 9 : Offre de la tomate durant la campagne 97/98



3.4.4 Les prix de la tomate

Le prix moyen de la tomate sur le plan national est de 81 F au cours de la campagne 97/98. Dans les provinces du Houet et de la Comoé le prix est situé entre 100 et 150 FCFA tout au long de la campagne. L'Oubritenga se distingue par des prix qui augmentent lorsque l'offre se fait rare. Le prix maximum atteint dans cette province est de 298 F le kg au mois de mai.

Graphique 10 : Evolution des prix de la tomate au cours de la campagne



3.4.5 Les quantités de tomate vendues

Avec une production estimée à 8102 tonnes, plus de 6000 tonnes ont été vendues soit un taux de commercialisation de 83% pour l'ensemble de ces provinces. Les provinces de l'Oubritenga, de la Comoé et du Bougouriba se distinguent avec des taux de commercialisation supérieur à 90%. Cependant le Kéné Dougou possède le taux le plus faible ; Ceci pourrait s'expliquer par la situation géographique de cette province. En effet, le Kéné Dougou est entourée par deux grandes provinces productrices de la tomate et constituent une barrière pour celle-ci car pour réduire les coûts de transport les acheteurs évitent d'effectuer de grandes distances quand on peut trouver le produit juste à proximité de soi.

Tableau 20 : Taux de commercialisation de la tomate

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Houet	1 423	1 146	80
Oubritenga	1 177	1 114	95
Comoé	1 043	966	93
Kéné Dougou	868	444	51
Ganzourgou	755	676	89
Mouhoun	698	531	76
Sanmatenga	747	662	89
Yatenga	677	581	86
Bougouriba	380	345	91
Boulgou	334	272	81
TOTAL	8 102	6 736	83

3.4.6 Les zones de commercialisation de la tomate

A l'exception du Houet et du Boulgou qui vendent toute leur production sur place, les autres provinces ont des zones de commercialisation diversifiées et qui sont constituées des provinces limitrophes. Le Kadiogo constitue la principale destination de la tomate de ces provinces. Les provinces de la Comoé et de l'Oubritenga vendent une partie de leur production à l'étranger.

Tableau 21 : Les zones de commercialisation de la tomate

Province de production	Province de vente	Proportion vendue (en %)
Houet	Houet	100
	Oubritenga	68,4
Oubritenga	Kadiogo	19,3
	Etranger	12,3
	Comoé	66,2
Comoé	Etranger	33
	Kéné Dougou	0,8
Kéné Dougou	Kéné Dougou	84,5
	Kadiogo	15,5

Ganzourgou	Kouritenga	90,3
	Ganzourgou	5,5
	Kadiogo	2,2
	Namentenga	1,8
	Boulgou	0,3
Mouhoun	Mouhoun	88,9
	Boulmkiemdé	1,5
Sanmatenga	Sanmatenga	84,5
	Kadiogo	15,5
Yatenga	Yatenga	85,9
	Passoré	3,1
	Bam	1
	Kadiogo	0,4
Bougouriba	Bougouriba	81,9
	Sissilil	17,8
	Mouhoun	0,3
Boulgou	Boulgou	100

3.4.7 Profil des acheteurs de la tomate

Contrairement aux zones de commercialisation, le type d'acheteurs est moins diversifié. Comme pour les autres cultures, les principaux acheteurs restent les particuliers. Seule la province de la Comoé connaît l'intervention des coopératives pour l'achat de la tomate. Les restaurants interviennent également dans l'achat de la tomate ; cette intervention est beaucoup plus accentuée dans le Boulgou.

Tableau 22 : Quantité (en %) de tomate achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier	Coopérative	Restaurant
Houet	100	-	-
Oubritenga	93,3	-	-
Comoé	79,1	1,3	0,6
KénéDougou	80,1	-	-
Ganzourgou	100	-	-
Mouhoun	97,3	-	1,5
Sanmatenga	91,7	-	2,2
Yatenga	81,1	-	-
Bougouriba	81,1	-	0,1
Boulgou	72,7	-	11

3.5 L'aubergine locale

La production nationale de l'aubergine locale est de 2191 tonnes sur une superficie de 165 hectares avec un rendement de 14,4 tonnes à l'hectare.

3.5.1 Les zones de production de l'aubergine locale

Les principales zones de production sont indiquées dans le tableau ci-dessous, cependant les provinces du Sanmatenga et de la Comoé sont les zones où la culture a beaucoup plus de

l'ampleur car les deux provinces contribuent pour 29 % à la production nationale. Les rendements les plus élevés sont observés dans le Houet (37,8 t/ha), le Yatenga (32,4 t/ha), le Kéné Dougou (26,3 t/ha) et le Sanmatenga (20,56 t/ha). Le Sanguié possède le plus faible rendement, mais les superficies emblavées sont les mêmes qu'au Sanmatenga (province la plus grande productrice) : ceci traduit la faible maîtrise de cette culture dans le Sanguié.

Tableau 23: Les principales provinces de production de l'aubergine locale

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Sanmatenga	18	20,6	371	17
Comoé	23	11,6	269	12
Bazèga	11	15,5	173	8
Houet	4	37,8	167	8
Sourou	8	16,9	133	6
Kéné Dougou	4	26,3	115	5
Mouhoun	5	19,0	99	5
Kourittenga	6	15,1	89	4
Sanguié	18	5,1	91	4
Yatenga	3	32,4	94	4
Bam	3	17,8	55	3
Bougouriba	7	9,0	67	3
Total	111	18,9	1 841	84

3.5.2 Technicité des producteurs de l'aubergine locale

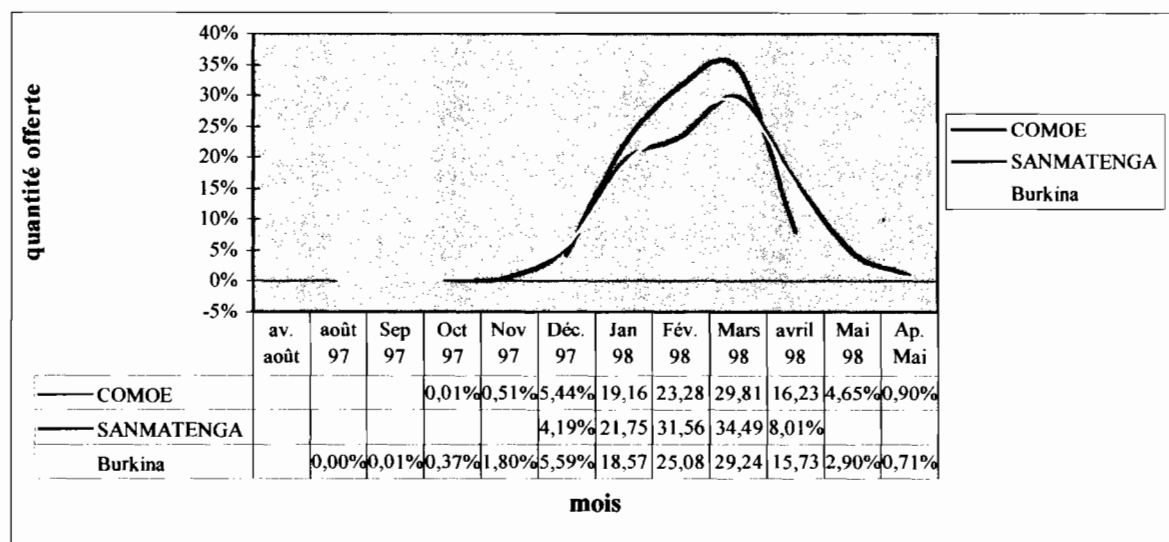
Les taux d'échec de production de l'aubergine locale sont très élevés. A l'exception des provinces du Sanmatenga , du Mouhoun, du Kourittenga et du Yatenga qui ont des taux inférieurs à 10 %, les autres provinces du tableau ci-dessous ont des taux allant jusqu'à 39 % (cas du Sanguié). Ces taux d'échec traduisent la non maîtrise des techniques de production de cette culture.

Tableau 24 : Taux d'échec de la culture de l'aubergine locale

Province	Taux d'échec (en %)
Sanmatenga	1,7
Comoé	20,4
Bazèga	32,5
Houet	21
Sourou	21,7
Kéné Dougou	24,2
Mouhoun	3,1
Kourittenga	9,7
Sanguié	39
Yatenga	4,2
Bam	13,2
Bougouriba	11,6

3.5.3 L'offre de l'aubergine locale

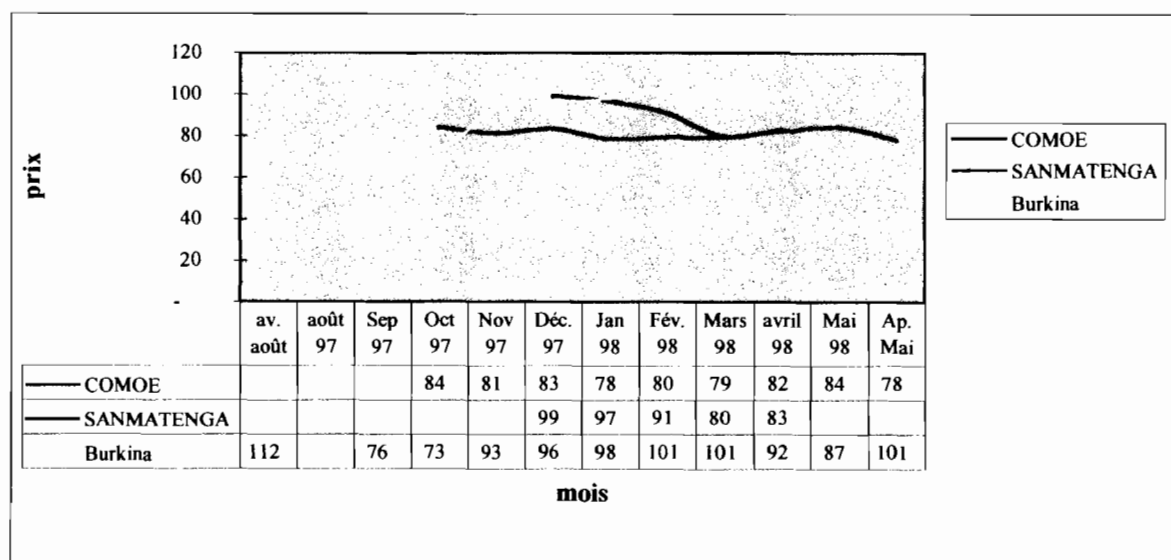
Les courbes de l'offre de l'aubergine locale sont presque identiques pour les deux provinces les plus grandes productrices. On a une augmentation progressive de l'offre à partir de novembre jusqu'en mars où l'offre maximum est atteinte (34 % au Sanmatenga et 30 % au Comoé). Elle décroît à partir de ce mois pour s'annuler complètement à la fin de la campagne.

Graphique 11: Offre de l'aubergine locale durant la campagne 97/98

3.5.4 Les prix de l'aubergine locale

Le prix moyen de l'aubergine locale sur le plan national durant la campagne 97/98 est de 67 F CFA le kg. Dans les deux grandes provinces productrices, le prix dépasse cette moyenne nationale et se situe autour de 100 F CFA le kilogramme. Au Comoé, le prix le plus élevé est de 84 F CFA en début de campagne (octobre) et en fin de campagne (mai) ; dans le Sanmatenga, il est de 99 F CFA au mois de décembre.

Graphique 12: Evolution des prix durant la campagne 97/98



3.5.5 Les quantités d'aubergine locale vendues

Les quantités vendues pour l'ensemble de ces provinces sont estimées à 1 526 tonnes sur une production de 1 841 tonnes, soit un taux de commercialisation de 83 %. Les provinces du Sanmatenga, de la Comoé, du Kourittenga et de la Bougouriba ont des taux supérieurs à 90 %, C'est-à-dire que moins de 10 % de la production est utilisée pour les autres besoins (autoconsommation, dons, etc.).

Tableau 25: Taux de commercialisation de l'aubergine locale

province	Production (en tonne)	Quantité vendue (en tonne)	Taux de commercialisation (en %)
Sanmatenga	371	337	91
Comoé	269	251	93
Bazèga	173	154	89
Houet	167	51	31
Sourou	133	111	84
KénéDougou	115	101	87
Mouhoun	99	73	74
Kourittenga	89	86	96

Sanguié	91	80	88
Yatenga	94	81	87
Bam	173	137	79
Bougouriba	67	65	96
TOTAL	1 841	1 526	83

3.5.6 Les zones de commercialisation de l'aubergine locale

Excepté le Bam et le Houet qui vendent toute leur production sur place, les autres provinces ont au moins une autre province de vente de leur production. Cette diversification des zones de production traduit toujours la recherche de prix les plus rémunérateurs. Une partie de la production de la Comoé est vendue à l'étranger (probablement la Côte-d'Ivoire).

Tableau 26: Les zones de commercialisation de l'aubergine locale

Province de production	Province de vente	Proportion vendue
Sanmatenga	Sanmatenga	80,9
	Kadiogo	9,9
	Namentenga	7
	Oubritenga	1,4
	Sissili	0,8
Comoé	Comoé	94,6
	Etranger	4,6
	Kéné Dougou	0,7
Bazèga	Kadiogo	52,9
	Bazèga	47,1
Houet	Houet	100
Sourou	Sourou	90,5
	Mouhoun	7,5
	Kadiogo	1
Kéné Dougou	Kéné Dougou	89,7
	Houet	10,3
Mouhoun	Mouhoun	97,5
	Boulmkiemdé	2,5
Kourittenga	Kourittenga	100
Sanguié	Sanguié	52,7
	Boulmkiemdé	36,5
	Passoré	10,8
Yatenga	Yatenga	71,5
	Passoré	16,6
	Bam	11,9
Bam	Bam	100
Bougouriba	Bougouriba	73,6
	Sissili	26,4

3.5.7 Profil des acheteurs de l'aubergine locale

Comme pour les autres cultures, les principaux acheteurs sont les commerçants. Ces derniers

achètent plus de la moitié de la production voire 100 % de la production (cas du Kourittenga). Les restaurants interviennent dans l'achat de l'aubergine locale de la Comoé, du Mouhoun et du Sanguié, respectivement pour 1,4 %, 3,5 % et 10,8 %.

Tableau 27: Quantité (en %) d'aubergine locale achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier	Restaurant
Sanmatenga	83,6	-
Comoé	96,6	1,4
Bazèga	93	-
Houet	76,2	-
Sourou	66	-
KénéDougou	7,9	-
Mouhoun	61,5	3,5
Kourittenga	100	-
Sanguié	75,2	10,8
Yatenga	34,6	-
Bam	43,3	-
Bougouriba	79,4	-

3.6 L'aubergine importée

La production nationale de l'aubergine importée est de 3 274 tonnes sur une superficie de 169,09 hectares, soit un rendement de 21,8 tonnes à l'hectare.

3.6.1 Les zones de production de l'aubergine importée

Les provinces du Houet, de l'Oubritenga, du Bazèga, du Sanmatenga et Boulgou constituent les principales zones de production de l'aubergine importée. La province du Houet reste la plus grande productrice avec une contribution de 46 % à la production nationale. Le rendement moyen dans ces cinq provinces est de 28,3 tonnes à l'hectare, il se trouve dans la fourchette de 25 à 60 tonnes par hectare généralement obtenu pour cette culture. Le plus haut rendement (42,3 t/ha) est obtenu dans le Boulgou qui possède la plus petite superficie emblavée parmi les cinq provinces ci-dessus indiqués (cf. tableau 26).

Tableau 28: Les principales zones de production de l'aubergine importée

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Houet	77	19,4	1 494	46
Oubritenga	40	11,3	454	14
Bazèga	9	30,7	290	9
Sanmatenga	7	37,9	254	8
Boulgou	4	42,3	152	5
Total	137	28,3	2 645	81

3.6.2 Technicité des producteurs de l'aubergine importée

3.6.2 Technicité des producteurs de l'aubergine importée

Deux catégories de provinces se dégagent du tableau ci-dessous : celles qui ont un taux inférieur à 10 % (Houet, Bazèga et Sanmatenga) et celles dont le taux est supérieur à 10 % (Oubritenga et Boulgou). Le Sanmatenga a un taux d'échec de 0% indiquant que toutes les parcelles emblavées en aubergine importée ont été récoltées. Dans l'Oubritenga par contre, le taux d'échec est très élevé (21,3 %) ; il traduit une faible maîtrise des techniques de production de cette culture dans la province. Ceci est d'autant plus vrai que c'est la province qui possède le plus faible rendement. Des actions d'encadrement spécifique à cette culture pourraient permettre aux producteurs relever le niveau du rendement.

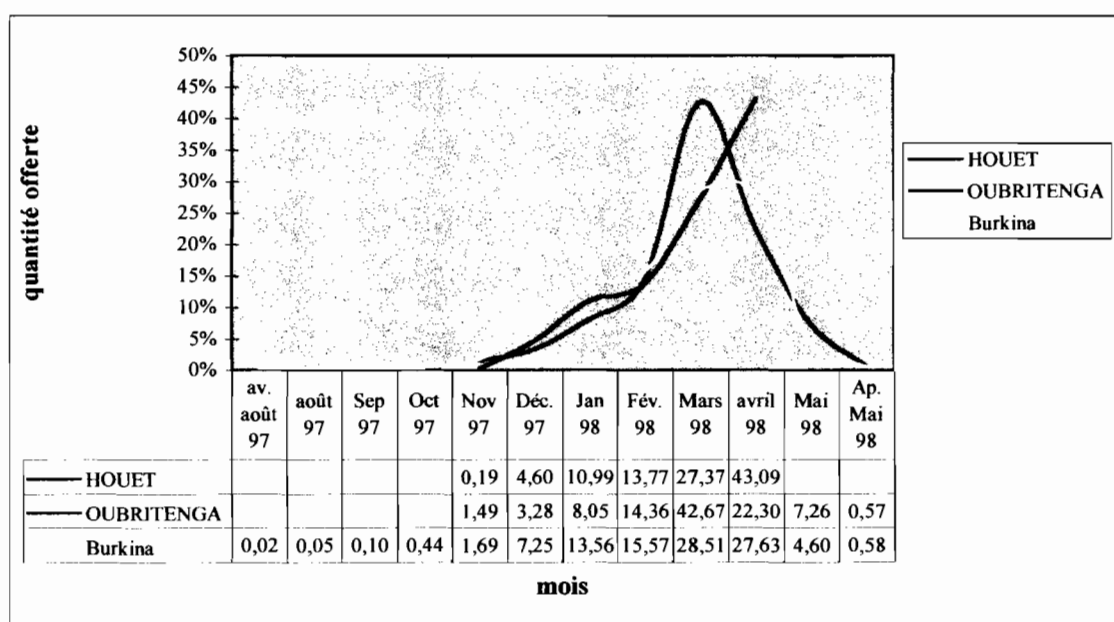
Tableau 29: Taux d'échec de la culture d'aubergine importée

Province	Taux d'échec (en %)
Houet	5,1
Oubritenga	21,3
Bazèga	3,9
Sanmatenga	0
Boulgou	10,3

3.6.3 L'offre de l'aubergine importée

L'offre de l'aubergine importée commence réellement en novembre et augmente progressivement jusqu'au mois de février où il y a une brusque accélération de l'offre allant aux mois de mars et avril (cf. graphique 11). Après cette période, l'offre baisse dans l'Oubritenga et sur le plan national. Au niveau du Houet, les périodes de mai et au delà n'ont pu être renseignées.

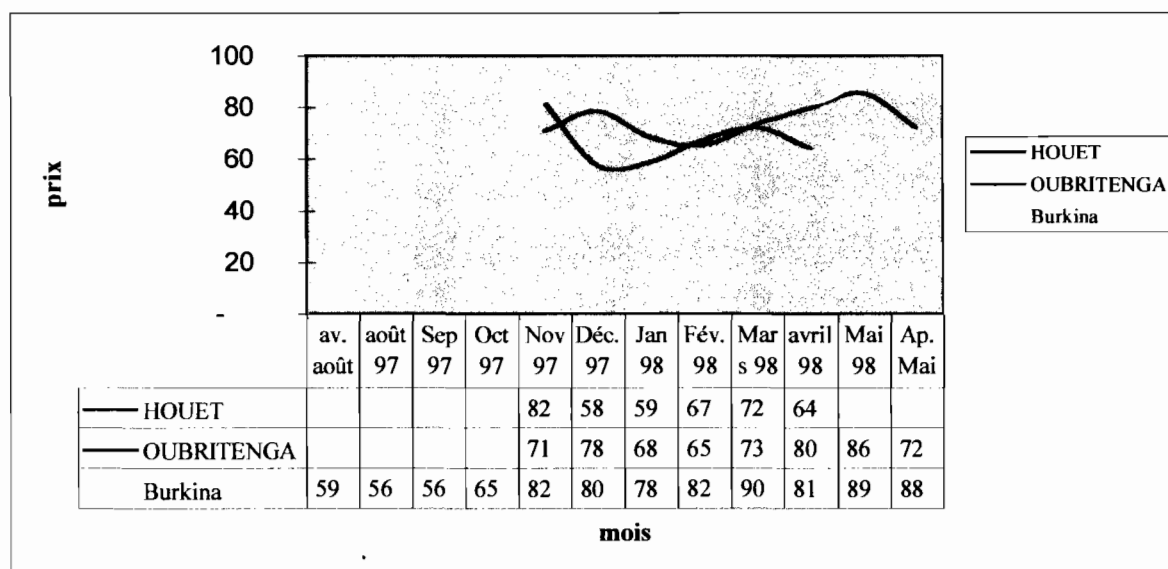
Graphique 13: Offre de l'aubergine importée durant la campagne 97/98



3.6.4 Les prix de l'aubergine importée

Les prix moyen de l'aubergine importée sur le plan national est de 75 F CFA durant la campagne 97/98. Pour les deux grandes provinces productrices, le prix oscille entre 59 et 86 F CFA le kilogramme durant la campagne. Le prix le plus bas est observé dans le Houet au mois de janvier, tandis que le prix le plus élevé est de 86 F CFA au mois de mai dans l'Oubritenga au moment où l'offre décroît (fin de campagne) .

Graphique 14: Evolution des prix durant la campagne



3.6.5 Les quantités d'aubergine importée vendues

Sur une production de 2 645 tonnes, on a 2 268 tonnes qui ont été vendues pour l'ensemble de ces cinq provinces, soit un taux de commercialisation de 86 %. Les taux de commercialisation de l'Oubritenga, du Bazèga, du Sanmatenga et du Boulgou dépassent les 90 % et approchent les 100 %. Ce qui implique que plus de quatre cinquième de la production est commercialisée, le reste étant utilisé pour l'autoconsommation, les dons et certainement des pertes pour des problèmes de conservation.

Tableau 30: Taux de commercialisation de l'aubergine importée

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Houet	1 494	1 155	77
Oubritenga	454	433	95
Bazèga	290	281	97
Sanmatenga	254	248	97
Boulgou	152	151	99
TOTAL	2 645	2 268	86

Toute la production du Houet et du Boulgou est commercialisée sur place (cf. tableau 29). La province du Kadiogo constitue la principale destination de la production de l'Oubritenga et Bazèga ; la proximité et l'accessibilité de la ville de Ouagadougou à ces provinces facilite le déplacement des maraîchers pour y écouler leur production à des prix encore plus rémunérateurs. Une partie (19,9 %) de la production du Sanmatenga est vendue au Namentenga qui est une province frontalière à cette dernière ; il s'agirait de la vente des maraîchers (du Sanmatenga) proches du chef lieu de la province du Namentenga

Tableau 31: Les zones de commercialisation de l'aubergine importée

Province de production	Province de vente	Proportion vendue
Houet	Houet	100
Oubritenga	Oubritenga	58,1
	Kadiogo	41,9
Bazèga	Kadiogo	82,1
	Bazèga	17,9
Sanmatenga	Sanmatenga	80,1
	Namentenga	19,9
Boulgou	Boulgou	100

3.6.7 Profil des acheteurs de l'aubergine importée

Un seul type d'acheteur intervient ici pour l'achat de l'aubergine importée (cf. tableau 30). Il s'agit des particuliers qui sont composés généralement des acheteurs individuels et les revendeurs qui placent le produit acheté sur d'autres marchés. Les autres types d'acheteurs n'ont pu être identifiés par les maraîchers et constituent le reste des pourcentages n'atteignant pas les 100 %.

Tableau 32: Quantité d'aubergine importée achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier
Houet	100
Oubritenga	87,5
Bazèga	66,7
Sanmatenga	100
Boulgou	40,5

3.7 Le piment

La production nationale du piment est estimée à 492 tonnes, réalisée sur une superficie de 70,498 hectares ; soit un rendement de 7,1 tonnes par hectare.

3.7.1 Les zones de production du piment

Les principales zones de production sont la Comoé, le Sanguié, le Bazèga, le Nahouri, le Boulgou et la Sissili . Ces provinces produisent 82 % de la production nationale de piment (cf. tableau 31). Le rendement moyen pour ces provinces est de 9 t/ha, il est jugé satisfaisant dans la mesure où les rendements en fonction des variétés varient entre 4 et 10 tonnes à l'hectare.

Les provinces de la Comoé et de la Sissili se distinguent avec des rendements respectivement de 11,7 et 13,2 tonnes à l'hectare.

Tableau 33: Les principales zones de production du piment

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Comoé	12	11,7	136	28
Sanguié	11	8,1	90	18
Bazèga	6	8,5	52	11
Nahouri	9	5,9	51	10
Boulgou	6	6,5	38	8
Sissili	3	13,2	39	8
Total	46	9,0	406	82

3.7.2 Technicité des producteurs du piment

A l'exception de la Sissili, toutes les autres provinces ont des taux d'échec très élevés allant jusqu'à près de 30 % (cf. tableau 32). Ces taux traduisent la non maîtrise des techniques de production de cette culture. Des actions d'encadrement sont à entreprendre dans ces provinces auprès des maraîchers pour augmenter davantage la production.

Tableau 34: Taux d'échec de la culture du piment

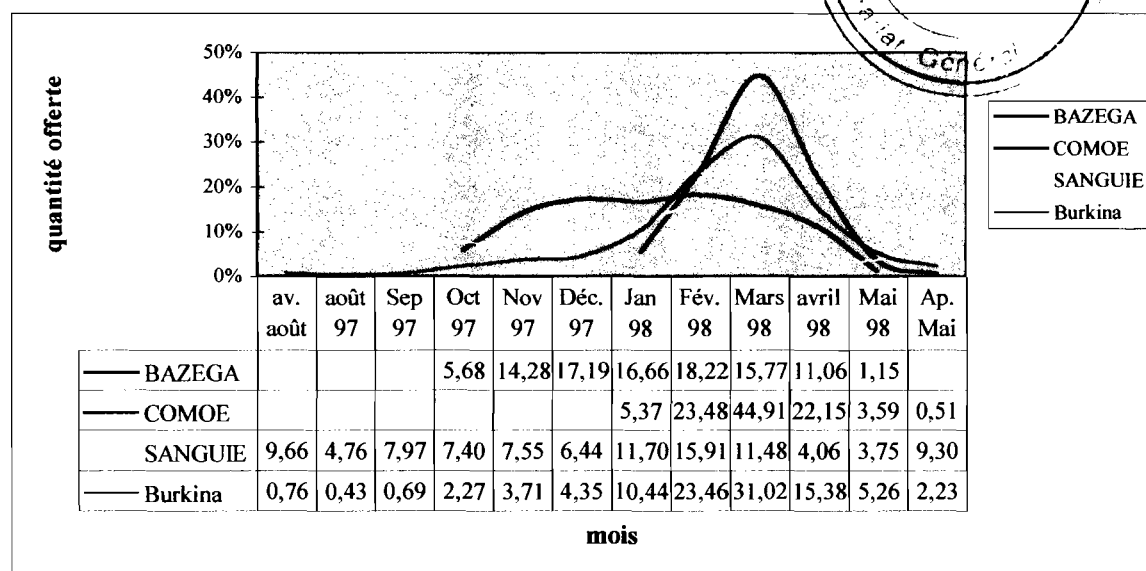
Province	Taux d'échec (en %)
Comoé	12,1
Sanguié	20,4
Bazèga	13,5
Nahouri	29,5
Boulgou	-
Sissili	2,1

3.7.3 L'offre du piment

L'offre au Sanguié commence avant août et s'étale sur toute la campagne ; elle ne dépasse pas 20 % (cf. graphique 13). Au Bazèga, l'offre commence en octobre pour s'achever au mois de mai ; elle est presque constante durant cette période. La Comoé se particularise avec une augmentation progressive de l'offre dès les récoltes en janvier pour atteindre son point maximum en mars (45%) ; à partir de cette date l'offre décroît pour s'annuler à la fin de la campagne.



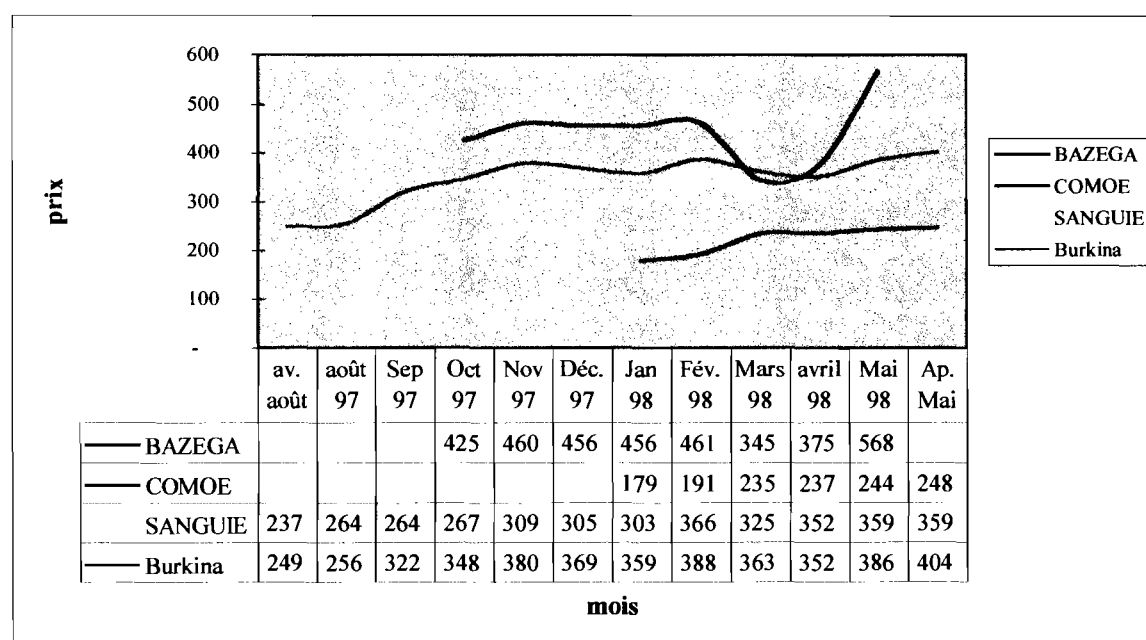
Graphique 15: Offre du piment durant la campagne 97/98



3.7.4 Les prix du piment

Le prix moyen du piment sur le plan national durant la campagne 97/98 est de 252 F CFA. Au Bazèga, on a les prix les plus élevés, atteignant 568 F vers la fin de la campagne en mai (cf. graphique 14). Cependant les prix les plus bas sont observés dans la Comoé, ils sont compris entre 150 et 250 F CFA le kilogramme. La courbe des prix au Sanguié suit pratiquement celle sur le plan national ; les prix sont intermédiaires à ceux du Bazèga et de la Comoé.

Graphique 16: Evolution des prix durant la campagne



3.7.5 Les quantités de piment vendues

Sur une production estimée à 406 tonnes pour l'ensemble des principales provinces productrices, 369 ont été vendues soit un taux de commercialisation de 91 % (cf. tableau 33). La province de la Sissili se distingue avec toute sa production vendue. Elle est suivie de la Comoé et du Sanguié. Le piment possède le prix de vente au kilogramme le plus élevé et la tendance est de vendre toute sa production pour titrer le maximum de revenus.

Tableau 35: Taux de commercialisation du piment

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Comoé	136	134	99
Sanguié	90	84	93
Bazèga	52	44	84
Nahouri	51	40	79
Boulgou	38	29	75
Sissili	39	39	100
TOTAL	406	369	91

3.7.6 Les zones de commercialisation du piment

Plus de la moitié de la production du Bazèga et de la Sissili est vendue au Kadiogo (cf. tableau 34). La position de la ville de Ouagadougou dans le Kadiogo pousse les maraîchers des provinces limitrophes à y venir vendre leur produit à des prix plus rémunérateurs. Pour le reste (Comoé, Sanguié, Nahouri et Boulgou), la production est en majorité vendue sur place. Une part importante de la production de la Comoé (15 %) et du Nahouri (20 %) est vendue à l'étranger. Dans le cas de la Comoé, la destination serait la Côte-d'Ivoire et le Ghana pour le cas de la Sissili.

Tableau 36: Les zones de commercialisation du piment

Province de production	Province de vente	Proportion vendue (en %)
Comoé	Comoé	82,6
	Etranger	15
	Kéné Dougou	2,4
Sanguié	Sanguié	49,9
	Boulkiendé	45,8
Bazèga	Kadiogo	77,7
	Bazèga	21,9
Nahouri	Nahouri	80
	Etranger	20
Boulgou	Boulgou	100
Sissili	Kadiogo	80,6
	Sissili	19,4

3.7.7 Profil des acheteurs du piment

Les particuliers constituent les principaux acheteurs du piment, cependant les coopératives interviennent dans la province du Bazèga pour l'achat de 2,4 % de la production de cette province (cf. tableau 35). Le reste (infime partie) constitue des acheteurs non identifiés.

Tableau 37: Quantité de piment (en %) achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier	Coopérative
Comoé	93	-
Sanguié	97,3	-
Bazèga	75,5	2,4
Nahouri	61	-
Boulgou	93,3	-
Sissili	97,5	-

3.8 La laitue

La production nationale de la laitue pour la campagne 97/98 est de 6 658 tonnes. Elle a été produite sur une superficie de 139,659 hectares soit un rendement de 28,6 tonnes par hectare.

3.8.1 Les zones de production de la laitue

Les principales zones de production sont le Kadiogo, le Houet et dans une moindre mesure le Ganzourgou. Le Kadiogo devance de loin les deux autres provinces et produit 80 % de la production nationale de laitue (cf. tableau 36). La présence des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, respectivement dans les provinces du Kadiogo et du Houet explique la forte production de laitue dans ces provinces. En effet dans les grands centres urbains, les habitudes culinaires ont tendance à changer et se tournent vers les cultures importées comme la laitue dans le cas présent. Le rendement le plus élevé (74,4 t/ha) est obtenu dans le Kadiogo.

Tableau 38: Les principales provinces de production de la laitue

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Kadiogo	72	74,4	5 347	80
Houet	22	17,0	374	6
Ganzourgou	9	23,5	209	3
TOTAL	103	38,3	5930	89

3.8.2 Technicité des producteurs de la laitue

3.8.2 Technicité des producteurs de la laitue

Les taux d'échec de la culture de laitue est inférieur à 5 % pour chacune des trois provinces (cf. tableau 37). Ils indiquent que moins de 5 % des parcelles emblavées ne sont pas récoltées suite à des problèmes d'entretien. Ils traduisent également une grande maîtrise des techniques de production de la part des maraîchers.

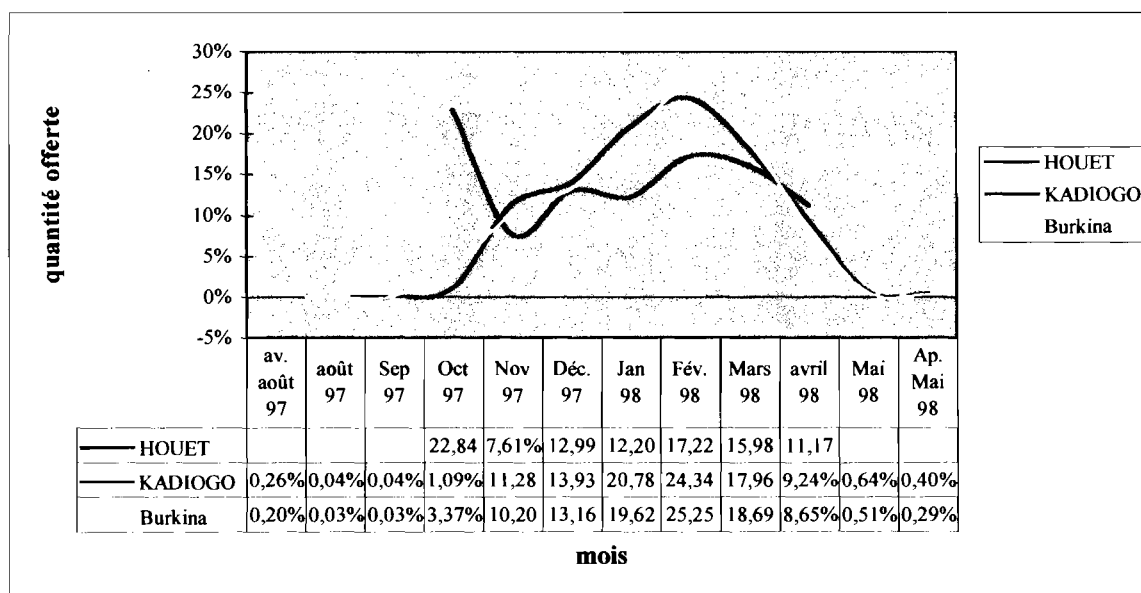
Tableau 39: Taux d'échec de la culture de la laitue

Province	Taux d'échec(en %)
Kadiogo	3,7
Houet	2,5
Ganzourgou	4,3

3.8.3 L'offre de la laitue

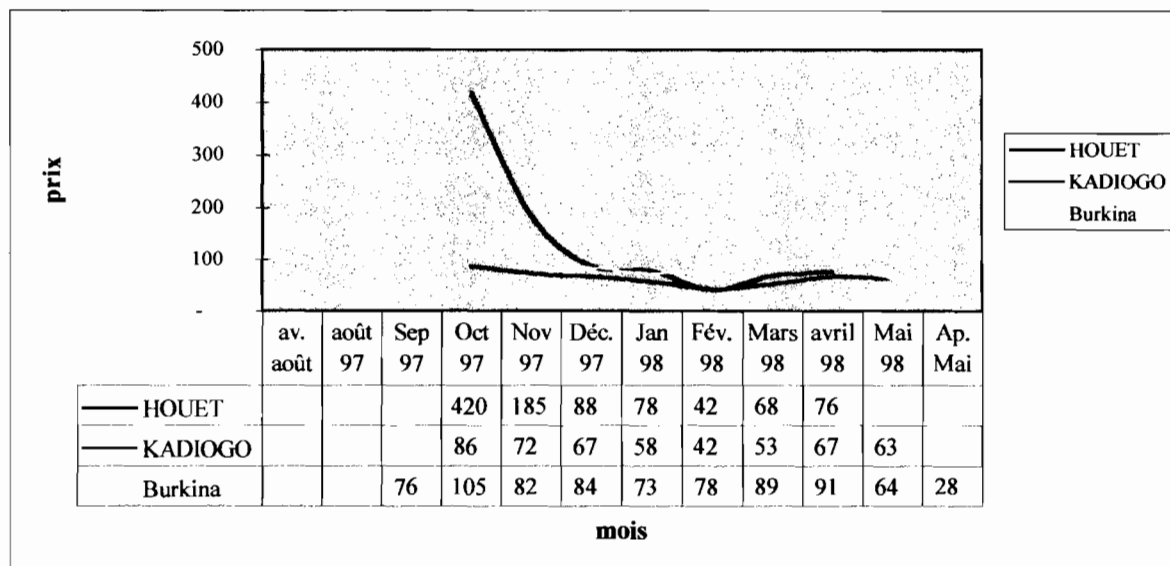
Au Kadiogo, on a une offre de la laitue durant toute la campagne maraîchère. Elle croît dès le mois d'octobre pour atteindre son point Max. (24%) en février. Après cette période l'offre décroît progressivement jusqu'à la fin de la campagne. Dans le Houet, l'offre est à son point Max (22 ,8%) dès les premières récoltes en octobre ; elle chute en novembre avant de reprendre en décembre pour se situer entre 12 et 16% tout le reste de la campagne (cf. graphique 15).

Graphique 17: Offre de la laitue durant la campagne 97/98



3.8.4 Les prix de la laitue

Les prix de la laitue sont presque constant au Kadiogo, ils se situent en dessous de 100 F CFA le kilogramme. Par contre dans le Houet, on observe un prix maximum dès les premières récoltes, ceci serait dû à une très forte demande du produit en cette période de l'année. A partir de décembre, les prix chutent et se situent presque au même niveau que ceux du Kadiogo (cf. graphique 16).

Graphique 18: Evolution des prix de la laitue au cours de la campagne

3.8.5 Les quantités de laitue vendues

Quatre vingt huit pour cent (85%) de la production réalisée par ces trois provinces ont été commercialisés. Ce pourcentage représente une quantité vendue de 5 761 tonnes (cf. tableau 38). La province du Kadiogo se distingue avec 99 % de vente. On comprend donc que dès qu'il y a des débouchés, les maraîchers sont prêts à vendre toute la production réalisée.

Tableau 40: Taux de commercialisation de la laitue

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Kadiogo	5 347	5 296	99
Houet	374	268	72
Ganzourgou	209	197	94
TOTAL	5930	5 761	88

3.8.6 Les zones de commercialisation de la laitue

Les zones de commercialisation sont peu diversifiées. Toute la production du Kadiogo est vendue sur place, par contre celle du Ganzourgou est vendue dans la province voisine à savoir le Kourittenga (cf. tableau 39). La recherche de débouchés et de prix rémunérateurs guideraient cette stratégie des maraîchers. Quant au Houet, seulement une infime partie de sa production est vendue hors de la province (étranger).

Tableau 41: Les zones de commercialisation de la laitue

Province de production	Province de vente	Proportion vendue (en %)
Kadiogo	Kadiogo	100
Houet	Houet	99,1
	Etranger	0,9
Kouritenga	Kouritenga	100

3.8.7 Profil des acheteurs de la laitue

Les acheteurs dans la province du Kadiogo sont diversifiés bien vrai que les particuliers restent les principaux acheteurs. Les restaurants et les hôpitaux prennent 4 % de la production du Kadiogo. Dans le Ganzourgou, en plus des particuliers, interviennent les restaurants pour l'achat de 3,5 % de la production. Cent pour cent de la production du Houet est acheté par les particuliers (cf. tableau 40).

Tableau 42: Quantité (en %) de laitue achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier	Restaurant	Hôpital
Kadiogo	96	2	2
Houet	100	-	-
Ganzourgou	96,5	3,5	-

3.9 La carotte

Les superficies emblavées en carotte au cours de la campagne 97/98 sont estimées 143 hectares. Elles ont donné une production nationale de 3 752 tonnes, soit un rendement de 30 tonnes à l'hectare.

3.9.1 Les zones de production de la carotte

Les principales zones de production sont le Houet, le Kadiogo le Yatenga, le Passoré et le Sanguié. Ces provinces donnent 93 % de la production nationale, soit 3 478 tonnes (cf. tableau 41). Dans les provinces du Yatenga et du Passoré les rendements sont au dessus de la moyenne nationale. La professionnalisation des maraîchers dans ces deux provinces est probablement à l'origine de ces forts rendements.

Tableau 43: Les principales provinces productrices de la carotte

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Houet	85	23,2	1 980	53
Kadiogo	23	25,2	585	16
Yatenga	8	57,8	440	12
Passoré	5	62,0	312	8
Sanguié	10	16,4	162	4
TOTAL	131	36,9	3 478	93

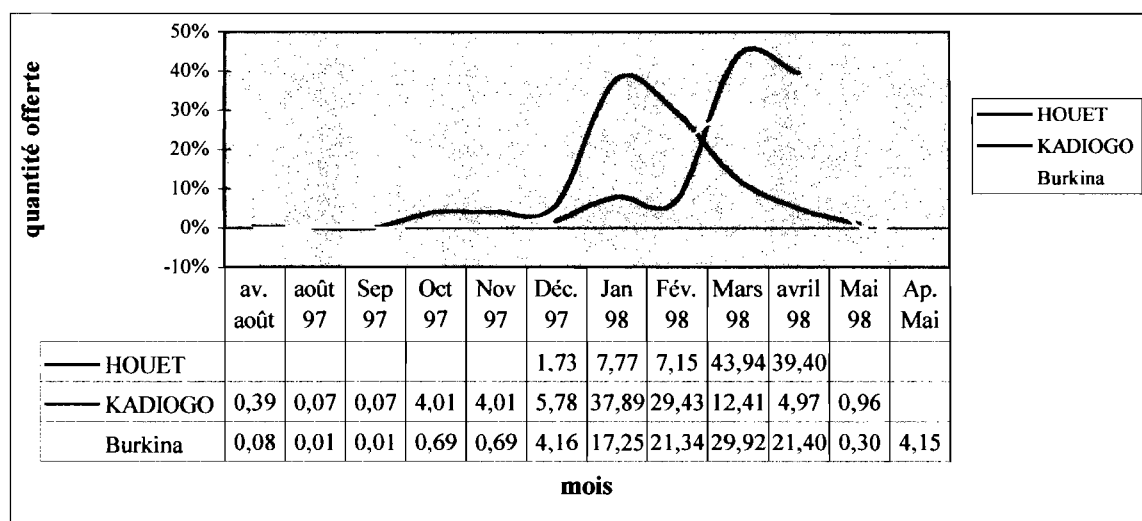
3.9.2 Technicité des producteurs de la carotte

Seule la province du Kadiogo connaît un taux d'échec positif de l'ordre de 4,3 %, pour les autres provinces il est nul. Au regard de ces taux, l'on peut dire que la presque totalité des superficies emblavées sont récoltées. Les parcelles non récoltées (suite à des difficultés d'entretien ou d'attaques d'ennemis de la culture) sont quasi inexistantes. Cela traduit aussi une relative maîtrise des techniques de production de la culture.

3.9.3 L'offre de la carotte

Au Kadiogo, l'offre de la carotte se répartit sur toute l'année ; elle connaît une augmentation au mois de décembre et janvier (cf. graphique 17). Ces périodes correspondant aux fêtes de fin d'année, les maraîchers tentent de satisfaire la forte demande de la population. Par contre dans le Houet, à cette période l'offre est à son plus bas niveau et commence à croître pour atteindre son plus haut niveau en mars (43,9%).

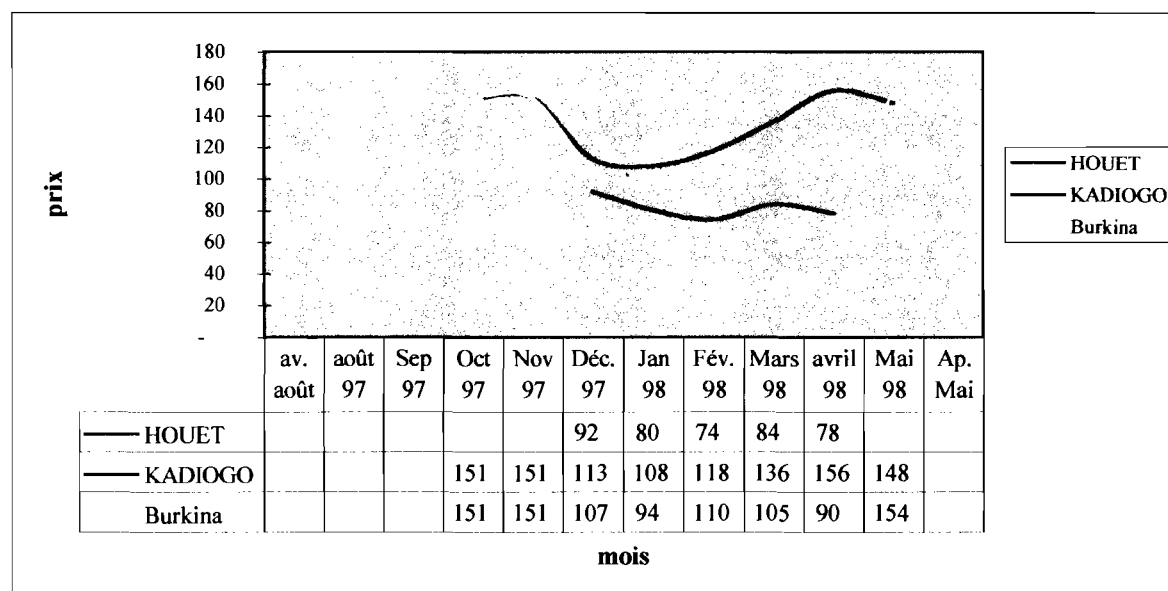
Graphique 19: Offre de la carotte durant la campagne 97/98



3.9.4 Les prix de la carotte

Le prix moyen de la carotte sur le plan national durant la campagne 97/98 est de 93 F CFA le kilogramme. Dans le Houet, les prix sont en deçà et presque constants sur toute la campagne. Les prix les plus élevés sont observés au Kadiogo où les prix sont toujours au-dessus de 100 F CFA (cf. graphique 18). La présence de la ville de Ouagadougou dans la province du Kadiogo crée une forte demande qui renchérit les prix.

Graphique 20: Evolution des prix de la carotte



3.9.5 Les quantités de carotte vendues

Le taux de commercialisation pour l'ensemble de ces cinq provinces est de 91 % (cf. tableau 42). Il indique que seulement 9 % de la production de carotte dans ces provinces n'est pas vendue et serait utilisé sous forme d'autoconsommation, de dons, etc. Dans le Kadiogo 100 % de la production est vendue ; ceci s'explique par la présence permanente de débouchés dans la province.

Tableau 44: Taux de commercialisation de la carotte

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Houet	1 980	1 664	84
Kadiogo	585	584	100
Yatenga	440	428	97
Passoré	312	307	98
Sanguié	162	159	98
TOTAL	3 478	3 148	91

3.9.6 Les zones de commercialisation de la carotte

La grande partie de la production de chaque province est vendue dans la province de production. Seule le Sanguié fait exception et vend plus de quatre cinquième de sa production au Boulkiemdé (cf. tableau 43). La ville de Koudougou dans la province du Sanguié propose de meilleurs prix qui attirent les maraîchers vers cette province. Une partie (2 %) de la production du Houet est vendue au Kéné Dougou : il s'agit de la production des maraîchers du Houet qui sont plus proches de cette dernière province. C'est aussi le cas au Yatenga où certains se dirigent vers le Bam et d'autres vers le Soum.

Tableau 45: Les zones de commercialisation de la carotte

Province de production	Province de vente	Proportion vendue
Houet	Houet	98
	Kéné Dougou	2
Kadiogo	Kadiogo	100
	Yatenga	91,8
Yatenga	Bam	6,7
	Soum	1,5
Passoré	Passoré	88,8
	Boulkiemdé	11,2
Sanguié	Boulkiemdé	88,7
	Sanguié	11,3

3.9.7 Profil des acheteurs de la carotte

Les acheteurs de la carotte sont très peu diversifiés, ils sont constitués principalement des particuliers (acheteur individuel, revendeur). Pour les autres provinces où le pourcentage n'atteint pas cent pour cent, il s'agit d'acheteurs non identifiés par les maraîchers.

Tableau 46: Quantité (en %) de carotte achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier
Houet	100
Kadiogo	96,4
Yatenga	85
Passoré	45,8
Sanguié	100

3.10 La pomme de terre

Pour la campagne 97/98, la production nationale totale de pomme de terre s'élève à 1 554 tonnes. Cette production a été obtenue sur une superficie estimée à 76,154 hectares avec un rendement de 23,9 tonnes à l'hectare.

3.10.1 Les zones de production de la pomme de terre

Les principales provinces de production de la pomme de terre sont indiquées dans le tableau ci-dessous avec la part contributive de chacune d'elle à la production nationale. Les provinces

du Yatenga, du Houet et du Sourou demeurent les plus grandes productrices de la pomme de terre. Les rendements dans le Yatenga (31,4 t/ha) et le Bazèga (31,7 t/ha) sont très élevés et dépassent la moyenne nationale (23,9 t/ha).

Tableau 47: Les principales provinces de production de la pomme de terre

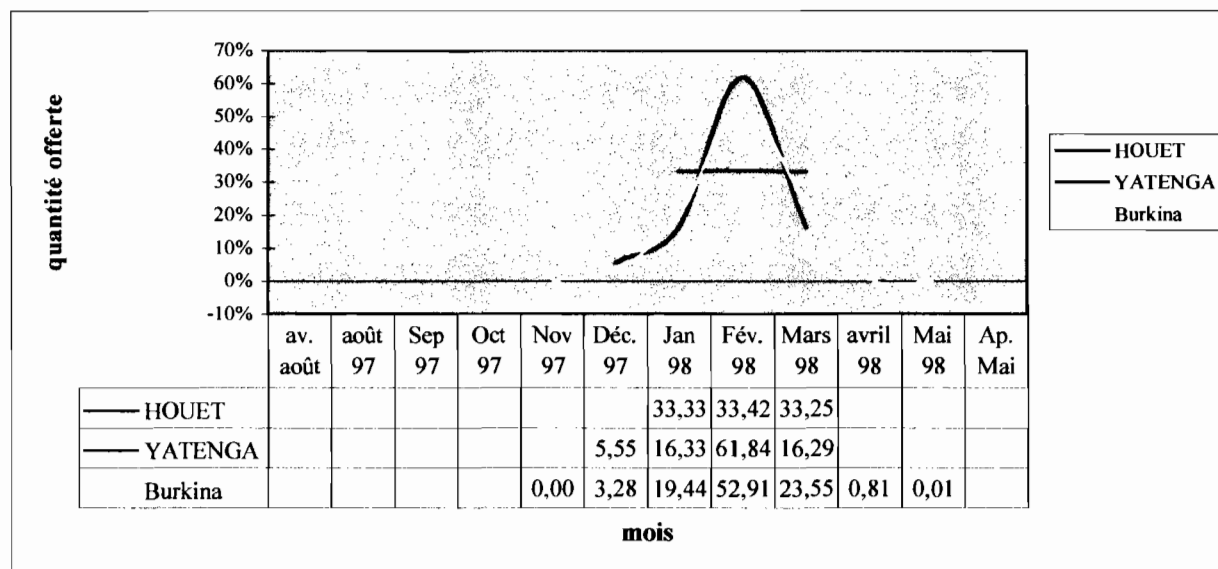
Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Yatenga	24	31,4	745	48
Houet	33	14,7	487	31
Sourou	12	16,0	200	13
Bazèga	1	31,7	39	2
Kadiogo	1	23,6	31	2
Sanguié	1	9,9	9	1
TOTAL	73	21,2	1 510	97

3.10.2 Technicité des producteurs la pomme de terre

Pour toutes les principales provinces productrices, le taux d'échec est nul. Il indique que toutes les parcelles emblavées en pomme de terre ont donné une production. Cette performance de la culture est due à une maîtrise des techniques de production et aussi aux variétés utilisées qui s'adaptent bien à nos conditions climatiques.

3.10.3 L'offre de la pomme de terre

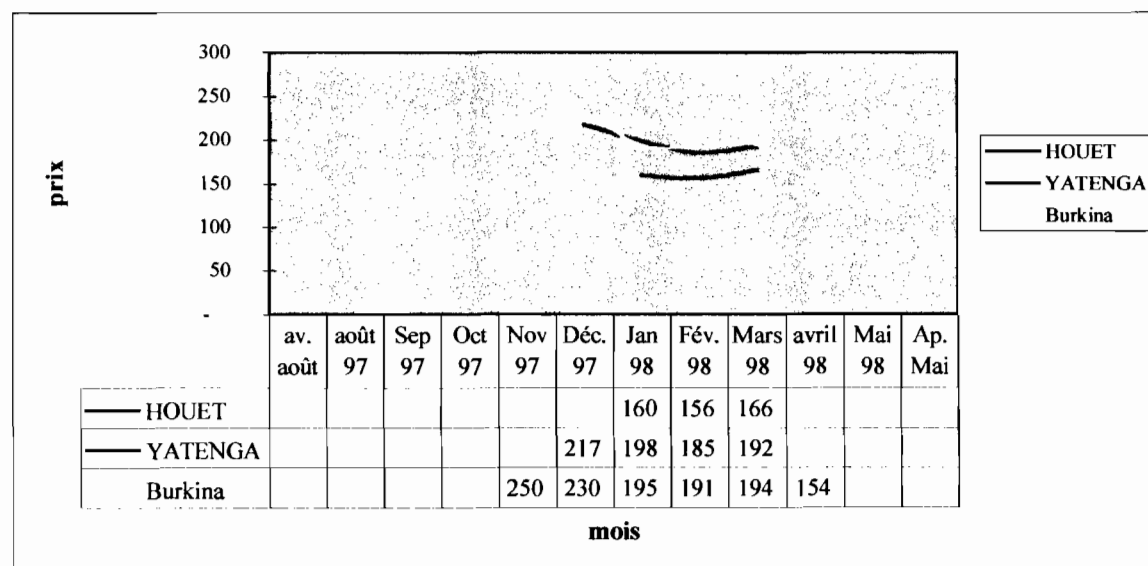
L'offre de la pomme de terre dans le Houet est comprise entre janvier et mars et est pratiquement constante durant cette période (cf. graphique 19). Au Yatenga par contre, l'offre commence en décembre et augmente progressivement pour connaître une pointe maximale en février. Après le mois de mars il n'y a plus d'offre dans ces deux provinces. Au regard du début de l'offre pour ces deux provinces et du cycle de la pomme de terre (90-110 jours), l'on peut dire que les périodes de repiquage sont comprises entre le mois de septembre et d'octobre.

Graphique 21: Offre de la pomme de terre durant la campagne 97/98

3.10.4 Les prix la pomme de terre

Le prix moyen de la pomme de terre sur le plan national au cours de la campagne 97/98 est de 186 F CFA le kilogramme.

La courbe des prix en fonction du mois pour le Burkina suit pratiquement celui du Yatenga qui est le premier producteur (cf. graphique 20). Les prix de vente au Yatenga sont plus élevés que dans le Houet qui est le deuxième producteur de pomme de terre. Cela pourrait s'expliquer par la supériorité de la demande par rapport à l'offre dans la province du Yatenga. Dans ces deux provinces, les prix les plus faibles sont enregistrés en février qui est la période d'offre maximale au Yatenga.

Graphique 22: Evolution des prix de la pomme de terre au cours de la campagne

3.10.5 Les quantités de pomme de terre vendues

Pour une production totale estimée à 1510 tonnes pour l'ensemble des six provinces, on a 1253 tonnes qui ont été vendues soit un taux de commercialisation de 83 % (cf. tableau 46). Les provinces du Kadiogo et du Sanguié se particularisent avec toute leur production vendue. La vente de toute la production à des prix très rémunérateurs permet aux producteurs de tirer des revenus susceptibles de leur permettre de se procurer d'autres vivres pour l'autoconsommation et satisfaire certains besoins vitaux tels que se vêtir, se loger, etc.

Tableau 48: Taux de commercialisation de la pomme de terre

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Yatenga	745	612	82
Houet	487	387	79
Sourou	200	183	92
Bazèga	39	35	89
Kadiogo	31	31	100
Sanguié	9	9	100
TOTAL	1 510	1 253	83

3.10.6 Les zones de commercialisation de la pomme de terre

A l'exception du Sanguié qui vend toute sa production au Boulkiemdé, les autres provinces du tableau ci-dessous commercialisent la grande partie de leur production sur place. La production du Sanguié est certainement écoulee dans la ville de Koudougou qui est une grande agglomération où des prix rémunérateurs sont proposés. Il en est de même pour le Bazèga qui vend presque la moitié de sa production au Kadiogo où se trouve la ville de Ouagadougou. Le Kadiogo reçoit également une partie (5,1 %) de la production du Yatenga.

Tableau 49: Les zones de commercialisation de la pomme de terre

Province de production	Province de vente	Proportion vendue (en %)
Yatenga	Yatenga	94,9
	Kadiogo	5,1
Houet	Houet	100
Sourou	Sourou	100
Bazèga	Bazèga	52,1
	Kadiogo	47,9
Kadiogo	Kadiogo	100
Sanguié	Boulkiemdé	100

3.10.7 Profil des acheteurs de la pomme de terre

Si pour les provinces du Bazèga, du Kadiogo et du Sanguié toute la production est achetée par des particuliers, il n'en est pas le cas pour le Yatenga, le Houet et le Sourou où plus de la moitié de la production est achetée par les coopératives (cf. tableau 48). L'organisation des producteurs en coopérative leur permet d'avoir des débouchés fiables et avec des prix fixés à l'avance.

Tableau 50: Quantité (en %) de la pomme de terre achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier	Coopérative
Yatenga	34,3	60,4
Houet	52,6	47,4
Sourou	5,6	94,4
Bazèga	100	-
Kadiogo	100	-
Sanguié	100	-

3.11 Le haricot vert

La production nationale du haricot vert pour la campagne 97/98 s'élève à 3753 tonnes. Les superficies sont de l'ordre de 456 hectares avec un rendement de 23,9 tonnes à l'hectare.

3.11.1 Les zones de production du haricot vert

Les principales zones de production sont le Bam, le Sanmatenga, le Sourou et dans une moindre mesure le Houet, le Kéné Dougou et le Yatenga. Pour l'ensemble de ces provinces, on a 97% de la production nationale représentant 3 632 tonnes (cf. tableau 49). Les rendements dans ces provinces sont largement en dessous de la moyenne nationale et se situe entre 5 et 10 tonnes à l'hectare. Les provinces du Sourou et du Yatenga ont les rendements les plus élevés, mais en dessous de la moyenne nationale.

Tableau 51: Les principales provinces de production du haricot vert

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Bam	333	8,4	2 801	75
Sanmatenga	46	7,9	361	10
Sourou	27	10,5	200	5
Houet	25	5,6	140	4
Kéné Dougou	14	6,5	89	2
Yatenga	4	10,3	42	1
TOTAL	448	8,2	3 632	97

3.11.2 Technicité des producteurs du haricot vert

Les taux d'échec dans ces provinces sont inférieurs à 10 %. Ils sont quasi nuls dans les provinces du Sourou, du Houet et du Yatenga (cf. tableau 50). Ces taux d'échec montrent que

moins de 10 % des parcelles emblavées en haricot vert ne sont pas récoltées pour manque d'entretien ou par attaque de parasites ou de maladies.

Tableau 52: Taux d'échec de la culture de haricot vert

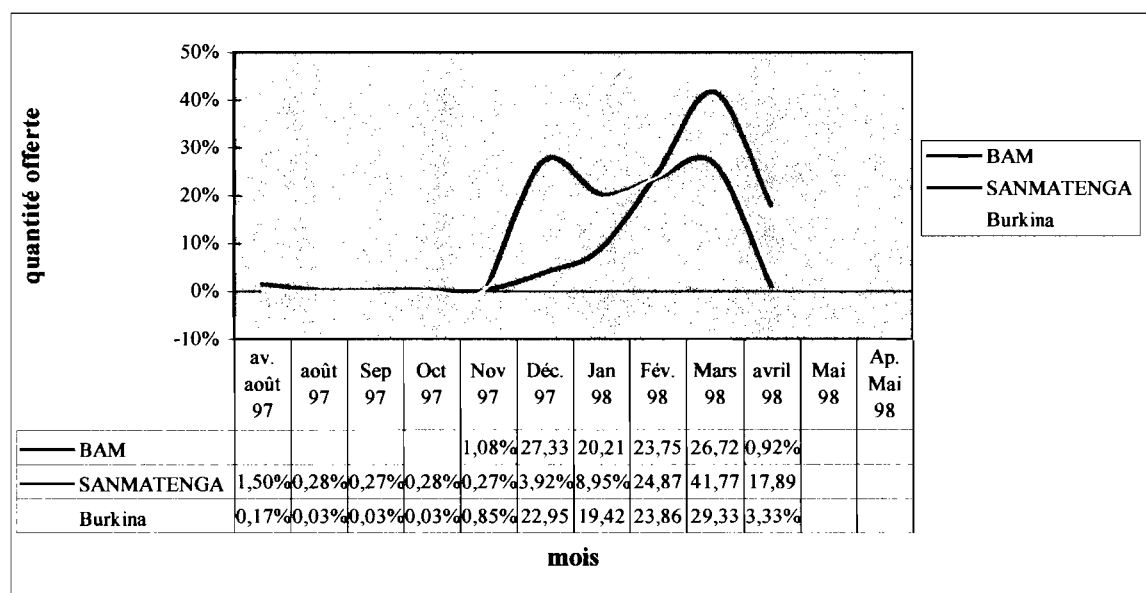
Province	Taux d'échec(en %)
Bam	0,4
Sanmatenga	3,3
Sourou	0
Houet	0
KénéDougou	7,9
Yatenga	0

3.11.3 L'offre du haricot vert

La courbe de l'offre du haricot vert sur le plan national suit pratiquement celle du Bam qui est la première province productrice (cf. graphique 21). On a une offre faible et presque constante de la période avant août jusqu'à mois de novembre. En décembre, l'offre augmente très sensiblement pour satisfaire certainement les demandes de fin d'année. Elle chute dès le mois de janvier et n'atteint l'offre de la période de décembre qu'au mois de mars.

Au Sanmatenga, l'offre augmente progressivement et atteint son point maximum de 41 % au mois de mars. A cette période l'offre du Sanmatenga est fortement supérieur à celle du Bam.

Graphique 23: Offre du haricot vert durant la campagne 97/98



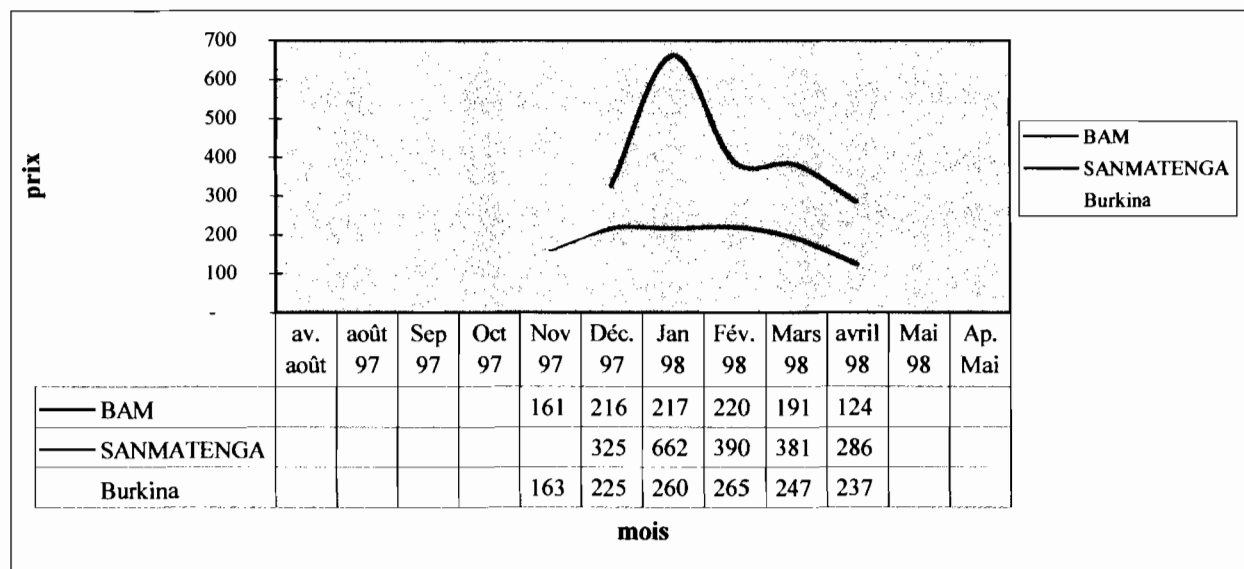
3.11.4 Les prix du haricot vert

Le prix moyen du haricot vert sur l'ensemble du territoire pour la campagne 97/98 est de 239 F CFA le kilogramme.

Au Bam, les prix se situent entre 124 et 220 F CFA le kilogramme (cf. graphique 22). Ils sont en deçà du prix moyen national. Cela s'explique par une offre dans la zone qui est largement

supérieur à la demande. Cependant au Sanmatenga, les prix augmentent en même temps que l'offre jusqu'au mois de janvier où on a les prix maximum (662 F CFA le kilogramme). Après janvier le prix chute de près de moitié pour atteindre son niveau le plus faible (124 F CFA) en avril.

Graphique 24: Evolution des prix du haricot vert durant la campagne



3.11.5 Les quantités de haricot vert vendues

Pour une production totale estimée à 3 632 tonnes pour l'ensemble de ces six provinces, on a 2 650 tonnes qui ont été commercialisées soit un taux de commercialisation de 73% (cf. tableau 51). Ce chiffre indique que 27 % de la production n'a pas été vendue et serait utilisée pour l'autoconsommation, les dons, etc. Les exigences de la qualité du haricot vert par les consommateurs seraient à l'origine de cette grande proportion non commercialisée. En effet le haricot vert doit être conservé au frais après les récoltes et une conservation de plus de trois jours détériore la qualité du produit.

Tableau 53: Taux de commercialisation du haricot vert

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Bam	2 801	1 918	68
Sanmatenga	361	323	90
Sourou	200	184	92
Houet	140	83	59
KénéDougou	89	71	80
Yatenga	42	28	67
TOTAL	3 632	2 650	73

3.11.6 Les zones de commercialisation du haricot vert

Les zones de commercialisation du haricot vert sont très peu diversifiées ; les provinces de production constituent les principales zones de vente. Seule la province du Kadiogo est la destination d'une partie de la production du Bam (9,4%) et du Yatenga (15,1%) ; Les autres provinces du tableau ci-dessous vendent toute leur production sur place. Cela s'explique dans la plupart des cas par la présence des coopératives qui se chargent de la commercialisation. Le haricot vert est beaucoup exporté mais cela ne ressort pas dans le tableau parce que l'information a été collecté auprès des maraîchers et non auprès des coopératives qui s'occupent de l'exportation.

Tableau 54: Les zones de commercialisation du haricot vert

Province de production	Province de vente	Proportion vendue
Bam	Bam	90,6
	Kadiogo	9,4
Sanmatenga	Sanmatenga	100
Sourou	Sourou	100
Houet	Houet	100
Kéné Dougou	Kéné Dougou	100
Yatenga	Yatenga	84,9
	Kadiogo	15,1

3.11.7 Profil des acheteurs du haricot vert

Trois types d'acheteurs se distinguent dans l'achat du haricot vert (cf. tableau 53). Il s'agit des particuliers, des coopératives et des sociétés. L'intervention des coopératives est beaucoup plus accentuée dans les provinces du Houet, du Sourou et du Yatenga. Au Sourou, toute la production (100%) est achetée par les coopératives. Seule la province du Houet connaît l'intervention des trois types d'acheteurs préalablement décrits.

Tableau 55: Quantité (en %) du haricot vert achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier	Coopérative	Société
Bam	63,1	36,9	-
Sanmatenga	57,4	42,6	-
Sourou	0	100	-
Houet	8,6	73	18,4
Kéné Dougou	71,4	25,7	-
Yatenga	25,2	74,8	-

3.12 Les fraises

La production de fraises est limitée dans les quatre provinces qui feront l'objet de l'analyse ci-dessous. Les superficies, les rendements et la production sur le plan national se résument à la moyenne de ces provinces.

3.12.1 Les zones de production des fraises

Les fraises sont produites principalement dans le Kadiogo et dans une moindre mesure dans le Bazèga, le Houet et le Mouhoun. La production totale est estimée à 53,19 tonnes produites sur une superficie de 6,44 hectares avec un rendement de 7,45 tonnes à l'hectare. La province du Houet a un rendement (cf. tableau 54) nettement supérieur à cette moyenne nationale ; l'on pourrait dire que la province du Houet possède des sols propices à la culture des fraises comparativement aux autres provinces de production.

Tableau 56: Les principales zones de production des fraises

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Kadiogo	6,39	8,30	53,01	99,65
Bazèga	0,01	8,60	0,09	0,17
Houet	0,01	12,70	0,09	0,17
Mouhoun	0,03	0,20	0,01	0,01
TOTAL	6,44	7,45	53,19	100

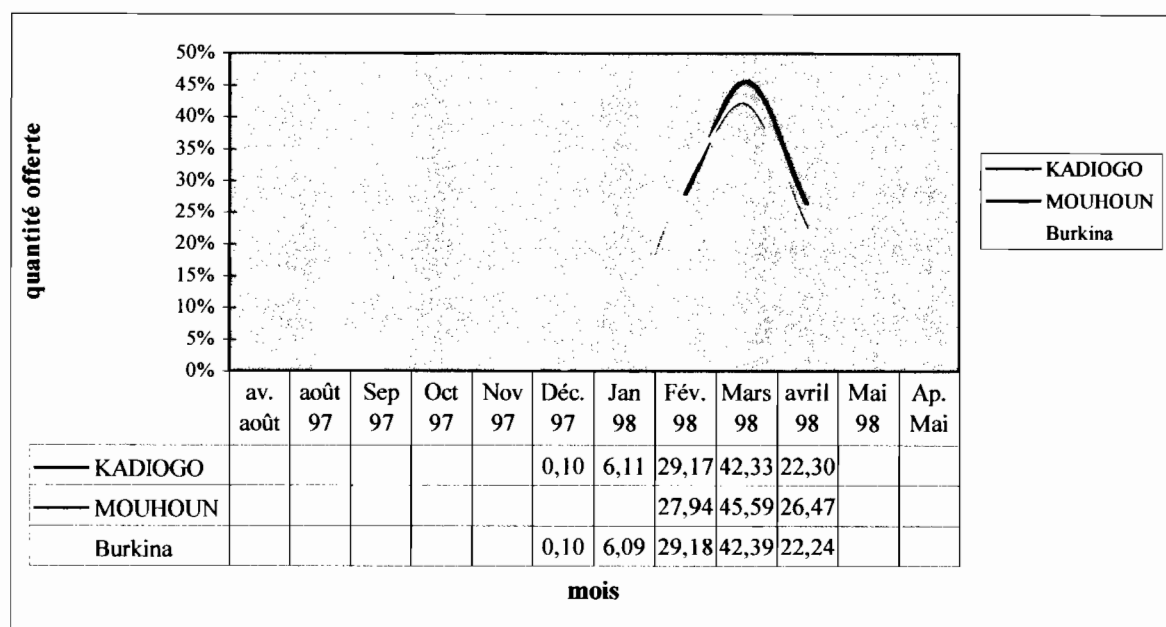
3.12.2 Technicité des producteurs de fraises

Le taux d'échec est nul dans toutes ces quatre provinces. Il indique que toutes les superficies emblavées ont eu des récoltes. Il n'y a pas eu de dégâts ou de problèmes d'entretien de la part des maraîchers. Les maraîchers qui pratiquent la culture des fraises possèdent donc une relative maîtrise des techniques de production de cette culture.

3.12.3 L'offre des fraises

La courbe de l'offre des fraises sur le plan national suit celle du Kadiogo qui est le plus grand producteur (f. graphique 23). L'offre commence en décembre et augmente progressivement pour atteindre son point maximum en mars. Au Mouhoun l'offre ne commence qu'en février mais atteint son point maximum en même moment que celle du Kadiogo. La limite des courbes au mois d'avril est due l'arrêt de l'enquête au cours de ce mois.

Graphique 25: Offre des fraises durant la campagne 97/98

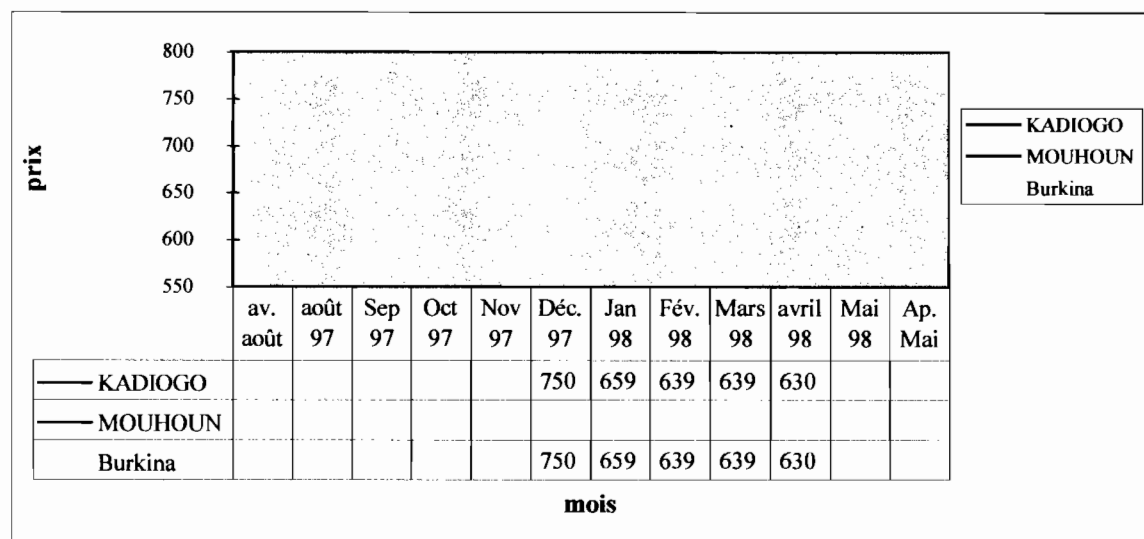


3.12.4 Les prix des fraises

Le prix moyen des fraises sur le plan national est de 553 F CFA le kilogramme au cours de la campagne 97/98.

Au Kadiogo, les prix sont très élevés en début de campagne où l'offre est la plus faible. Ils chutent dès janvier et restent presque constants jusqu'à la fin de la campagne (cf. graphique 24). Dans le Mouhoun, des prix n'ont pas été collectés.

Graphique 26 : Evolution des prix des fraises au cours de la campagne



3.12.5 Les quantités de fraises vendues

Toute la production de fraises est vendue, ce qui laisse apparaître un taux de commercialisation de 100 % (cf. tableau 55). Les fraises étant très rémunérateurs, les maraîchers n'hésitent pas à vendre toute leur production pour se procurer assez de revenus. C'est le cas dans toutes les provinces énumérées comme productrices de fraises.

Tableau 57: Taux de commercialisation des fraises

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation (en %)
Kadiogo	53,005	53	100
Bazèga	0,089	0,089	100
Houet	0,093	0,093	100
Mouhoun	0,007	0,007	100
TOTAL	53,194	53,194	100

3.12.6 Les zones de commercialisation des fraises

Seule la zone de commercialisation du Kadiogo a pu être identifiée, Pour les autres provinces (productions très marginales), les zones de commercialisation restent non identifiées. Quant à la province du Kadiogo, celle-ci reste la zone d'écoulement des fraises qui y sont produites.

3.12.7 Profil des acheteurs de fraises

Comme dans le paragraphe précédent, seuls les acheteurs du Kadiogo ont été identifiés. Il s'agit pour la totalité de la production de particuliers qui sont constitué de consommateurs et de revendeurs.

3.13 Les concombres

La production nationale de concombre pour la campagne 97/98 est estimée à 463 tonnes réalisée sur une superficie de 22,87 hectares avec un rendement de 22,6 tonnes à l'hectare.

3.13.1 Les zones de production des concombres

Les principales provinces productrices du concombre sont le Bazèga, le Houet, l'Oubritenga, le Sanguié et le Yatenga. Ces provinces produisent 97 % de la production nationale avec un rendement moyen (25,5 t/ha) supérieur à la moyenne nationale. Le Sanguié et le Bazèga ont les rendements les plus élevés ; les sols de ces provinces seraient plus adaptées à la culture du concombre.

Tableau 58: Les principales zones de production des concombres

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Bazèga	6	36,1	226	49

Houet	10	11,9	120	26
Oubritenga	4	12,7	54	12
Sanguié	1	40,0	36	8
Yatenga	1	26,8	14	3
TOTAL	22	25,5	449	97

3.13.2 Technicité des producteurs de concombres

Trois types de provinces se dégagent de l'analyse de ce tableau :

- ✓ Celles ayant un taux d'échec nul : Oubritenga et Sanguié
- ✓ Celles dont le taux d'échec est compris entre 0 et 1 : Bazèga
- ✓ Celle ayant un taux d'échec supérieur à 10 : Houet et Yatenga

Les maraîchers du dernier groupe ont une faible maîtrise des techniques de production du concombre car plus de 14% des parcelles emblavées en concombres ne sont pas récoltées.

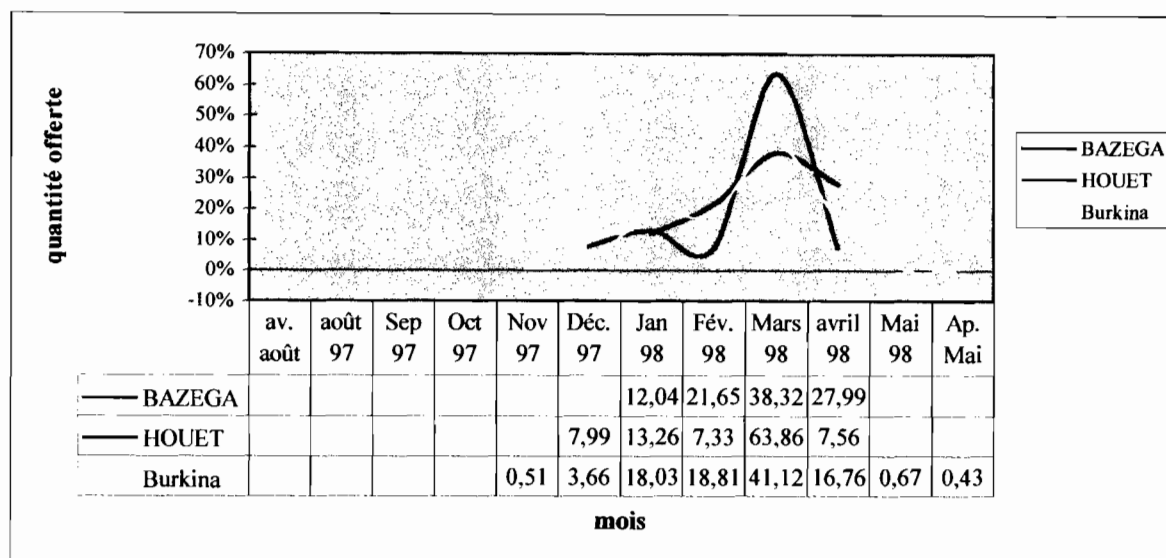
Tableau 59: Taux d'échec de la culture de concombre

Province	Taux d'échec(en %)
Bazèga	0,9
Houet	14,5
Oubritenga	0
Sanguié	0
Yatenga	16,7

3.13.3 L'offre des concombres

Les concombres sont offertes à partir du mois de décembre dans le Houet et janvier pour le Bazèga ; cette offre prend fin au mois d'avril dans les deux provinces (cf. Graphique 25). Cette date limite correspond à l'arrêt de l'enquête maraîchère et peut donc ne pas refléter la réalité sur le terrain. L'offre maximum se situe en mars ; elle est de 64 % au Houet et de 38 % au Bazèga. Le cycle de production du concombre étant de 90 à 110 jours en fonction des variétés, on peut dire que les dates de repiquage se situent entre novembre et décembre pour la grande majorité des maraîchers des deux provinces ci-dessus citées.

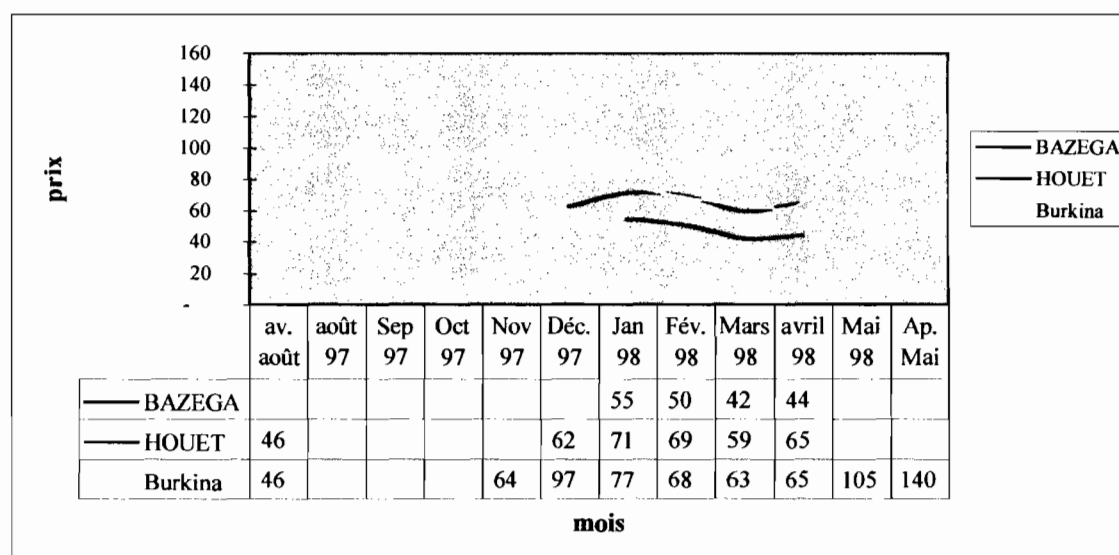
Graphique 27: Offre des concombres durant la campagne 97/98



3.13.4 Les prix des concombres

Le prix moyen de concombre sur le plan national pour la campagne 97/98 est de 55 F CFA le kilogramme. La courbe des prix au plan national suit celle de la province du Houet qui est le deuxième producteur national de concombre après le Bazèga (cf. graphique 26). Les prix les plus bas sont observés au Bazèga tandis que les plus élevés sont au Houet ; la différence est de l'ordre de 16 à 21 F CFA.

Graphique 28: Evolution des prix de concombre au cours de la campagne 97/98



3.13.5 Les quantités de concombres vendues

Pour l'ensemble des cinq grandes provinces productrices, la quantité commercialisée est de 378 tonnes pour une production estimée à 449 tonnes ; soit un taux de commercialisation de 84 % (cf. tableau 58). Les provinces d'Oubritenga et du Sanguié ont des taux de commercialisation supérieur à cette moyenne, ils sont de 99 % pour l'Oubritenga et 96 % pour le Sanguié. Seulement 1 % de la production dans l'Oubritenga et 4 % dans le Sanguié sont utilisées pour l'autoconsommation, les dons, etc.

Tableau 60: Taux de commercialisation des concombres

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Bazèga	226	187	83
Houet	120	92	77
Oubritenga	54	53	99
Sanguié	36	34	96
Yatenga	14	9	61
TOTAL	449	378	84

3.13.6 Les zones de commercialisation des concombres

La totalité de la production du Houet et du Yatenga est vendue sur place respectivement dans ces provinces. Les maraîchers du Bazèga et l'Oubritenga se déplacent au Kadiogo pour écouler une grande partie de leur production de concombre. La présence de la ville de Ouagadougou dans la province du Kadiogo et la proximité de cette ville aux provinces de Bazèga et d'Oubritenga favorisent ces déplacements pour la recherche de prix rémunérateurs. Ceux du Sanguié se déplacent à Koudougou dans le Boulkiemdé (cf. tableau 59).

Tableau 61: Les zones de commercialisation des concombres

Province de production	Province de vente	Proportion vendue (en %)
Bazèga	Kadiogo	58,3
	Bazèga	41,7
Houet	Houet	100
Oubritenga	Oubritenga	80
	Kadiogo	20
Sanguié	Sanguié	55,9
	Boulkiemdé	44,1
Yatenga	Yatenga	100

3.13.7 Profil des acheteurs de concombres

Un seul type d'acheteur intervient dans l'achat des concombres ; il s'agit des particuliers qui sont constitués des acheteurs individuels et des revendeurs cf. tableau 60). D'autres acheteurs (de l'ordre de 20 %) autres que les particuliers interviennent dans l'Oubritenga et le Sanguié.

Tableau 62: Quantité (en %) de concombres achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier
Bazèga	100
Houet	100
Oubritenga	80,3
Sanguié	80,2
Yatenga	100

3.14 Le poivron

La production nationale de poivron est estimée à 696 tonnes pour la campagne 97/98. La superficie totale emblavée est de 30,41 hectares avec un rendement de 16,2 tonnes par hectare.

3.14.1 Les zones de production du poivron

Quatre provinces (04) constituent les principales productrices du poivron. Il s'agit du Houet, du Bazèga, du Sanmatenga et du Boulkiemdé (cf. tableau 61). Le Houet dépasse de loin les autres provinces et possède le meilleur rendement (27,5 t/ha). Les autres provinces ont aussi des rendements plus performants que la moyenne nationale qui est d'environ 16 t/ha.

Tableau 63 : Les principales provinces de production du poivron

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Houet	18	27,5	509	73
Bazèga	4	20,3	72	10
Sanmatenga	1	20,3	37	5
Boulkiemdé	1	22,0	18	3
TOTAL	24	22,5	635	91

3.14.2 Technicité des producteurs du poivron

Deux catégories de provinces se dégagent de l'analyse du tableau ci-dessous :

- Les provinces ayant un taux d'échec nul : ce sont le Sanmatenga et le Boulkiemdé. Ici, toutes les parcelles emblavées ont connu des récoltes traduisant une relative maîtrise des techniques de production des maraîchers de ces provinces.

- Les provinces avec un taux d'échec supérieur à 10 % : Houet (11,3 %) et Bazèga (36,2 %). Malgré des taux d'échec élevés, le Houet et le Bazèga sont les premiers producteurs poivron. Ce constat est certainement dû à l'ampleur des superficies emblavées dans ces deux provinces.

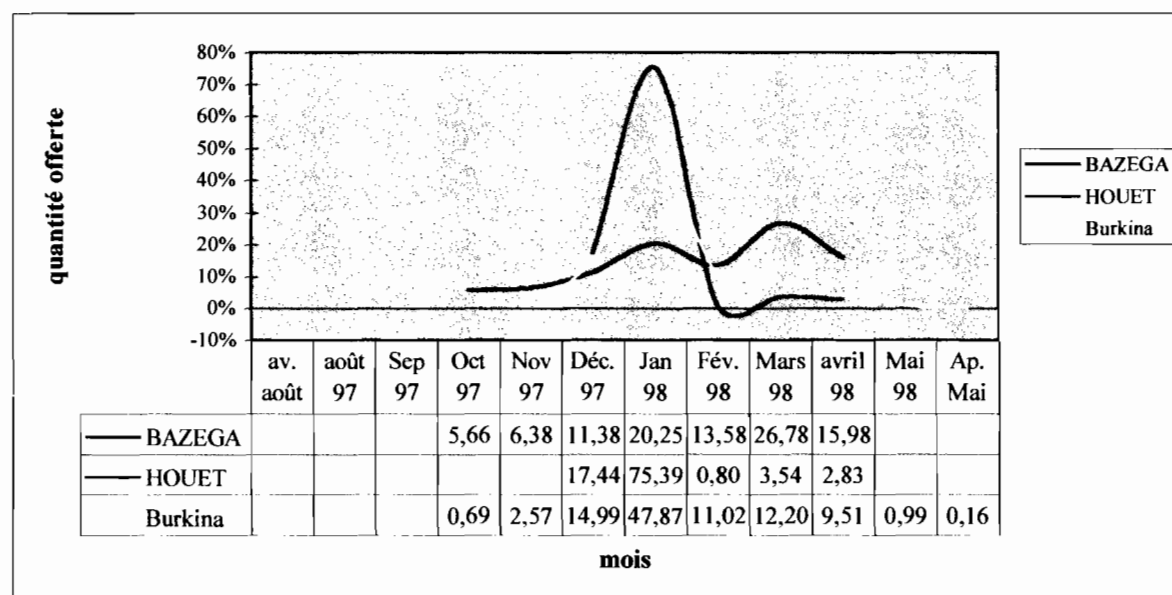
3.14.3 L'offre du poivron

La courbe de l'offre sur le plan national suit pratiquement celle du Houet (qui est la première province productrice) à partir du mois de décembre (cf. graphique 27).

Au Houet, l'offre maximale est atteinte en janvier (75,3 %). Cette offre vise à satisfaire la très forte demande généralement exprimée en fin d'année. En février, l'offre baisse brutalement pour reprendre faiblement en mars et avril.

Deux périodes d'offre maximale se distinguent dans le Bazèga : il s'agit des mois de janvier (20,2 %) et de mars (26,7 %). Comparativement au Houet, l'offre au Bazèga est assez régulière d'octobre à avril.

Graphique 29: Offre du poivron au cours de la campagne 97/98

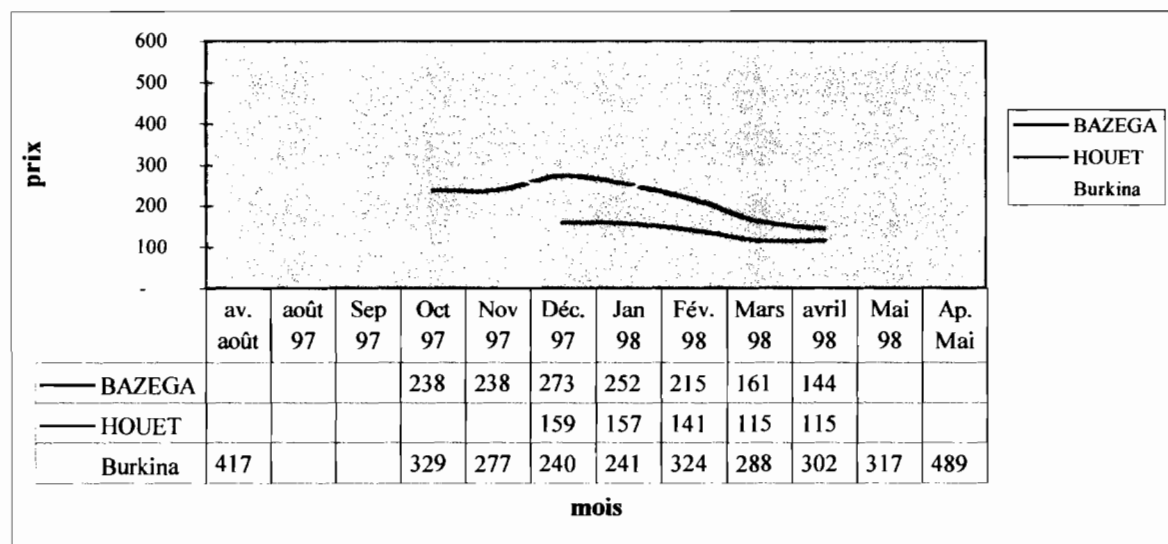


3.14.4 Les prix du poivron

Le prix moyen du poivron sur le territoire national au cours de la campagne 97/98 est de 158 F Cfa le kg. Les courbes ci-dessous indiquent que les prix les moins élevés sont au Houet, durant cette campagne les prix oscillent entre 115 et 160 F CFA le kilogramme. Cependant au Bazèga, les prix sont au dessus de 200 F CFA jusqu'au mois de février.

L'arrêt de l'enquête au mois d'avril n'a pas permis d'avoir des informations après le mois d'avril.

Graphique 30: Evolution des prix de poivron durant la campagne 97/98



3.14.5 Les quantités de poivron vendues

Les quatre principales provinces productrices ont donné une production de 635 tonnes et en ont commercialisée 515 tonnes, soit un taux de commercialisation de 81 % (cf. tableau 62). La province du Boulkiemdé se distingue avec toute sa production vendue. Le maraîchage étant une activité procurant des revenus, toute la production est vendue dès qu'il y a des débouchés. Le Houet principal producteur a 28 % de sa production invendue.

Tableau 64: Taux de commercialisation du poivron

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Houet	509	364	72
Bazèga	72	71	98
Sanmatenga	37	35	96
Boulkiemdé	18	18	100
TOTAL	635	515	81

3.14.6 Les zones de commercialisation du poivron

Les zones de commercialisation sont peu diversifiées. Seul le Bazèga vend les 2/3 de sa production dans la province du Kadiogo ; Les autres commercialisent toute leur production sur place dans leurs provinces respectives (cf. tableau 63). L'on peut dire que la production du poivron vise à satisfaire de façon générale une demande locale.

	Bazèga	32,8
Sanmatenga	Sanmatenga	100
Boulkiemdé	Boulkiemdé	100

3.14.7 Profil des acheteurs du poivron

Comme pour le cas des concombres, un seul type d'acheteur intervient dans l'achat du poivron. Il s'agit des particuliers à 100 % pour le Houet, le Sanmatenga et le Boulkiemdé. Environ 8 % d'autres acheteurs non identifiés par les maraîchers, contribuent à l'achat de la production du Bazèga.

3.15 L'ail

La superficie cultivée en ail pour tout le Burkina est estimée à 45,58 hectares. Un rendement moyen de 8,6 t/ha a permis d'obtenir une production nationale de 380 tonnes.

3.15.1 Les zones de production de l'ail

Les provinces du Sanguié, du Bam et du Houet représentent les principales zones de production de l'ail au Burkina (cf. tableau 64). Les trois provinces réunies donnent 90 % de la production nationale en ail. On a un rendement moyen (16,1 t/ha) supérieur à la moyenne nationale. La province du Houet possède le rendement le plus élevé, cela s'expliquerait par l'étroitesse des superficies emblavées dans cette province.

Tableau 66: les principales provinces productrices de l'ail

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Sanguié	29	8,2	238	62
Bam	10	9,4	89	24
Houet	0,50	30,7	15	4
TOTAL	39,5	16,1	342	90

3.15.2 Technicité des producteurs de l'ail

Les taux d'échec sont quasi nuls pour ces trois provinces. Ils indiquent non seulement que toutes les parcelles emblavées en ail dans ces trois provinces ont connu des récoltes, mais aussi une relative maîtrise des techniques de production de la part des maraîchers pratiquant cette culture.

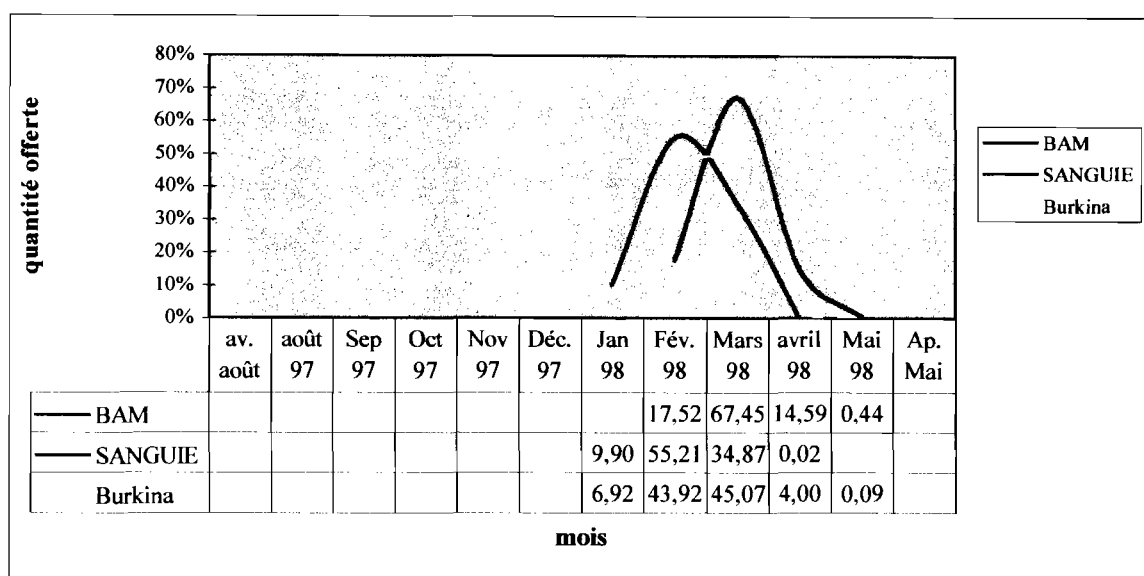
3.15.3 L'offre de l'ail

L'offre de l'ail dans le Sanguié commence en janvier et connaît sa pointe maximale (55,2 %) en février. Après cette période, l'offre baisse progressivement jusqu'à la fin de la campagne. Il en est de même pour l'offre au Bam, mais avec un début d'offre décalé en Février ; l'offre maximale (67,4%) est atteinte en mars (cf. graphique 29).

3.15.3 L'offre de l'ail

L'offre de l'ail dans le Sanguié commence en janvier et connaît sa pointe maximale (55,2 %) en février. Après cette période, l'offre baisse progressivement jusqu'à la fin de la campagne. Il en est de même pour l'offre au Bam, mais avec un début d'offre décalé en Février ; l'offre maximale (67,4%) est atteinte en mars (cf. graphique 29).

Graphique 31 : Offre de l'ail au cours de la campagne 97/98

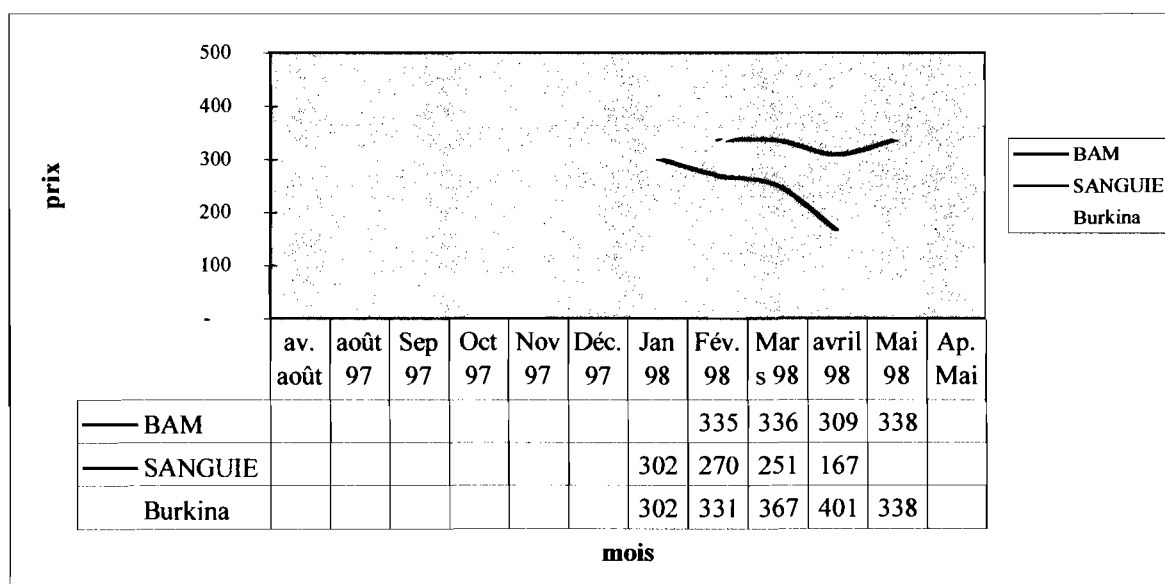


3.15.4 Les prix de l'ail

Le prix moyen de l'ail au cours de la campagne 97/98 est de 307 F CFA/kg sur l'ensemble du pays. Les prix au Bam sont supérieurs à ceux du Sanguié durant toute la campagne.

En début de campagne au Sanguié, les prix sont très élevés ; ils diminuent au fur et à mesure que les nouvelles productions sont offertes. Quant au Bam, les prix sont au dessus de 300 F CFA le kilogramme et sont presque constants durant toute le campagne (cf. graphique 30).

Graphique 32: Evolution des prix de l'ail au cours de la campagne 97/98



3.15.5 Les quantités d'ail vendues

Seulement 67 % de la production de l'ail de la campagne 97/98 a été commercialisée ; ce taux correspond à une quantité de 229 tonnes vendues (cf. tableau 65). Comparativement aux autres cultures, il est faible et indique que un tiers de la production est utilisée pour l'autoconsommation, les dons, etc. La province du Bam a le taux commercialisation le plus faible (56%).

Tableau 67: Taux de commercialisation de l'ail

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Sanguié	238	167	70
Bam	89	50	56
Houet	15	9	60
TOTAL	342	229	67

3.15.6 Les zones de commercialisation de l'ail

La majorité, si non la totalité (cas du Houet) de la production de chaque province est vendue sur place. Le Sanguié repartit aussi sa vente entre le Boulkiemdé et le Mouhoun qui sont des provinces frontalières à cette dernière. Cette stratégie est adoptée par les maraîchers pour la recherche d'un prix plus rémunérateur. Il en est de même pour certains maraîchers du Bam qui se déplacent au Kadiogo pour vendre environ 17 % de la production (cf. tableau 66).

Tableau 68: Les zones de commercialisation de l'ail

Province de production	Province de vente	Proportion vendue (en %)
Sanguié	Sanguié	56
	Boulkiemdé	42,1
	Mouhoun	2
Bam	Bam	82,6
	Kadiogo	17,4
Houet	Houet	100

3.15.7 Profil des acheteurs de l'ail

Dans les provinces du Houet et du Sanguié, les principaux acheteurs de l'ail sont les particuliers, par contre au Bam seulement 23 % de la production vendue a été achetée par des particuliers (cf. tableau 67). Les autres types d'acheteurs n'ont pas été identifiés par les maraîchers.

Tableau 69: Quantité (en %) d'ail achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier
Sanguié	96,2
Bam	22,6
Houet	100

3.16 Le gombo

La production nationale de gombo est estimée à 726 tonnes. Les superficies de l'ordre de 81,83 hectares ont donné un rendement de 8,2 tonnes à l'hectare pour la campagne 97/98.

3.16.1 Les zones de production du gombo

La culture du gombo est concentrée dans la zone sud-ouest du pays et également dans une partie du plateau central. Le tableau ci-dessous montre que 82% de la production nationale est réalisée par les provinces du Sanguié, du Houet, de la Kossi, du Mouhoun, du Bazèga, de la Bougouriba, du Ganzourgou et du Passoré. Le rendement moyen dans ces provinces est 10,4 tonnes à l'hectare ; il est supérieur à la moyenne nationale (8,2 t/ha) et supérieur au rendement généralement attendu (5 t/ha) dans la zone soudano-sahélienne.

Tableau 70: Les principales provinces de production du gombo

Province	Superficie (en ha)	Rendement (en t/ha)	Production (en tonne)	Contribution à la production (en %)
Sanguié	13	9,9	130	18
Houet	8	16,5	126	17
Kossi	12	8,3	101	14
Mouhoun	7	12,3	89	12
Bazèga	9	6,2	54	7
Bougouriba	7	6,1	40	6
Ganzourgou	6	5,2	31	4
Passoré	1	19,0	21	3
TOTAL	62	10,4	592	82

3.16.2 Technicité des producteurs du gombo

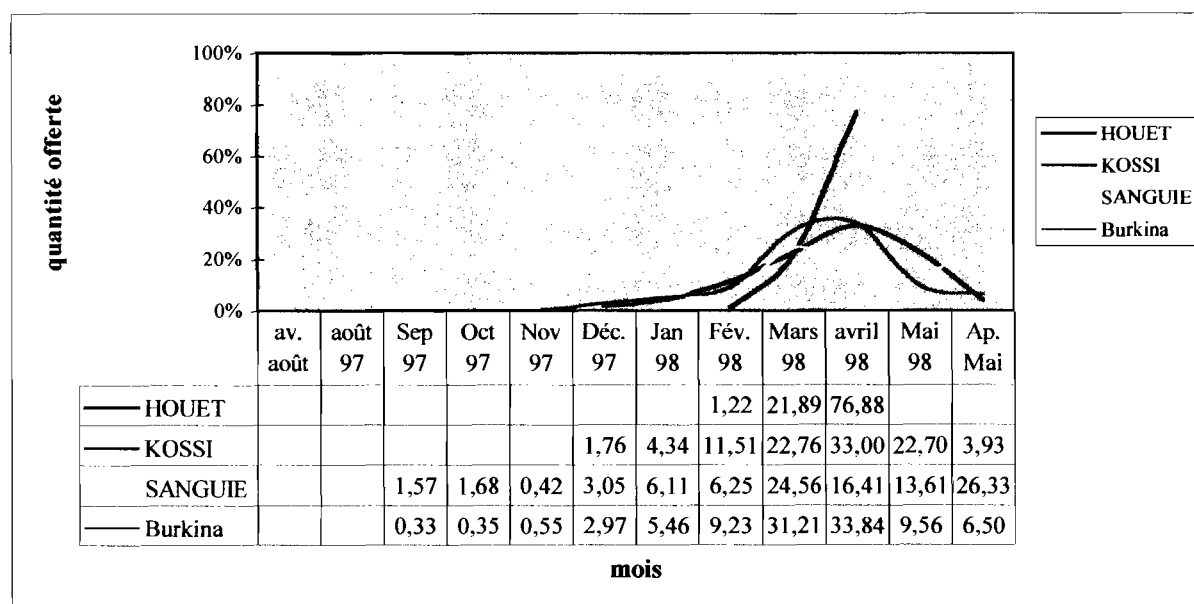
Les taux d'échec de la culture du gombo sont très élevés, allant jusqu'à plus de 40 % de parcelles non récoltées dans la province du Ganzourgou. La province du Mouhoun se distingue avec un taux d'échec nul (cf. tableau 69). Ces taux indiquent non seulement la faible maîtrise des techniques de production de cette culture mais aussi des problèmes spécifiques à cette culture au cours de la campagne 97/98 (maladies, attaque de parasites, etc.).

Tableau 71: Taux d'échec de la culture du gombo

Province	Taux d'échec(en %)
Sanguié	22,8
Houet	33,5
Kossi	14,6
Mouhoun	0
Bazèga	28,3
Bougouriba	7,3
Ganzourgou	40,2
Passoré	16

3.16.3 L'offre du gombo

Les premières offres de gombo de la campagne sont réalisées en septembre dans le Sanguié ; l'offre commence en décembre dans la Kossi et en février dans le Houet (cf. graphique 31). La particularité dans cette dernière province est la croissance progressive de l'offre jusqu'en avril, période à partir de laquelle on n'a plus de données pour cette province. Cela est certainement dû à l'arrêt de l'enquête dans ce mois. Pour les deux autres provinces, l'offre décroît à du mois d'avril pour la Kossi et après mars pour le Sanguié. La courbe de l'offre sur le plan national suit pratiquement celle de la Kossi jusqu'en avril. Si l'on considère un cycle de 80 jours pour le gombo, pour chaque province on a des dates de repiquage allant de juin à juillet pour le Sanguié, septembre à octobre pour la Kossi et novembre à décembre pour le Houet.

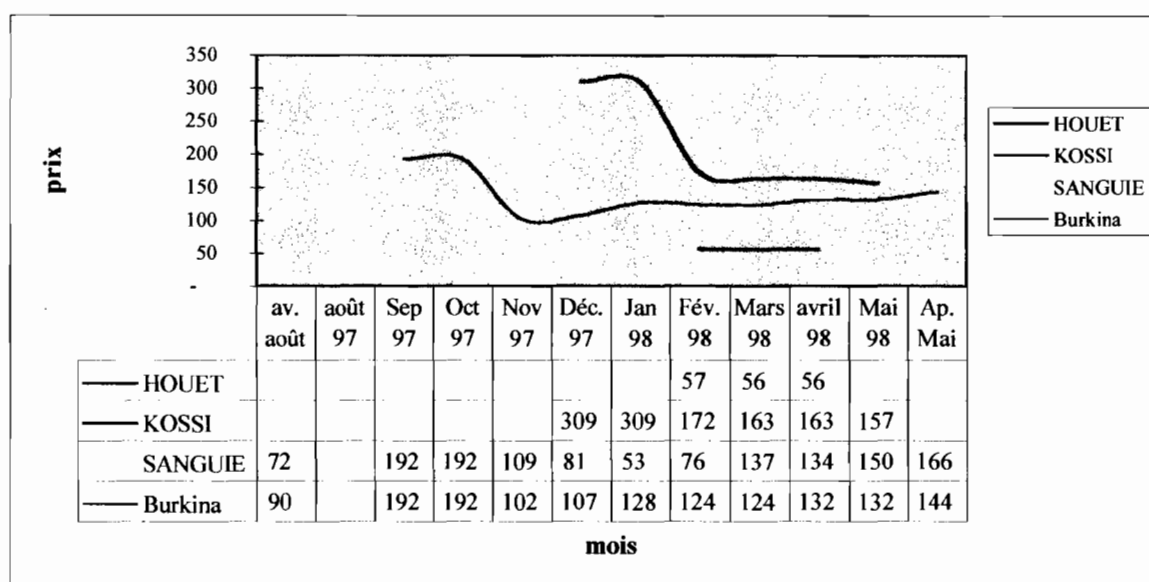
Graphique 33: Offre du gombo au cours de la campagne 97/98

3.16.4 Les prix du gombo

Le prix moyen du gombo sur le plan national est de 82 F CFA le kilogramme durant la campagne 97/98.

Dans le Houet, le prix est constant et se trouve en dessous de la moyenne nationale. A la Kossi, les prix des premières offres sont très élevés et cela s'explique par la supériorité de la demande par rapport à l'offre. Sans pour autant atteindre les prix pratiqués dans la Kossi, l'évolution des prix au Sanguié se présente de la même manière qu'à la Kossi. A partir du mois de mars, les prix se rejoignent pratiquement et sont presque constants dans chaque province (cf. graphique 32).

Graphique 34: Evolution des prix du gombo au cours de la campagne 97/98



3.16.5 Les quantités de gombo vendues

Pour une production totale estimée à 592 tonnes pour l'ensemble des grandes provinces productrices, seulement 364 tonnes ont été commercialisées, soit un taux de commercialisation de 61 % (cf. tableau 70). La province du Houet a le taux le plus faible (7 %) ; dans cette province, la grande partie de la production est utilisée beaucoup plus pour l'autoconsommation, les dons, etc. La constance des prix dans cette province s'explique donc par la faible quantité mise sur le marché, elle correspond exactement à la demande formulée par les consommateurs.

Tableau 72: Taux de commercialisation du gombo

province	production(en tonne)	Quantité vendue(en tonne)	Taux de commercialisation(en %)
Sanguié	130	122	94
Houet	126	8	7
Kossi	101	76	75
Mouhoun	89	73	81
Bazèga	54	45	84
Bougouriba	40	39	97
Ganzourgou	31	29	93
Passoré	21	19	92
TOTAL	592	364	61

3.16.6 Les zones de commercialisation du gombo

Pour la plupart des provinces de production, la grande partie de la production est vendue sur place. Les provinces du Houet, de la Kossi et du Passoré vendent toute leur production au sein de leurs provinces respectives. Le Sanguié se particularise avec plus de $\frac{3}{4}$ de sa production vendue hors de la province ; cela découle de la stratégie des producteurs qui sont à la recherche de prix plus rémunérateurs et aussi de la proximité de la province (Boulkiemdé) qui offre plus de débouchés. Le Kadiogo constitue la seconde zone de vente des provinces du Bazèga et du Ganzourgou ; le Houet en est un pour le Mouhoun. Cette analyse montre que les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso qui sont dans les provinces du Kadiogo et du Houet et qui présentent de fortes potentialité d'achat des produits maraîchers sont pris d'assaut par les maraîchers quand ces villes ne sont pas éloignées de leur province d'origine.

Tableau 73: Les zones de commercialisation du gombo

Province de production	Province de vente	Proportion vendue (en %)
Sanguié	Boulkiemdé	79,4
	Sanguié	20,6
Houet	Houet	100
Kossi	Kossi	100
Mouhoun	Mouhoun	98,1
	Houet	1,9
Bazèga	Bazèga	70,3
	Kadiogo	29,7
Bougouriba	Bougouriba	78,9
	Sissili	21,1
Ganzourgou	Ganzourgou	93
	Kadiogo	4,7
	Kourittenga	2,3
Passoré	Passoré	100

3.16.7 Profil des acheteurs du gombo

Pour la plupart des provinces, un seul type d'acheteur intervient dans l'achat du gombo. Il s'agit des particuliers. Au niveau du Mouhoun, des restaurants interviennent pour l'achat d'une petite partie de la production (7,5 %). Les profils des autres acheteurs (devrant compléter le pourcentage à 100) n'ont pas été identifiées par les maraîchers. Cela découle aussi de la libre concurrence pratiquée dans les marchés où le vendeur n'est pas obligé de connaître l'acheteur qui s'adresse à lui.

Tableau 74: Quantité (en %) de gombo achetée par profil d'acheteur

Province	Particulier	Restaurant
Sanguié	92,6	-
Houet	70,9	-
Kossi	81,4	-
Mouhoun	61	7,5
Bazèga	66,5	-
Bougouriba	87	-
Ganzourgou	95,3	-
Passoré	21,1	-

**PARTIE C : LES DIFFICULTES DE LA FILIERE
MARAICHERE**

4 LES DIFFICULTES DE LA CULTURE MARAICHERE

4.1 Manque de technicité des producteurs

Pour toute culture, une faible maîtrise des techniques culturales a pour conséquence des rendements faibles et une manque d'efficience dans l'allocation des ressources.

Au Burkina Faso, la plupart des maraîchers n'ont pas bénéficié de formation avant de se lancer dans la production maraîchère. Le choix de cette activité est guidée par la recherche de revenus pour subvenir aux besoins quotidiens et non à la recherche de performance de la production.

Les taux d'échec des cultures analysées dans le présent document révèlent que pour les cultures comme la tomate, l'aubergine locale, le piment, le poivron et le gombo, les taux d'échec sont au dessus de 10 % ; pour les autres cultures, ils sont compris entre 1 et 9 %.

4.2 Le faible niveau d'investissement

Les taux d'échec si souvent élevés sont aussi imputables au faible niveau d'investissement dans le maraîchage. En effet, les équipements utilisés sont dans la plupart des cas vétustes et non adaptés. Les pesticides ne sont pas utilisés conformément aux doses recommandées et sont souvent de qualité douteuse. Certaines semences utilisées ne sont pas certifiées.

Tous ces facteurs entraînent une faible productivité et dans une certains cas des parcelles qui ne sont pas récoltées car n'ayant pas donné de production.

4.3 La concentration de l'offre

De façon générale, les maraîchers offrent tous, les mêmes produits à la même période, ce qui entraîne une surabondance de l'offre par rapport à la demande. Cette supériorité de l'offre conduit à la baisse des prix et ne permet pas aux producteurs de tirer le maximum de profits.

4.4 Les problèmes de conservation

L'une des difficultés de la maraîcheculture est la conservation. La plupart des produits sont périssables et une mauvaise conservation détériore leur qualité. Le manque de technique de conservation adéquate ne permet pas aux producteurs de stocker les produits en vue d'attendre des périodes où les prix sont élevés. Les produits sont écoulés dès les récoltes et ne permet pas de faire l'équilibre entre l'offre et la demande. La conséquence c'est la chute des prix sur le marché.

4.5 Insuffisance de l'organisation des producteurs

Malgré le regroupement de certains producteurs en coopératives, une grande partie de la production est vendue avec des particuliers. En effet, les coopératives sont chargées d'acheter et de commercialiser les produits à des meilleurs prix ; si celles-ci sont con,tournées par ses adhérents, cela montre qu'elles ne jouent pas efficacement leur rôle. Il arrive des cas où certaines coopératives deviennent une bureaucratie lourde et augmente ainsi les charges à supporter par la société coopérative. Par conséquent les dividendes ont mal redistribuées.

CONCLUSION

L'analyse des résultats des campagnes 96/97 et 97/98 montre que la production maraîchère est pratiquée sur tout le territoire national mais à des proportions différentes suivant les provinces. Il existe des provinces où toutes les spéculations analysées s'y trouvent (cas du Bazèga), d'autres par contre ont un nombre réduit de spéculations où une culture est dominante (cas du Bam, du Boulgou et du Kéné Dougou). Les taux d'échec des cultures si souvent élevés dénotent une faible maîtrise des techniques de production de la part des producteurs. Ils ont pour la plupart embrassé l'activité sans une formation de base, l'essentiel étant de se faire une activité et avoir des revenus pour sa subsistance.

L'offre des produits maraîchers se concentre entre les mois de décembre et mars, ce qui entraîne du même coup la baisse des prix durant cette période. Plus de 80 % de la production réalisée est destinée à la commercialisation ; la maraîcheculture est donc une activité génératrice de revenus pour les populations. En 1997 la production maraîchère a été évaluée à 6,8 milliards de francs CFA et milliards en 1998. Les zones de commercialisation sont le plus souvent les provinces de production. Dans certaines provinces (Oubritenga Bazèga, Sanguié, Sourou et Kéné Dougou) où les producteurs sont proches des villes (comme Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou) ou des pays limitrophes (Côte-d'Ivoire, Ghana, Togo) , ils y commercialisent leur production car les prix sont plus rémunérateurs. D'une province à une autre et d'un produit à un autre les prix varient très considérablement. Les particuliers sont les principaux acheteurs des produits maraîchers, suivent les coopératives, les restaurants, les hôpitaux, les cantines et les sociétés.

La filière maraîchère regorge un potentiel énorme et constitue un atout pour : la lutte contre l'insécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté en milieu rural. Cependant, des difficultés et non des moindres évoquées dans le présent document et dont les pistes de solutions sont à rechercher dans les recommandations ci-dessous, sont à lever pour donner à la filière toute la place qu'elle mérite.

RECOMMANDATIONS

Au vu des problèmes inhérents à la culture maraîchère, les recommandations suivantes sont à prendre en compte pour une dynamisation de la filière.

- Action d'encadrement des producteurs sur les techniques culturales ;
- Vulgarisation des semences appropriées ;
- Octroi de crédits pour l'achat d'équipements ;
- Amélioration des techniques de conservation ;
- Echelonnage de l'offre des produits maraîchers ;
- Organisation des producteurs et redynamisation des coopératives.